

Les études autochtones

Description sommaire des groupes autochtones avoisinant Kipawa de 1615 à nos jours

Faite Van 1632 par le sieur de Champlain

**Description sommaire des groupes autochtones
avoisinant Kipawa
de 1615 à nos jours**

Maurice Ratelle

Décembre 1993

Dans la même collection

Maurice Ratelle, **Étude sur la présence des Mohawks au Québec méridional de 1534 à nos jours**, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction des affaires autochtones, 1991, 32 p.

Maurice Ratelle, **L'application des lois et règlements français chez les Autochtones de 1627 à 1760**, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction des affaires autochtones, 1991, 56 p.

Maurice Ratelle, **Le «Two Row Wampum» ou Les voies parallèles**, Québec, ministère de l'Énergie et des ressources, Direction des affaires autochtones, 1992, 45 p.

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal — 4^e trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-28550-6

ISSN : 1183-5850

Numéro de publication : ER93-1008

Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur collaboration et leurs commentaires : Jacqueline Beau-lieu, Alberto Poulin, Christian Couvrette et Gilles Vallée. Des remerciements particuliers s'adressent à Nathalie Giroux, technicienne en cartographie, pour sa patience et son initiative ainsi qu'à Michèle Dumas de la Direction des communications du ministère de l'Énergie et des Ressources pour ses commentaires et l'édition de cette publication.

Nous remercions également l'équipe de rédaction de la revue **Recherches amérindiennes au Québec** qui nous permet de reprendre quelques-uns des éléments déjà présentés dans un récent article intitulé *La localisation des Algonquins de 1534 à 1650*, volume XXIII, n. 2 (août 1993).

Localisation des groupes algonquins et de certaines nations voisines au début du XVII^e siècle

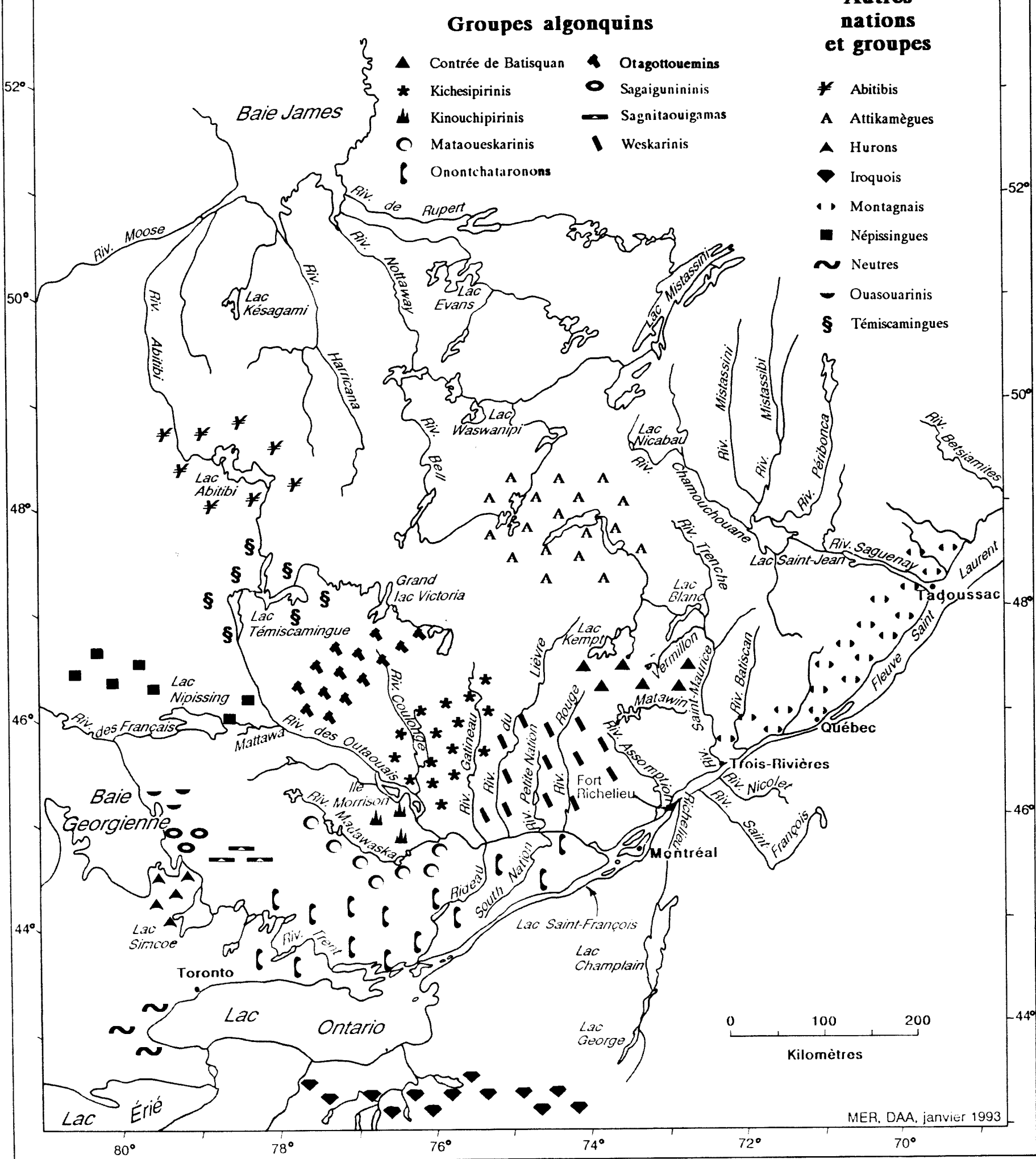


Table des matières

Introduction	1
I - La première partie du Régime français : 1603-1700	3
Les guerres iroquoises et l'abandon de la vallée de l'Outaouais : 1640-1670	9
Le retour des Algonquins : 1670-1700	15
II - Le réaménagement territorial et ethnique : 1700-1760	18
La Ferme de Tadoussac	19
La région de Trois-Rivières	20
Les Têtes-de-boule : du Haut-Saint-Maurice au Lac Supérieur	21
Les Algonquins dans la région de Montréal	24
III - Les autochtones de la région de Kipawa : 1603-1760	28
IV - La présence française dans l'Outaouais supérieur : 1670-1760	31
La Compagnie du Nord	32
La Ferme de Témiscamingue	34
V - Les autochtones du sud-ouest du Québec	39
Les autochtones de la région du lac Kipawa : 1760-1900	45
Le XX ^e siècle	52
Conclusion	56
Bibliographie	59
Carte en hors-texte	
Localisation des groupes algonquins et de certaines nations voisines au début du XVII ^e siècle	

Description sommaire des groupes autochtones de la région de Kipawa de 1615 à nos jours

Introduction

L'histoire des peuples autochtones d'Amérique du Nord ne peut être appréhendée sans prendre en considération que des mouvements migratoires de populations sont venus transformer, parfois radicalement, le panorama ethnique et démographique de plusieurs grandes régions. C'est, en fait, une donnée fondamentale pesant sur l'histoire des autochtones du Québec. Des populations entières émigrent ou même parfois disparaissent à l'intérieur de périodes fort brèves. Les premières sources historiques du Canada sont là pour nous en donner des manifestations. De 1534 à 1543, Jacques Cartier et Jean-François de La Roque de Roberval rencontrent des populations iroquoïennes fréquentant Gaspé et Tadoussac, et occupant les régions de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. Soixante ans plus tard, en 1603, Samuel de Champlain contacte pour sa part des nomades algonquiens (Montagnais, Etchemins et Algonquins) circulant, en saison estivale, sur le fleuve Saint-Laurent. Puisque des groupes de sédentaires peuvent en peu de temps disparaître d'un si grand espace en laissant si peu de traces, que dire des groupes nomades qui ont une plus grande flexibilité de fréquentation du territoire?

Si de tels bouleversements peuvent atteindre le foyer, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'espace territorial fréquenté par des populations sédentaires ou semi-sédentaires, que dire des populations nomades sans cesse en mouvement à l'intérieur d'un cadre territorial plus que vague et désorganisées par les guerres et les épidémies au XVII^e siècle? Que dire encore de groupes autochtones qui, tout aussi soumis aux aléas de l'histoire, s'inscrivent à la périphérie d'un vague cadre territorial et qui nous laissent, de plus, dans des imprécisions relatives quant à leur catégorisation ethnique? C'est le cas pour les autochtones de la région du lac Kipawa. Ce cas s'avère d'autant plus approprié à une étude des bouleversements ethniques qu'il se situe à la périphérie du territoire fréquenté par les anciens groupes algonquins qui utilisaient les terres de chasse s'étendant de chaque côté de la rivière des Outaouais. Les autochtones de la région du lac Kipawa, quels qu'ils soient, seraient de prime abord tout aussi susceptibles de se fondre dans une appartenance algonquine que de s'en démarquer.

L'histoire du peuple algonquin (nous entendons ici les populations qu'on désigne par ce terme en cette fin de XX^e siècle) est tout à fait appropriée à la problématique des bouleversements ethniques ultérieurs au contact avec les Européens. En effet, au début du XVII^e siècle, certains groupes autochtones, appartenant apparemment à un ensemble ethnique particulier désigné tout d'abord par le terme «*Algoumequin*», puis par celui d'«*Algonquin*», étaient qualifiés de «*nations*». Situées de chaque côté de la rivière des Outaouais, ces diverses «*nations*» algonquines, sur lesquelles nous établirons des distinctions plus loin, ont toutes eu à faire face aux nombreuses menaces qui, comme partout ailleurs en Amérique du Nord, sont à la base de la disparition de bien d'autres groupes d'Amérindiens, soit

les épidémies, les guerres (iroquoises et autres) et l'assimilation consécutive aux fuites et aux dispersions occasionnées par ces guerres.

Partir à la recherche de l'identité ethnique des autochtones de la région du lac Kipawa, de 1603 au XX^e siècle, nous oblige à suivre un axe géographique qui, tout d'abord par un angle très large, nous permettra de démarquer ces groupes dans la mesure du possible ces groupes des groupes circonvoisins dans un survol géographique partant de la vallée du Saint-Laurent à la région du Témiscamingue et même au-delà, et simultanément à nous référer à un axe chronologique qui nous permettra de restreindre graduellement la superficie du territoire étudié au fur et à mesure que l'on se rapprochera du XX^e siècle, pour finalement terminer avec la région de Kipawa. En procédant ainsi, nous embrasserons tout d'abord l'ensemble des groupes dits «*algonquins*» du début du XVII^e siècle, puis tout en nous approchant de notre XX^e siècle, nous fermerons l'angle de notre axe géographique et nous nous astreindrons graduellement à cerner les divers groupes et individus de diverses origines qui vont finalement s'amalgamer et former la bande actuelle de Kipawa.

Avant de procéder au rappel historique et à la description des groupes présents sur le territoire du Québec méridional et occidental, il nous faut tout d'abord établir une distinction entre les termes «*Algonquin*» et «*Anicenabe*». Ce dernier terme est beaucoup plus général et il est utilisé par plusieurs communautés amérindiennes du groupe linguistique algonquien. Le terme «*Anicenabe*» a, en fait, tendance à être traduit par les Algonquins eux-mêmes par le terme «*Indien*». ¹ Le terme «*Algonquin*» est utilisé pour qualifier certaines bandes qui se reconnaissent actuellement sous cette dénomination tout autant ethnique que juridique. D'autres nations, situées beaucoup plus à l'ouest, ont été parfois qualifiées d'algonquines dans la documentation historique, mais il est évident que cette qualification s'avère simplement le reflet imprécis d'un critère définitionnel linguistique, c'est-à-dire l'indice d'une catégorisation plus large basée sur la dite «*famille linguistique algonquienne*». ² Ainsi, on ne peut cataloguer d'«*Algonquin*» le chef des Témiscamingues tout simplement parce que Charlevoix définit ces Indiens, en note en bas de page, par l'expression «*Nation Algonquine*». ³ Il faut y faire correspondre l'expression moderne de «*nation algonquienne*», soit une nation qui parle une langue algonquienne.

1. Jacques Leroux, «*Le tambour d'Edmond*». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXII, nos 2-3 (1992), p. 42, note 2.

2. Les auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles usent parfois des expressions «*Algonquins*» et «*langue algonquine*» alors qu'il faut y voir la correspondance des expressions modernes «*Algonquiens*» et «*langue algonquienne*». Voir par exemple Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, *Oeuvres complètes*. Édition critique par Réal Ouellet avec la collaboration d'Alain Beaulieu, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, 1990, vol. 1, p. 733, note 678, vol. 2, pp. 1271-1273.

3. P.-F.-X. De Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle France, tome II, Histoire et description générale de la Nouvelle France avec le journal historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale*, Montréal, Éditions Élysée, 1976, livre XIV, pp. 102-103. Il faut donc être prudent dans l'identification des autochtones et éviter toute confusion possible. Par exemple, l'édition anglaise de John Gilmary Shea traduit imprudemment le texte de Charlevoix comme suit : «*and la Routine, a Temiskaming chief, was at the head of a large party of his nation of Algonquins*». John Gilmary Shea, *History and description of New France by The Rev. P.F.X. De Charlevoix, S.J. Translated, with notes, By John Gilmary Shea*, Chicago, Loyola University Press, 1870, vol. 4, p. 203. Charlevoix ne dit pas que La Routine, le chef des Témiscamingues, est à la tête des Algonquins, mais «*d'un gros Parti de sa Nation*».

Nous faisons donc face à une imprécision de départ soulignée par la question suivante : qui est réellement Algonquin au début du XVII^e siècle? Il n'est pas évident de pouvoir parler d'une seule et unique nation algonquine. En fait, les sources laissent entendre que ces populations regroupaient au moins six nations algonquines qui fréquentaient les territoires de chasse de chaque côté de la rivière des Outaouais. Il n'y a pas de commune mesure entre ces nations qui couvrent de larges territoires, soit plusieurs réseaux hydrographiques, et les nombreuses bandes telles que décrites par exemple par Frank G. Speck au début du XX^e siècle. Il s'agit bien de deux formes d'organisation sociale totalement différentes. Nous entendons alors vérifier l'hypothèse voulant que des groupes d'autochtones de l'Ouest québécois, plus spécifiquement ceux de la région du lac Kipawa (groupes encore mal identifiés et parfois vaguement apparentés les uns aux autres), furent totalement désorganisés suite aux guerres et aux épidémies, laissant place à un réaménagement ethnique basé sur l'amalgame de quelques familles et de quelques individus aux origines diverses.

I - La première partie du Régime français : 1603-1700

Le contexte historique, après la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent dans la seconde moitié du XVI^e siècle, nous permet d'affirmer qu'il y a eu déplacement de bandes algonquines vers des régions plus à l'est, vers l'embouchure de la rivière des Outaouais et vers la région de Trois-Rivières. Dans cette dernière région, en 1603, lors du premier voyage de Samuel de Champlain, les «*Algoumequins*» sont de nouveaux arrivants. Ils proviennent, comme nous le verrons, de la région de l'Outaouais et sont en voie de s'accaparer, petit à petit, des anciennes terres de chasse des Iroquoiens du Saint-Laurent qui fréquentaient la région au nord du lac Saint-Pierre. Ces Iroquoiens devaient naguère fréquenter la rive nord du fleuve Saint-Laurent et ils auraient eu accès pour les besoins de leurs chasses à un territoire pouvant aller, par exemple en ce qui concerne le Saint-Maurice, jusqu'à l'actuel Coucoucache au lac Blanc. Cela expliquerait que, plus tard, la limite des terres de chasse entre les Attikamègues et les Algonquins de Trois-Rivières («*Metaberroutin*») pouvait se situer à cet endroit.⁴ Malgré leur mode de vie sédentaire, les Iroquoiens du Saint-Laurent avaient besoin de terres de chasse et une large part de celles-ci se trouvaient au nord du fleuve Saint-Laurent entre Stadaconé et Hochelaga. Ainsi, une certaine superficie en terres de chasse, située au nord du fleuve Saint-Laurent, entre la rivière des Outaouais et le Saint-Maurice, a été disponible après la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent et des bandes algonquines s'y sont déplacées pour y chasser.

4. Raynald Parent, *Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : de la préhistoire à 1760*, Québec, Université Laval, thèse de doctorat du département d'histoire, 1985, p. 237. On peut également noter que les Algonquins au XIX^e siècle reconnaissaient eux-mêmes que leurs terres de chasse se rendaient soit, pour les uns à 36 lieues, soit pour les autres à 50 lieues en amont sur le Saint-Maurice. Voir aux Archives nationales du Canada, au groupe RG 8, Série «C», v. 268, f. 532, Juchereau Duchesnay au Lieutenant-Colonel Cooper, Québec, 24 août 1829; *Ibid.*, RG 8, Série «C», vol. 268, f. 551, J.B.C de Niverville au Lieutenant-Colonel Napier, Trois-Rivières, 19 août 1829.

Il faut également tenir compte de la probabilité que les Iroquoiens du Saint-Laurent et les Algonquins situés au nord-ouest des premiers, c'est-à-dire en amont de la rivière des Outaouais, ont pu participer à un troc plus ou moins généralisé. En effet, si naguère les historiens croyaient que les ennemis des Hochelagiens étaient des Algonquins, depuis quelques années les recherches tendent plutôt à démontrer que les agresseurs des Hochelagiens étaient soit des Iroquois, soit des Hurons.⁵ Les rares bribes d'information recueillies au XVII^e siècle nous permettent d'affirmer que des épidémies et des guerres ont non seulement déstructuré les Iroquoiens du Saint-Laurent, mais les ont également détruits. Les survivants, du moins chez les Hochelagiens, se seraient réfugiés tant chez les Iroquois, les Hurons, les Abénaquis que les Algonquins Onontcharonons.

La plupart des historiens ainsi que les chercheurs des autres domaines de la recherche amérindienne ont cru jusqu'à maintenant que les Algonquins habitaient depuis des temps immémoriaux la région de Trois-Rivières et même la région sud du lac Saint-Pierre. A notre avis, ceci est une erreur provoquée par des anachronismes issus des écrits de Nicolas Perrot et d'une hypothèse explicative incohérente recueillie par le père P.-F.-X. De Charlevoix.⁶ Il faut sans cesse se remémorer que cette région était naguère fréquentée par des Iroquoiens qui disparurent vers la fin du XVI^e siècle. Bien entendu, une telle disparition laissera des territoires disponibles. Les Montagnais entre autres, et à tout le moins depuis le début du XVII^e siècle, ont remplacé les anciens Iroquoiens de la région de Québec sur les terres situées au nord du fleuve entre le Saguenay et le Saint-Maurice. Le seul groupe qui pourrait être qualifié d'«*algonquin*» dans la région de Trois-Rivières est celui identifié par le nom du chef Batiscan, encore se demande-t-on si ce dernier ne serait pas plutôt apparenté aux Montagnais.⁷ Or Samuel de Champlain, dans sa production cartographique, localise ce groupe à l'ouest de la rivière Saint-Maurice. La région de Trois-Rivières n'est pas habitée en ce début de XVI^e siècle. Ce n'est qu'un lieu de passage comme le souligne Samuel de Champlain.⁸ Même en 1623-1624, Gabriel Sagard ne peut constater la présence que d'un simple «*camp*» où se regroupent des Algonquins et des Montagnais qui en profitent pour cultiver du maïs.⁹ Cette situation n'a rien à voir avec une présence réguliè-

5. Bruce G. Trigger, *Les Indiens, la fourrure et les Blancs : Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Boréal/Seuil, 1990, (c. 1985), pp. 202-206.

6. Nicolas Perrot, *Mémoire sur les moeurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale*, Montréal, Éditions Élysées, 1973, pp. 9, 165-166; Pierre-François-Xavier De Charlevoix, *Histoire De La Nouvelle-France*, tome III, *Journal d'un voyage fait par ordre du Roi ...*, pp. 110-111. L'hypothèse recueillie par Charlevoix souffre d'une confusion sur l'identité des populations occupant la vallée du Saint-Laurent au XVI^e siècle. Nous savons aujourd'hui qu'il s'agissait de populations iroquoiennes.

7. Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France. Le comptoir : 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966, p. 170.

8. Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, vol. I, (1603), p. 95.

9. Gabriel Sagard, *Histoire du Canada et voyages que les Frères mineurs recollets y ont faits pour la conversion des infidèles depuis l'an 1615 [...] avec un dictionnaire de la langue huronne*, Paris, Edwin Tross, 1866, p. 846. Bruce G. Trigger croit que l'ancien village autochtone de Trois-Rivières détruit par les Iroquois, tel que rapporté par le père Lejeune, aurait été le camp de Montagnais et d'Algonquins aperçu par le père Gabriel Sagard en 1623. Or, si l'on se fie à la mention de Le Jeune, en 1634, il semble qu'il s'agisse d'un véritable village et qu'un certain nombre d'arpents de terre furent jadis cultivés. D'après nous, ce ne

re. Il n'y aura pas de village spécifiquement «*algonquin*» à Trois-Rivières avant la fondation même de Trois-Rivières en 1634. D'ailleurs, ce seront les Kichesipirinis et les Weskarinis, deux des principales nations algonquines, qui s'y établiront. Ces nations algonquines proviennent, comme nous le verrons, de la vallée de l'Outaouais.

Il est convenu d'admettre que, bien avant l'arrivée de Samuel de Champlain, les Algonquins fréquentaient le bassin hydrographique de la rivière des Outaouais à partir d'une distance encore indéterminée en amont du lac des Deux-Montagnes et, à tout le moins, jusqu'à l'embouchure de la rivière Mattawa. On ne peut préciser de délimitation pour les terres de chasse fréquentées par les Algonquins à la fin du XVI^e siècle. Cependant tout indique que, au même moment ou peu après la dispersion ou la disparition des populations iroquoiennes du Saint-Laurent, des mouvements de populations algonquiennes du nord-ouest en direction du sud-est étaient en élaboration : «*This displacement took place during the century in which the fur trade developed in the St. Lawrence and while the French were gaining control of the area*». ¹⁰ Il n'est pas clair non plus si les Amérindiens vivant dans les régions des lacs Témiscamingue et Abitibi doivent être classés comme Algonquins, Cris ou Montagnais. ¹¹

Samuel de Champlain nous apprend que «*la demeure des Algoumequins*» se situe en amont sur la rivière des Outaouais, rivière qui portera alors le nom de rivière des Algoumequins. ¹² C'est, pour les Algonquins, la Grande Rivière, soit «*Kichesipi*». ¹³ Champlain mentionne que les Algonquins se situent sur cette rivière à une distance de 60 lieues du fleuve, ce qui devrait somme toute correspondre à la localisation des Algonquins de l'île des Allumettes, c'est-à-dire les Kichesipirinis. D'ailleurs, un de leurs principaux points de contrôle s'avère être l'île Morrison, située au sud de l'île des Allumettes. En fait, Champlain lui-même distinguera six principaux groupes d'Algonquins à la suite de ses expéditions de 1613 et 1615. (Voir la carte au début de la brochure.)

sont pas les Algonquins et les Montagnais (ou leurs ancêtres) qui seraient ces «*predecessors*» mais bien un groupe d'Iroquoiens du Saint-Laurent. Ce seraient ces derniers, selon nous, qui y auraient «*eu autrefois une bonne bourgade en cet endroit, [et] qu'ils ont quittée pour les invasions des Hiroquois leurs ennemis*». Reuben Gold Thwaites (Ed.), *The Jesuits Relations and Allied Documents*, Cleveland, The Burrows Brothers Co, 1896-1901, vol. 6, p. 150. Ce ne seraient pas les simples reliquats d'un camp tel que vu par Gabriel Sagard dix ans auparavant qui pourraient être confondus avec «*les reliquas d'une bonne pallissade, qui a autrefois entouré une Bourgade, au lieu même où nos François ont planté leur Habitation*», non plus que «*les quelques arpens de terre défrichée, où ils cultivaient du bled d'Inde*». Thwaites, J.R., vol. 8, pp. 26-28.

10. Meredith Jean Black, *Algonquin ethnobotany : An Interpretation of Aboriginal Adaptation in Southwestern Quebec*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, Le service canadien d'ethnologie, Dossier numéro 65, p. 64.
11. Gordon M. Day et Bruce G. Trigger, «*Algonquin*», in *Handbook of North American Indians*, William C. Sturtevant, General Editor, Volume 15, Bruce G. Trigger, Volume Editor, *Northeast*, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p. 792.
12. Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, vol. I, (1603), p. 105; *Ibid.*, vol. II, (1615), p. 509.
13. Frederick Webb Hodge, *Handbook of Indians of Canada*, Ottawa, C. H. Parmelee, 1913, p. 241. Notons, cependant, que Yvon H. Couture soutient que les Algonquins donnaient à la rivière des Outaouais le nom de «*Mahamoucebe*» (rivière du Commerce). Yvon H. Couture, *Les Algonquins*, Val-d'Or, Éditions Hyperborée, 1983, p. 81.

La première nation dite algonquine identifiée au nord de la rivière des Outaouais est la nation des Weskarinis (ou la Petite Nation). Ses membres fréquentent assurément les rivières Rouge, Petite Nation et du Lièvre. Les Weskarinis étirent leur territoire vers le nord à une distance d'au moins quatre journées de marche et de canot depuis l'embouchure de la rivière Petite-Nation.¹⁴ Ils peuvent se présenter dans la région de Montréal. Ceux qui chassent au nord de l'île Jésus (c'est-à-dire au nord de la rivière des Mille âles) et peut-être même le long de la rivière l'Assomption («*Staragauesipi*»), appartiennent sans doute à cette bande ou y sont grandement apparentés, puisque, étant placés à proximité par les circuits des bassins hydrographiques, ils doivent faire partie du même groupe.

Au sud, les Onontcharonons (ou nation d'Iroquet) fréquentent la rivière South Nation et possiblement la rivière Rideau.¹⁵ Certains ont voulu croire qu'ils formaient une partie des Weskarinis (Petite Nation), sans doute parce que la cartographie a longtemps identifié une rivière Petite Nation en lieu et place de l'actuelle South Nation, mais la documentation historique nous assure pourtant qu'ils en sont distincts. Les Onontcharonons sont dits avoir autrefois occupé l'île de Montréal. Cela est possible, mais nous avons vu plus haut qu'il serait plus plausible de déduire que des survivants hochelagiens se seraient réfugiés chez les Onontcharonons, contribuant ainsi à créer une «*mémoire*» d'une telle occupation. Ces Onontcharonons ne fréquenteront les terres de chasse entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais qu'après la disparition des groupes iroquoiens ouest-laurentiens, occupant autrefois les rives du fleuve entre les lacs Ontario et Saint-François.

Allant plus en amont sur la rivière des Outaouais, d'autres Algonquins chassent sur la rivière Gatineau («*Tenagatin*», «*Nàgàtinong*» ou «*Agàtinung*»).¹⁶ Champlain ne leur donne aucun nom particulier autre que celui d'«*Algoumequins*». ¹⁷ Notons que le terme «*Algoumequins*» correspond le plus souvent aux Algonquins de l'île (sous-entendu l'île des Allumettes) les («*Kichesipirinis*»). Ainsi ce serait des Kichesipirinis que rencontrerait Gabriel Sagard lorsqu'il remarque un petit «*hameau d'Algoumequins*» entre l'île Morrisson

14. Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, vol. I, (1613), p. 447.

15. Gordon M. Day et Bruce G. Trigger, «*Algonquin*», p. 792; Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, vol. I, (1613), p. 448.

16. Le nom de la rivière Gatineau proviendrait, selon l'interprétation commune, du nom de Nicolas Gatineau, marchand ou coureur de bois, qui s'y serait noyé. En fait, il semble qu'il y ait eu glissement dans la dénomination à partir d'une homophonie comme cela s'est produit à l'occasion lors de l'attribution des noms de lieux au Québec. Cette rivière aurait été désignée en langue algonquine par le terme «*Tenagatin*» (rivière qui monte sans fin). En fait, en ce qui concerne la documentation historique, elle ne porte pas de nom francisé avant le début du XIX^e siècle. En 1804, Jean-Baptiste Perreault la désigne toujours sous les termes de «*Nàgàtinong*», et «*Agàtinung*». Louis-P. Cormier, *Jean-Baptiste Perrault marchand voyageur parti de Montréal le 28e de mai 1783*, Montréal, Boréal Express, 1978, pp. 107, 110. Il est tout normal alors de faire glisser ce nom vers celui de Gatineau. Voir également *Itinéraire toponymique de la Mauricie à l'Outaouais*, Québec, Commission de Toponymie, Les Publications du Québec, 1986, p. 140. (Études et recherches toponymiques, 11).

17. Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, vol. I, (1613), pp. 447-448.

et la Chaudière («*Asticou*»)¹⁸ Sur l'axe de la rivière des Outaouais, l'île Morrison (au sud de l'île des Allumettes) correspondrait à un lieu de rencontre estival des Kichesipirinis. Ces derniers, dont un des chefs porte le nom héréditaire de Tessouat («*Tessouehatch*»), s'installent sur l'île Morrison et dans les environs, selon les besoins de terres cultivables. Ils se regroupent l'été pour y cultiver du maïs et des courges, de même que des pois, une légumineuse obtenue récemment des Français. Leurs terres de chasse englobaient la région au nord de l'île des Allumettes et, sans aucun doute également dès en aval, les bassins hydrographiques des rivières Gatineau et Coulonge. Nous n'avons pas de certitude quant à leurs limites septentrionales. On les prétend les plus riches des Algonquins et les plus puissants en ce début du XVII^e siècle. Ils tentent de maîtriser le commerce transigeant par la rivière des Outaouais à la hauteur de l'île Morrison. Ils viennent commercer aussi aux lieux de traite sur le Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac.

Sur la rive sud de l'Outaouais, à l'embouchure de la rivière Madawaska, habitent les «*Matou-oüescarini*» (Mataoueskarinis, Madawaskaïrinis).¹⁹ Champlain en avait rencontrés plusieurs en 1613 lorsqu'il passa au lac des Chats. Ils demeurent en fait au sud des Kichesipirinis.²⁰ Ils fuient à la baie James pendant le temps fort des guerres iroquoises entre 1647 et 1661 et ils y sont toujours en 1672.²¹

Encore au sud des Kichesipirinis, dans la région du lac Muskrat, du côté sud de la rivière des Outaouais, on note la présence des «*Kinouchipirinis*» (Keinouches, Quenongebins).²² Ces derniers sont à la fois horticulteurs, chasseurs et pêcheurs. Champlain les rencontre tout d'abord au-dessus du Long-Sault («*Quenechouan*», Grenville), alors que 15 canots descendent en traite au Sault-Saint-Louis.²³ Plus tard, au lac Muskrat, Champlain rencontre un chef appelé Nibachis, qui serait selon toute probabilité un Kinouchipirini.²⁴

Ce n'est qu'à son deuxième voyage sur la rivière des Outaouais, soit deux ans plus tard en 1615, que Champlain identifie un sixième groupe d'Algonquins situé au nord-ouest des

18. Gabriel Sagard, *Le grand voyage au pays des Hurons*, Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1976, pp. 254-255 et 257. Présentation par Marcel Trudel. Texte de l'édition de Denys Moreau - 1632. (Coll. Documents d'histoire).

19. Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, vol. I, (1613), pp. 450-451.

20. *Relations des Jésuites*, Éditions du Jour, Montréal, 1972, tome 2, 1640, p. 34; *Ibid.*, t. 3, 1643, p. 61; *Ibid.*, t. 3, 1646, p. 34; *Ibid.*, t. 5, 1658, p. 22.

21. *R.J.*, t. 6, 1672, p. 54.

22. Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, vol. I, (1613), p. 446. Il est intéressant de noter ici qu'une rivière nommée «*Kinonge*» coule près de l'actuel Montebello, là où se tenaient pourtant les Weskarinis. Selon la Commission de toponymie du Québec, le mot «*Kinonge*» est un mot algonquin qui signifie brochet. Frederik Webb Hodge, *Handbook of Indians of Canada*, p. 238, donne la même traduction au mot «*Keinouche*», version du mot «*Kenonge*», soit «*pickerel (pike)*». Soulignons, pour terminer, la ressemblance des mots «*Quenechouan*» (Long-Sault), et «*Keinouche*».

23. Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, vol. I, (1613), pp. 444-446.

24. Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, vol. I, (1613), p. 452; *Ibid.*, vol. II, (1613), p. 867; Gordon M. Day et Bruce G. Trigger, «*Algonquin*», p. 792.

Kichesipirinis, groupe qu'il identifie sous le terme d'«*Otaguottouemins*». Champlain mentionne cependant leur existence à proximité de l'embouchure de la rivière Mattawa («*Mattaouan*»).²⁵ Les Jésuites les nommeront «*Kotakoutouemis*» et «*Otokotouemis*». ²⁶ Si on les dit voisins des Kichesipirinis au nord à l'intérieur des terres, c'est certainement qu'ils nomadisent à l'intérieur de la région s'étendant au nord de la rivière des Outaouais et à l'ouest de la rivière Gatineau. On serait porté à croire que les Kotakoutouemis (Otaguottouemins) seraient les «*Outaoukotouemioueks*» avec lesquels certains Algonquins de Trois-Rivières allaient en traite.²⁷ Si tel était le cas, les Otaguottouemins, qui ne cultivent pas et qui vivent de chasse et de pêche, pourraient avoir fréquenté, non seulement les terres qui s'étendent au nord de la rivière des Outaouais, depuis le lac Kipawa jusqu'au nord des sources de la rivière Dumoine, mais également jusqu'au-delà du Grand lac Victoria.²⁸

Plus à l'ouest, dans l'actuelle province de Québec, d'autres groupes d'Amérindiens, que les documents n'associent pas à des Algonquins, se retrouvent au nord-ouest de ceux-ci, soit les Témiscamingues, les Abitibis, les Timagamis et, à l'ouest, les Népissingues (Nipissings).²⁹ Et encore plus à l'ouest étaient les groupes apparentés aux Ojibwés (ou Chippawas).³⁰ Les Népissingues, nommés en huron «*Askikδanehoronons*», resteront distincts des Algonquins, même si, sur le territoire québécois, certains groupes d'Abitibis et de Témiscamingues se seraient de nos jours intégrés à la nation algonquine. Ces groupes, ou «*nations*», étaient identifiés par le nom du principal lac où ils se rassemblaient l'été.

Seuls deux groupes ethniquement identifiés pouvaient fréquenter de façon systématique la région du lac Kipawa : les Otaguottouemins et les Témiscamingues. Un premier regard sur la grande région des lacs Kipawa et Témiscamingue nous porterait à croire que les autochtones qui s'y trouvaient alors auraient pu appartenir au même ensemble que les Témiscamingues. Il est vrai que le lac Kipawa est un immense élargissement informe de la rivière Kipawa qui se déverse dans le lac Témiscamingue. Il aurait été naturel que les gens de Kipawa se regroupent avec les Témiscamingues. Pourtant, la cartographie et la documentation de l'époque nous conduisent à affirmer que les Témiscamingues étaient beaucoup plus en relation avec les Abitibis qu'ils ne l'étaient avec les Algonquins.³¹ Ä

25. Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, vol. II, (1615), pp. 508, 900.

26. R.J., t. 2, 1640, p. 34; *Ibid.*, t. 6, Table Alphabétique, p. 20.

27. Thwaites, J.R., vol. 18, p. 228; *Ibid.*, vol. 18, p. 258, note 14; R.J., t. 4, 1650, p. 34; Frederik Webb Hodge, *Handbook of Indians of Canada*, pp. 374, 619; Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, t. II, (1615), p. 508, note 6.

28. Raynald Parent, *Histoire des Amérindiens ...*, p. 236.

29. Au temps des Français ces «*peuples*» ne font pas partie de l'entité particulière «*Algonquine*» bien que certains puissent participer à l'appellation générale «*Anishnabe*».

30. Gordon M. Day, «*Nipissing*». in *Handbook of North American Indians*, William C. Sturtevant, General Editor, Volume 15, Bruce G. Trigger, Volume Editor, *Northeast*, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p. 787.

31. Louis Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, *Oeuvres complètes*. Édition critique par Réal Ouellet avec la collaboration d'Alain Beaulieu, vol. II, Appendice VI, p. 1235.

cette époque, les Témiscamingues semblent se distribuer à l'ouest au nord du lac Témiscamingue. Le groupe autochtone vivant actuellement sur la réserve de Témiscamingue se nomme en sa propre langue «*Sagwanicenabe*» ou «*Saugeen anishnabai*», c'est-à-dire les-gens-de-la-tête-du-lac.³² Un mémoire de 1701, portant sur le commerce à la baie d'Hudson, rapporte que la rivière Métabetchouan («*Metabeschouan*»), l'actuelle rivière Montréal en Ontario, est située dans le «*pays*» des Témiscamingues.³³ Cependant, la cartographie les place dans la région nord du lac du même nom. Il est probable alors qu'ils utilisaient les régions avoisinant les cours d'eau situés sur un axe ouest-est, soit l'axe des rivières Blanche du côté ontarien et celui de la rivière des Outaouais, dite rivière des Quinze, du côté québécois. De leur côté, les Otaguottouemins, avant leur dispersion et leur disparition, semblent avoir circulé sur le territoire du sud-ouest vers le nord-est, soit de la région au nord de Mattawa vers la région nord du lac Dumoine et possiblement jusqu'au Grand lac Victoria. En effet, l'axe Kipawa-Dumoine semble un axe adéquat pour regrouper les autochtones de cette région. Les autochtones du lac Kipawa devaient donc être, selon toute probabilité, affiliés aux Otaguottouemins au début du XVII^e siècle. Toutefois, pour ce qui est de la deuxième moitié de ce siècle, du XVIII^e siècle et de la première partie du XIX^e siècle, il est fort probable comme nous le verrons, que ces autochtones puissent se confondre avec les Témiscamingues.

Bien entendu, tout n'est que fluctuation et imprécision dans cette distribution des groupes autochtones de cette région. En fait, ce sera bien des décennies plus tard, par suite de la création des postes de traite en des lieux stratégiques, puis par la gestion continue des Affaires indiennes, que se parachèvera l'élaboration des bandes modernes qui seront attachées à une réserve. À cet égard, Kipawa est, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, un des derniers amalgames en liste.

Les guerres iroquoises et l'abandon de la vallée de l'Outaouais : 1640-1670

Les populations amérindiennes d'Amérique du Nord, dont les Algonquins de la région du lac Kipawa, souffrirent des guerres iroquoises, tout particulièrement entre les années 1640 et 1660. Elles furent également affectées par des épidémies, tout comme celle que Champlain, dès 1611, qualifie de fièvre et qui fit périr plusieurs Algonquins.³⁴ Ces attaques iroquoises, accompagnées à l'occasion par des épidémies et des famines, aggravent ainsi la situation générale et menacent la survie des groupes d'Algonquins.

32. Jacques Frenette, *Le pays des Anicenabe. La revendication territoriale globale de la nation algonquine*, Sainte-Foy (Québec), novembre 1988, p. 229. (Énoncé de revendication documenté et rédigé par Jacques Frenette pour le Conseil de Bande de la Réserve algonquine de Maniwaki). Quelques documents signés par le Conseil de Bande de Témiscamingue sont orthographiés «*Saugeen anishnabai*».

33. C 11 A, vol. 19, f. 318. Mémoire sur le commerce de la baie d'Hudson, 1701.

34. Georges-Émile Giguère, *Oeuvres de Champlain*, vol. I, (1611), p. 409.

Les fuites éparses qui succèdent aux défaites sont un autre élément déstabilisateur de la cohésion des groupes. Les principales directions de fuite sont, outre les refuges de Québec, Trois-Rivières et Montréal, la Huronie, les places fortes françaises et la profondeur des terres au nord d'un vaste arc tracé de Tadoussac aux Grands Lacs en passant par la baie James.³⁵ En tant que groupe ethnique, ils trouvent leur survie tout autant dans des fuites lointaines que dans un rapprochement vers les établissements français, bien que ce rapprochement puisse augmenter les effets désastreux des épidémies. Il en résulte que la rivière des Algonquins, comme elle pouvait être identifiée du temps de Champlain, portera désormais le nom de rivière des Outaouais puisque ce sont des autochtones portant ce nom, venant de la région des Grands Lacs, qui y circuleront principalement à partir de la paix de 1666-1667. Les six principaux groupes qualifiés d'*algonquins* se sont déstructurés, perdant leur identité première, et ont laissé la place à la dénomination algonquaine actuelle.

Durant ce temps, les tentatives de sédentarisation des Algonquins et des Montagnais de Trois-Rivières et de Sillery s'avèrent des échecs. Deux causes sont à retenir : les épidémies et la persistance du nomadisme. Les Algonquins se sont inscrits temporairement dans des missions, mais, contrairement aux Hurons et aux Iroquois, ils ne se résoudront pas à se sédentariser vraiment avant la fin du XIX^e siècle.

Au début des années 1640, les Cinq Nations iroquoises vont bénéficier d'un armement supérieur aux Amérindiens placés dans l'orbite d'influence française, soit les Algonquins, les Hurons et les Montagnais. C'est en effet vers 1642 que les Agniers (Mohawks) obtiennent, principalement des Hollandais de la Nouvelle-Hollande, une grande quantité d'armes à feu qui viennent bouleverser toutes les données traditionnelles des guerres amérindiennes.³⁶ Les premières grandes défaites des Algonquins, de 1647 à 1653, provoquent des évacuations temporaires de la vallée de l'Outaouais.

La défaite de 1647, après la fausse paix de 1646 entre les alliés des Français et les Agniers, est lourde de conséquences; une centaine d'Algonquins (Kichesipirinis et Weskarinis) ont été tués ou capturés.³⁷ Cette défaite est accompagnée d'une épidémie qui vient encore aggraver les pertes. L'année suivante, les Kichepirinis, avec à leur tête Tessouat, et plusieurs Népissingues choisissent Québec pour se mettre à l'abri des attaques iroquoises.³⁸ Ceux qui osent encore accomplir leurs chasses d'hiver s'éloignent plus que d'habitude à l'intérieur des terres au nord du Saint-Laurent.³⁹ Les Français considèrent ce rap-

35. Thwaites, J.R., vol. 45, p. 232; R.J., t. 5, 1660, pp. 9, 28.

36. R.J., t. 3, 1642, p. 49; *Ibid.*, t. 5, 1660, p. 6; Thwaites, J.R., vol. 24, pp. 270-274, 294.

37. R.J., t. 4, 1647, pp. 3-8, 13-14. C'est en retraçant l'origine des chefs algonquins victimes des Agniers que l'on constate qu'il s'agit d'Algonquins Kichesipirinis et Weskarinis.

38. R.J., t. 4, 1648, pp. 20, 44.

39. R.J., t. 4, 1648, pp. 21, 23.

prochement comme étant propice à concéder des terres à des autochtones. Ainsi, le 1^{er} août 1648, le gouverneur concède en roture au chef algonquin du nom de Charles Pachiriny «*au nom des Sauvages*» un lot à l'intérieur du bourg de Trois-Rivières.⁴⁰ Le 29 mars 1649, on confirme un titre formel de propriété sur ce lot : «*un peu plus des deux tiers d'un arpent à l'intérieur de ce qui sera le bourg et une terre de 20 arpents au pied du côteau; toutefois, le titre formel ne vaut pas pour Pachiriny lui-même, mais pour tous les siens, et l'administration en relève des Jésuites*».⁴¹ Deux ans plus tard, en 1651, la Compagnie de la Nouvelle-France concède aux Indiens chrétiens la seigneurie de Sillery «*sous la conduite et directions des pères Jesuites*».⁴² L'endroit porte, en langue montagnaise, le nom de «*Kamiskda d'Angachit*».⁴³ Cette concession, à l'instar de celle de Trois-Rivières, reviendra aux Jésuites en 1699 après que les Montagnais, les Algonquins puis les Abénaquis l'aient abandonnée définitivement vers 1687.⁴⁴

De 1647 à 1653, les attaques iroquoises vont réduire la présence algonquine dans le bassin hydrographique de l'Outaouais. Quelques Weskarinis ont échappé aux raids des Iroquois : en témoigne le fait que René Robinau de Bécancour quitte Trois-Rivières en avril 1652 et se dirige vers Montréal avec quelques Algonquins pour aller «*en traite à la Petite Nation*».⁴⁵ Ces Weskarinis, sous la protection de l'établissement de Montréal, ne s'éloignent pas tellement de cet endroit, bien que, à la suite de l'affaiblissement démographique des Algonquins, les territoires situés au nord de la rivière des Outaouais redeviennent riches en ressources fauniques. En fait, quelques Algonquins et Hurons, demeurés près des Français, accomplissaient des déplacements entre Trois-Rivières et Montréal au risque de leur vie, étant soumis à des attaques constantes de la part des Iroquois.⁴⁶

Une trêve survint entre 1653 et 1657. Puis ce furent à nouveau les hostilités. Entre 1657 et 1665, on considère qu'il n'y a plus d'Algonquins dans tout le bassin hydrographique de l'Outaouais. Les survivants des guerres et des épidémies, à l'exception de ceux qui sont réfugiés près des habitations françaises, ont quitté toutes les régions qu'ils fréquentaient habituellement et se sont dirigés vers le Saguenay, le lac Saint-Jean, la baie James, le lac Nipissing et même les Grands Lacs. À l'été 1664, les Algonquins et les Montagnais

40. Marcel Trudel, *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, p. 374.

41. Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, III, *La Seigneurie des Cent-associés*, II, *La société*, p. 599.

42. *Pièces et documents relatifs à la Tenure Seigneuriale*, Québec, Assemblée Législative du Canada, Imprimerie E.R. Fréchette, 1852, vol. 2, pp. 50-51.

43. *Pièces et documents relatifs à la Tenure Seigneuriale*, vol. 2, pp. 50-51. Les Relations des Jésuites l'écrivent de la manière suivante : «*Ka-Miskouaouangachit*», R.J., t. 4, 1652, p. 36. Ce terme pourrait se traduire par l'expression «*là où ils prennent le saumon avec la lance*», ou, avec sans doute plus d'à-propos, «*Pointe-aux-Anguilles*». Voir à ce sujet Isabelle Robert, *Le site de l'ancienne mission des Jésuites à Sillery*, Mémoire présenté pour l'obtention du grade de maître ès arts, Université Laval, 1990, p. 4, note 1.

44. *Pièces et documents relatifs à la Tenure Seigneuriale*, vol. 2, pp. 51-52.

45. Thwaites, J.R., vol. 37, p. 96.

46. Thwaites, J.R., vol. 37, pp. 92, 104.

demeurés près des Français ne pouvaient plus réunir à eux tous qu'une centaine de guerriers.⁴⁷

De 1648 à 1650, la Huronie est détruite. Dans le même temps, les Népissingues, les Abitibis et les Attikamègues subissent d'importantes défaites.⁴⁸ Ainsi, les Algonquins, réfugiés chez les uns et les autres, se seraient vus de nouveau pourchassés. Plusieurs années plus tard, en 1667, année où les Agniers (Mohawks) participent à la paix française, des Népissingues se terrent toujours au lac «*Alimipegon*» (Nipigon) au nord du lac Supérieur.⁴⁹

Il ne restait plus d'endroits calmes pour offrir une protection assurée aux Algonquins. Pas plus le lac Saint-Jean, le Saguenay, la région de Tadoussac que les hauteurs des terres de l'Abitibi jusqu'à Nicabau, ou même la baie James n'offraient de refuges vraiment sécuritaires. De fait, les Iroquois persistèrent à attaquer les Hurons et les Algonquins partout où ils tentaient de se réfugier. Ainsi, à l'hiver 1657-1658, les guerriers iroquois se partagent en deux grands groupes; l'un va tenter d'exterminer les Algonquins et les Hurons réfugiés à une nouvelle mission sur le lac Huron, et l'autre va attaquer les Montagnais et les Algonquins qui se sont réfugiés chez les premiers au Saguenay.⁵⁰ A l'été 1658, il y eut une pression quasi permanente de la part des Iroquois dans la région de Québec même.⁵¹ Les Iroquois ont même poussé des raids jusqu'à la baie James, tentant d'y pourchasser les Algonquins et autres groupes apparentés qui s'y étaient réfugiés.⁵² Le lac Saint-Jean, le Saguenay et la région de Tadoussac ont même subi des attaques jusqu'en 1665.⁵³

Vers 1660, on retrouve toujours des Algonquins près des habitations françaises ainsi que d'autres, dispersés, au Saguenay, au lac Saint-Jean, à la baie James, et même au lac Supérieur.⁵⁴ Tant que les guerres iroquoises ne seront pas terminées, les exilés des diverses nations algonquines seront réticents à revenir dans l'Outaouais ou à revenir commercer dans la colonie laurentienne. Déjà à la fin des années 1650, les Français, aux prises avec des difficultés dans l'arrivage des fourrures, tentaient, non seulement d'aller eux-mêmes à la recherche de nouveaux approvisionnements, mais également de ramener les Algonquins et les autres nations à la traite sur le Saint-Laurent. Les missionnaires, à Tadoussac,

47. Thwaites, J.R., vol. 48, p. 234.

48. Thwaites, J.R., vol. 35, p. 200; *Ibid.*, vol. 37, pp. 68-70, 96-98, 202-204; *Ibid.*, vol. 38, p. 52; R.J., t. 4, 1650, p. 26; Raynald Parent, *Histoire des Amérindiens ...*, pp. 345-360.

49. P.-F.-X. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France ...*, t. 1, p. 397.

50. Thwaites, J.R., vol. 44, p. 218.

51. Thwaites, J.R., vol. 44, p. 100.

52. Thwaites, J.R., vol. 45, pp. 216, 238; *Ibid.*, vol. 46, pp. 286, 292.

53. R.J., t. 5, 1665, pp. 16-17; Thwaites, J.R., vol. 46, pp. 177, 286, 292.

54. Thwaites, J.R., vol. 45, pp. 216, 238; *Ibid.*, vol. 46, pp. 104-108; Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France, III, La Seigneurie des Cent-Associés, 1627-1663*, tome 2, La Société, Montréal, Fides, 1983, p. 235.

rencontrent à l'occasion des Algonquins et des Montagnais qui reviennent de la Mer du Nord, c'est-à-dire de la baie James.⁵⁵ A l'hiver 1659-1660, Des Groseilliers et Radisson vont dans l'Ouest, chez les Nadouessioux, pour tenter, entre autres choses, de ramener les Hurons et les Algonquins qui s'étaient réfugiés jusqu'au sud du lac Supérieur.⁵⁶ Mais ceux-ci refusent de revenir, pressentant sans doute que la guerre n'est pas encore terminée. Seuls quelques-uns d'entre eux font à l'occasion un immense trajet par le nord pour parvenir à Tadoussac.

Plusieurs de ceux qui ont trouvé refuge près des Français ont échappé aux massacres. D'autres, à l'occasion, s'essayaient à revenir de leurs lointains exils. Dès 1660, une année encore dangereuse pour les Algonquins, plusieurs de ceux-ci, sont «*venus de nouveau de la mer du Nord*», aux dires du missionnaire Ménard.⁵⁷ Un des chemins pris pour le retour passe par la région de Nicabau. Un chef qualifié d'Algonquin, qui revenait cet été-là de la région de la baie James, a préféré prendre une des routes le conduisant au lac Saint-Jean plutôt que celle qui le menait à Trois-Rivières.⁵⁸ Il est possible aussi que la surcharge démographique au sud de la baie James, provoquée par les réfugiés algonquins et autres, ait obligé une partie des Algonquins à revenir sur leurs pas chasser vers la hauteur des terres et à tenir des rencontres annuelles dans des lieux comme Nicabau.⁵⁹

La rivière des Algonquins, comme elle se nommait au temps de Champlain, sera désormais la rivière des Outaouais. Comme le rapporte le père Allouez, en 1667, les Outaouais disent que la rivière leur appartient et qu'ils ne permettent à personne d'y voyager sans leur consentement.⁶⁰ En réalité, ni les groupes identifiés comme Outaouais, ni les Algonquins (lorsque certains survivants y reviendront) n'auront une réelle emprise sur cette route commerciale. En effet, avec l'arrivée de nouvelles troupes françaises en 1665 (le régiment de Carignan-Salières) et un plus grand nombre de colons, donc de miliciens, les Français sont en mesure d'exercer eux-mêmes un meilleur contrôle sur la rivière des Outaouais. L'établissement de forts dans l'Ouest exige que la route de l'Outaouais soit à leur disposition. De plus, à cette époque, les intermédiaires amérindiens perdent de leur influence au profit des coureurs des bois qui vont de plus en plus près des sources d'approvisionnement en fourrures.

55. Thwaites, J.R., vol. 46, p. 108.

56. Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France, III, La Seigneurie des Cent-Associés*, tome 2, *La Société*, p. 235.

57. Thwaites, J.R., vol. 46, p. 108.

58. Thwaites, J.R., vol. 45, p. 232. Le chef «*algonquin*» dont il est question ici est dit se nommer A8atanik et avoir «*receu le saint Baptesme, il y a dix ans, dans le país des Nipisiriniens*». *Ibid.*, p. 216. Il se peut qu'il s'agisse d'un Algonquin christianisé chez les Népingues lors de son exil, mais un an plus tard, s'il s'agit bien du même, il serait qualifié de «*Nipissiriniens*». *Ibid.*, vol. 46, p. 250. Rappelons que les *Relations des Jésuites* ne font pas toujours la distinction entre les Algonquins et les autres groupes algonquiens.

59. Thwaites, J.R., vol. 46, p. 282.

60. R.J., t. 6, 1667, p. 17.

Si nous tentons d'identifier les fuites de certains groupes d'Algonquins, nous pouvons relever que les Onontchataronons ont procédé en trois mouvements de fuites principaux, de 1643 à 1650, de 1647 à 1650 et de 1657 à 1659.⁶¹ Tout d'abord, dès 1643, un premier groupe d'entre eux trouve asile chez les Hurons Arendaronons, leurs voisins immédiats, et un autre se réfugie tout d'abord à Montréal puis à Trois-Rivières. Ils feront essentiellement la même démarche en 1647 pour finalement être repoussés encore plus loin après les offensives iroquoises encore plus sévères de 1648-1650 qui virent la destruction de leurs hôtes hurons. Les Onontchataronons qui avaient cru trouver la sécurité près des Hurons furent obligés de fuir encore plus à l'ouest. La trêve de 1653 permet à quelques-uns de revenir dans l'Outaouais, mais dès 1657 la reprise des hostilités va contribuer à vider totalement la vallée de l'Outaouais de ses populations algonquines pendant plusieurs années.

Il semble que les Weskarinis, qui sont sans doute les plus fortement touchés, se soient approchés des Français surtout à Montréal mais aussi à Trois-Rivières. Les Kichesipirinis ont fui en majorité à Trois-Rivières, et en partie à Sillery. Les Mataoueskarinis, en 1672, se retrouvent encore à la baie James.⁶² Il est probable que les survivants des guerres et des épidémies soient revenus sur les terres de chasse fréquentées antérieurement, mais rien jusqu'à maintenant ne peut nous le confirmer. De toute façon, il est tout aussi probable que leurs anciens lieux de chasse soient utilisés désormais par des Iroquois qui chassent déjà jusque dans la région de la rivière Mattawa.

Les Otaguouttouemins, ceux qui selon toute probabilité ont fréquenté les terres du Nord-Ouest québécois entre Kipawa et le Nord de la rivière Dumoine, ont également été repoussés vers des régions plus nordiques. On perd très rapidement leurs traces dans la documentation historique.

Au-delà des Algonquins, les Népissingues, les Témiscamingues et les Abitibis ont également été assaillis par les Iroquois, et devront eux aussi, pendant un certain temps, quitter leurs régions.⁶³ Les Abitibis, par exemple, se réfugieront aussi loin qu'au nord du lac Saint-Jean. C'est tout dire que les Iroquois ont porté la guerre bien au-delà du lac Témiscamingue.

61. R.J., t. 3, 1643, p. 61; *Ibid.*, t. 3, 1644, p. 100; *Ibid.*, t. 4, 1647, p. 71; *Ibid.*, t. 5, 1658, pp. 14-15; *Ibid.*, t. 5, 1659, pp. 2-5; Thwaites, J.R., vol. 27, p. 36; *Ibid.*, vol. 44, pp. 100, 218-238; *Ibid.*, vol. 45, pp. 96-98, 106-112, 150-156, 246-248, 258.

62. F. W. Hodge, *Handbook of Indians of Canada*, p. 279; Thwaites, J.R., vol. 18, p. 258.

63. R.J., t. 5, 1660, p. 12; R.J., t. 6, 1667, pp. 24-26.

Le retour des Algonquins : 1670-1700

C'est vers le début des années 1670 que s'enclenche peu à peu le mouvement de retour des survivants exilés. Ce mouvement de retour fait suite non seulement à la fin des guerres avec les Iroquois avec la participation des Agniers (Mohawks) au traité de paix en 1667, mais il est également une conséquence des guerres siouses qui vont tout autant bouleverser l'Ouest que les guerres iroquoises ont bouleversé l'Est. Ce serait, en effet, en conséquence des guerres siouses que les Népissingues et les Amikoués, à l'instar de plusieurs autres nations de l'Ouest, vont revenir sur leurs anciennes terres de chasse dans la région du lac Nipissing.⁶⁴

Quelques Algonquins, parmi les exilés, faisaient un trajet immense pour venir contacter les Français dans la région de Tadoussac, mais l'ensemble des Algonquins tardèrent à retourner sur leur territoire. En 1670, quelques-uns, revenant de la baie James, vont hiverner à Tadoussac.⁶⁵ À leur retour ils peuvent informer les Français que les Anglais sont maintenant à la baie d'Hudson.⁶⁶ En 1671 le père Albanel est même chargé de prévenir les autochtones qui avaient fui vers la baie James que la guerre avec les Iroquois est terminée et qu'ils peuvent revenir commercer au lac Saint-Jean.⁶⁷ En 1672, le père Albanel constate que les rives du lac Saint-Jean se repeuplent depuis peu mais par des populations amérindiennes étrangères : «*Les Habitans ont esté extremement diminuez par les dernieres guerres qu'ils ont euës avec l'Iroquois, et par la petite verole, qui est la peste des Sauvages; maintenant ils commencent à se repeupler par des gens des Nations estrangeres, qui y abordent de divers costez, depuis la paix*».⁶⁸ En 1674, il y a des Algonquins à «*Mou-*

64. Raynald Parent, *Histoire des Amérindiens ...*, pp. 408-409. Voir entre autres, R.J., t. 6, 1671, pp. 24-25, 36, 39; *Ibid.*, t. 6, 1672, pp. 31, 35-36; Nicolas Perrot, *Mémoire sur les moeurs, coustumes et relligion des sauvages de l'Amérique septentrionale*, pp. 86-91, 99-104, 126. Concernant les Amikoués (Castors), il peut s'agir d'une nation distincte, mais également d'une tribu népissingue. Voir R.J., t. 6, 1671, p. 36. Voir aussi, F. W. Hodge, *Handbook of Indians of Canada*, p. 20. Un dénombrement des Indiens alliés des Français, que l'on croit être de Maray de La Chauvignerie, nous identifie des Amikoués comme étant une des «*familles*» (clans) Népissingues. C 11 A, vol. 66 f. 249. «*Dénombrement des nations sauvages qui ont rapport au gouvernement du Canada, des guerriers de chacune d'elles, avec leurs armoiries, etc.*», [Anonyme], 1736. Il s'agit ici du dénombrement des nations indiennes attachées aux Français, et marqué de l'année 1736. Henry R. Schoolcraft, dans son livre *History of the Indian Tribes of the United States*, vol. III, p. 558, attribue ce manuscrit à Maray de La Chauvignerie, in O'Callaghan, G. B., *Documents relative to the Colonial History of the State of New York*, Albany, vol. 9, p. 1058. La mention l'attribuant à Joncaire, à la fin du même document, serait donc erronée. Voir également ce document de Maray de La Chauvignerie imprimé dans *Le Bulletin de Recherches Historiques*, vol. 34, (1928), pp. 541-551. Dans cette transcription on laisse suggérer la date de 1726 pour ce document.

65. C 11 E, vol. 1, f. 181. Mémoire sur la domination des Français en Canada envoyé à M. de Bonrepas à Londres. Canada, juillet 1687.

66. C 11 A, vol. 3, f. 81. Mémoire de Talon à Colbert sur le Canada. Québec, 10 novembre 1670.

67. R.J., t. 6, 1672, p. 48.

68. R.J., t. 6, 1672, p. 44.

chau Ouraganich» (dans la région du lac Onistagane, au nord du lac Saint-Jean), et le père Crespieul en baptise trois lorsqu'il y séjourne du 2 avril au 6 mai.⁶⁹

Enfin, pour tout le reste du XVII^e siècle, plusieurs Algonquins persisteront à fréquenter les régions de Tadoussac, Chicoutimi et du lac Saint-Jean. Ils chassent non loin de ces deux dernières régions.⁷⁰ Jean-Baptiste Oustiouanich, qui était le chef de Tadoussac en 1696, serait, semble-t-il, un Algonquin d'origine.⁷¹ Ce sera au cours des années 1680, à ce qu'il nous semble, que plusieurs Algonquins, réfugiés dans les limites de la Ferme de Tadoussac, soit au Saguenay et au lac Saint-Jean, vont quitter ces endroits et revenir sur des territoires plus rapprochés de la colonie française. On constatera alors une diminution de la population du territoire de la Ferme de Tadoussac.⁷² Les bienfaits que les Algonquins pouvaient espérer de leur retour près des Français ont été en partie effacés par des épidémies comme celle de la petite vérole de 1670.⁷³ De même, les épidémies, de rougeole notamment, qui frappèrent la colonie en 1687 et firent plusieurs morts dans les missions de la région de Montréal, n'ont sans doute pas épargné les Algonquins, même ceux qui ne sont pas domiciliés.⁷⁴

Au début des années 1690, plusieurs Algonquins fréquentent de nouveau des terres de chasse de chaque côté de la rivière des Outaouais. Ils sont toutefois soumis aux attaques des Iroquois qui ont repris la guerre, mais ils profitent d'une certaine sécurité par la présence militaire française à Fort Frontenac (Cataracoui), ainsi que des groupes qui viennent traiter à Montréal, soit les groupes dits Outaouais, les Têtes-de-boule, les Népissingues bien entendu, sans oublier les escortes de voyageurs français.⁷⁵ Sans la présence des voyageurs français d'ailleurs, les Algonquins, de même que les Népissingues, n'osent plus monter leurs camps d'été près des rives de l'Outaouais. Les Iroquois avaient pris l'habitude de chasser et de trapper au sud de la rivière des Outaouais dans ces régions depuis les grandes défaites algonquines des années 1640 à 1660. Toutefois, à l'hiver

69. Jean-Paul Simard, «*Le meeting de M⁸chau 8raganich*», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VI, no 2 (1976), p. 3. Simard écrit que ce sont des Algonquins inférieurs provenant du Saint-Maurice. Voir Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac 1668-1700*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1972, pp. 11-15.

70. Thwaites, J.R., vol. 62, p. 214.

71. Raynald Parent, *Histoire des Amérindiens ...*, pp. 622-623, note 387. Parent se réfère aux Registres de Tadoussac. Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac 1668-1700*, pp. 89, 158, 204; Léo-Paul Hébert, *Le Troisième Registre de Tadoussac, Miscellaneorum Liber*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1976, pp. 24, 32, 34, 271. (Coll. «Tekouerimat» n. 3).

72. C 11 A, vol. 7, f. 229. M. Riverin, «*Mémoire Important sur la traite de Tadoussac ...*», 19 novembre 1685. Précisons que Riverin note cette diminution de la population algonquine de la Ferme de Tadoussac deux ans avant l'épidémie de 1687. Le Domaine du roi, ou Ferme de Tadoussac, est un vaste territoire qui depuis le milieu du XVII^e siècle englobe l'intérieur des terres des régions du Saguenay, du lac Saint-Jean et de la Haute-Côte-Nord.

73. R.J., t. 6, 1670, p. 7.

74. C 11 A, vol. 9, f. 5. Denonville et Champigny au Ministre, Québec, 6 novembre 1687; *Ibid.*, vol. 9, f. 130v. [Anonyme], «*Mémoire De L'Estat Present Des Affaires de Canada sur la guerre des Iroquois du 27 Octobre 1687*».

75. C 11 A, vol. 12, ff. 93-95. Champigny au Ministre. Québec, 5 octobre 1692.

1694-1695, les Algonquins et les Népissingues se permettent de demeurer près de l'Île-des-Allumettes tout simplement parce que le sieur de Coulonge, parent avec l'ancien gouverneur d'Ailleboust, y a construit un fort et qu'ils s'y sentent en sécurité.⁷⁶ Des Iroquois des Cinq Nations ont visité ce fort en ce même hiver 1694-1695, malgré l'état de guerre qui existait encore en ce temps-là.⁷⁷ Puis, quelques années plus tard, en 1697, un groupe de 34 Algonquins, avec à sa tête le jeune chef «*Ki8et*» (ou «*Kioueb*»), défait un parti d'Iroquois de même nombre, en chasse dans la région de Kinté près du Fort Frontenac (Cataracoui).⁷⁸ Ce pourrait être un indice sérieux permettant de croire à un retour des Algonquins sur leurs anciennes terres de chasse, mais ce serait sans compter sur le fait que le chef Kiouet est affilié, ou attaché, à la mission de Trois-Rivières. De plus, la documentation cartographique ultérieure aux guerres iroquoises persiste à souligner que les Algonquins seraient disparus ou ne seraient toujours pas revenus sur les terres de chasse situées au nord du fleuve Saint-Laurent et de chaque côté de la rivière des Outaouais en inscrivant des mentions comme «*terres des anciens Algonquins*» ou même souvent et par confusion «*terres des anciens Outaouais*», ou même encore, pour spécifier que ces terres ont été conquises par les Iroquois, les indications «*Iroquois*» et «*contré des Six Nations*».⁷⁹ Enfin, la paix de 1701, tenue à Montréal, viendra clore la période trouble de l'histoire des Algonquins.

Le principal résultat de la période 1640-1700, qui a été marquée par des épidémies, des guerres et des fuites, fut d'effacer les distinctions tribales algonquines. Après les fuites, il n'est plus question d'Onontcharonons, de Weskarinis, de Kichesipirinis, de Kénouches, de Mataouaskarinis et d'Otaguottouemins. On ne parlera plus désormais que d'Algonquins identifiés à trois régions principales : Domaine du roi (ou Ferme de Tadoussac), Trois-Rivières (auquel il faut associer le Cap-de-la-Madeleine) et les missions de la région de Montréal (la mission de La-Montagne, le Bout-de-l'île et l'Île-aux-Tourtres tout d'abord, puis le lac des Deux-Montagnes).

Avec le retour des populations algonquines, il n'est plus question d'identifier les individus ou groupes d'individus qui auraient pu appartenir aux anciennes «*nations*» algonquines qui

76. C 11 A, vol. 14, f. 65. Relation d'événements survenus en 1694-1695. Sans signature.

77. C 11 A, vol. 13, ff. 382v.-383. De Callières au Ministre. Présentation des affaires publiques et privées de Montréal. Montréal, 27 octobre 1695. Les Agniers prétendaient que des pourparlers de paix étaient en cours.

78. Benjamin Sulte, «*Ki8et vainqueur de la Chaudière Noire*», in Gérard Malchelosse, *Mélanges historiques. Études éparses et inédites de Benjamin Sulte. Compilées, annotées et publiées par Gérard Malchelosse*, Montréal, 1918, pp. 85-88. Voir de même, Gérard Malchelosse, «*Ki8et et la Chaudière-Noire*». *La Revue nationale*, vol. IV, n. 11 (1922), pp. 341-345. Voir aussi *Les Ursulines de Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Trois-Rivières, P. V. Ayotte, 1888, (AMDG, tome premier), p. 20. Les Ursulines emploient l'orthographe «*Ki8eb*». Ce jeune chef Kiouet sera celui qui représentera les Algonquins à la Grande Paix de Montréal en 1701. P.-F.-X. de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France ...*, tome II, livre XVIII, pp. 281-282.

79. Marcel Trudel, *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, figure 51. *Collection de Cartes Anciennes et Modernes pour servir à l'étude de l'Histoire de l'Amérique et du Canada*, Québec, Éditée par l'Institut d'Histoire et de Géographie de l'Université Laval, 1948, figure 81.

fréquentaient jadis les terres de chasse de chaque côté de la rivière des Outaouais. Ces populations algonquines ne se présentent plus à nous comme étant des Kichesipirinis, des Weskarinis ou des Otaguottouemins. La dernière mention se rapportant à une telle distinction tribale remonte en l'année 1664. Dans un arrêt du Conseil de Québec où il est ordonné qu'à l'avenir ces derniers seront soumis aux lois, on mentionne un seul des anciens groupes algonquins; il s'agit des Algonquins dits «*Yroquetz*» du nom d'un de leur chef, c'est-à-dire les Onontcharonnons. Leur chef, qui était à Québec en ce moment-là, portait le nom de «*Gahyk8an*» (Gahykouan).⁸⁰

En 1684, au Fort Frontenac, ils réunissent 72 guerriers devant le gouverneur LeFebvre de La Barre qui tente d'attaquer les Iroquois des Cinq Nations. Ces 72 guerriers se partagent en deux groupes, ce qui respecte sans doute la situation géographique des Algonquins, l'un provenant somme toute de la région de Trois-Rivières, et l'autre de la région de Montréal. On ne relève pas d'Algonquins de Sillery, puisque cette communauté d'Algonquins et de Montagnais est pratiquement décimée suite à l'épidémie de petite vérole de 1670.⁸¹ Un des groupes de guerriers algonquins de 1684 est conduit par le sieur Hertel et l'autre par le sieur Grandpré. Ces deux officiers proviennent de la région de Trois-Rivières. Toutefois, on sait que Grandpré hivernait parfois avec des Algonquins et des Népissingues le long de la rivière des Outaouais.⁸² Les Algonquins qui survivent aux guerres iroquoises et aux épidémies ne présentent donc plus, au-delà des années 1660, leur ancienne organisation ethnique, mais une nouvelle réalité, basée sur les deux principaux lieux de rassemblement, Trois-Rivières et Montréal.

II - Le réaménagement territorial et ethnique : 1700-1760

Le territoire occupé au XVII^e siècle par les Algonquins de l'Outaouais, bien que demeurant difficile à cerner, doit probablement correspondre à ce qui sera mieux connu pour le XIX^e siècle. Nous délaisserons quelque peu les groupes d'Algonquins qui, comme nous l'avons vu plus haut, se sont déplacés de l'Outaouais vers le Saguenay, et même ceux du Bas-Saint-Maurice qui se présentent maintenant à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine.

80. *Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, Québec, A. Côté, 1885, vol. 1, p. 174. Précisons que certains ont fait l'erreur de transcrire «*Iroquois*» à la place d'Iroquets. Voir *Arrêts et Réglements du Conseil Supérieur de Québec et ordonnances et jugements des intendants du Canada*, Québec, E. R. Fréchette, 1855, pp. 16-17. «*Arrêt du Conseil Supérieur de Québec qui soumet les Sauvages à la peine portée par les Lois et Ordonnances de France, pour raison de meurtre et de viol, du 21e. avril 1664*».

81. R.J., t. 6, 1670, p. 7; Isabelle Robert, *Le site de l'ancienne mission des Jésuites à Sillery*, Université de Montréal, Faculté des Lettres, Mémoire présenté pour l'obtention du grade maître ès arts (M.A.), 1990, p. 18.

82. C 11 A, vol. 4, f. 55. Congé accordé par Frontenac au sjeur Du Pas pour aller à la chasse aux environs de Mataouan, avec les sieurs Villeray, Granpré et deux Indiens, où ils pourront hiverner. Le 5 octobre 1673.

Tout comme les Attikamègues au XVII^e siècle, les Têtes-de-boule, à partir du XVIII^e siècle, semblent s'inscrire dans la fréquentation des terres de chasse situées au-delà de ces hauteurs de terres. En effet, les terres de chasse ont souvent comme limites des traits géographiques particuliers : un saut, l'embranchement d'une autre rivière, un lac, un portage, etc.⁸³ De même, rien ne fait voir de manière précise que les Algonquins, au début comme à la fin du Régime français, fréquentaient les régions des lacs Cabonga et Grand lac Victoria (Kitchisaking). En fait, l'arrière des terres dans la vallée de l'Ou-taouais reste un peu dans l'ombre durant tout le Régime français. Cela est dû au fait que la présence française s'inscrit surtout sur la route même que constitue la rivière des Ou-taouais, route fréquentée par les commerçants et les coureurs de bois mais aussi par les officiers militaires qui se rendent dans les Pays-d'en-Haut.

La Ferme de Tadoussac

Au début du XVIII^e siècle, des Algonquins sont toujours présents au lac Saint-Jean (dont la région est incluse dans le Domaine du roi, ou Ferme de Tadoussac) tel que nous le constatons lors du sévère pillage faunique causé par les Abénaquis et les Hurons à l'hiver de 1704-1705 ainsi qu'à l'hiver 1706-1707.⁸⁴ En 1707, l'intendant Raudot devra émettre une ordonnance, défendant aux Abénaquis de Saint-François et aux Hurons de Lorette d'aller chasser sur les limites des traites de Tadoussac *«pour empêcher la guerre qui surviendrait sans doute entre ces nations qui nous sont alliées»*.⁸⁵ Cependant, malgré l'aide apportée par le commis du poste du lac Saint-Jean en subvenant aux besoins des Algonquins et des Montagnais pendant deux années entières, ceux-ci se virent dans l'obligation d'abandonner ce poste, *«le meilleur de tous ceux de la sous-ferme, s'étant rendu errants de toutes parts, tant vers les Anglais de la Baie du Nord qu'aux habitations françaises»*.⁸⁶ Plus tard, au début des années 1720, les dirigeants de la Compagnie des

83. D. S. Davidson, *«The Family Hunting Territories of the Grand Lake Victoria Indians»*. *International Congress of Americanists Proceedings*, vol. 22, n. 2 (1928), p. 82; John T. McGee, *«Family Hunting Grounds in the Kippewa Area, Quebec»*. *Primitive Man*, vol. 24, n. 3 (July 1951), p. 52.

84. C 11 A, vol. 25, ff. 27, 29v. Raudot au Ministre. Québec, 27 octobre 1707; *Ibid.*, vol. 27, f. 55v. François Hazeur au Ministre Pontchartrain. Québec, 5 novembre 1707; Série F3, vol. 9, f. 84. *«Ordonnance de M. Raudot qui défend à toute personne de traiter ni chasser dans le Domaine de S.M. renfermé dans les Limites de Tadoussac à peine de confiscation de leurs armes, chasse et marchandises et de 1000 l. d'amande»*, 26 sept. 1707; C 11 A, vol. 59, ff. 297v.-298v. *«Copie de l'original de la Réquête du S. Hazeur sous fermier de la Traite de Tadoussac et de l'ordonnance partielle de M. Raudot intendant du 26 septembre 1707 concernant la Traite»*. Voir aussi Raynald Parent, *Histoire des Amérindiens, du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : ...*, p. 726.

85. *Arrêts et Règlements du Conseil Supérieur de Québec, et Ordonnances et Jugements des Intendants du Canada*, Québec, Assemblée Législative du Canada, Imprimerie E.R. Fréchette, 1855, vol. 2, p. 361. *«Ordonnance au sujet des Limites du Domaine du Roi, appelé Traite de Tadoussac; du vingt-trois mai, mil sept cent trente-trois»*.

86. C 11 A, vol. 27, f. 55v. François Hazeur au Ministre Pontchartrain. Québec, 5 novembre 1707; *Ibid.*, vol. 25, ff. 42-44. Prise en considération par Raudot de la demande de Hazeur de faire comparaître Pierre Poulin pour infraction sur sa sous ferme de Tadoussac, Québec, 11 octobre 1706; *Ibid.*, vol. 59, ff. 297v.-298v. *«Copie de l'original de la Réquête du S. Hazeur sous fermier de la Traite de Tadoussac et de l'ordonnance partielle de M. Raudot intendant du 26 septembre 1707 concernant la Traite»*; Série F3, vol. 9, f. 84. *«Ordonnance de M. Raudot qui défend à toute personne de traiter ni chasser dans le Domaine de*

Indes occidentales ont cherché inutilement à attirer les Algonquins de Trois-Rivières au poste de Chicoutimi «où ils ont déjà réuni plusieurs Familles de la même Nation, & de celle des Montagnez, sous la conduite d'un missionnaire Jesuite». ⁸⁷ Peu à peu, ces Algonquins finirent par s'assimiler à l'ensemble des Montagnais du lac Saint-Jean et du Saguenay. Il est intéressant de constater que le père Laure, qui connaissait déjà la langue algonquine, se fit instruire dans la langue montagnaise, en 1720, à Chicoutimi, par une Algonquine, la femme du commis Nicolas Pelletier. ⁸⁸

La région de Trois-Rivières

La région de Trois-Rivières avait été un lieu de rencontre pour plusieurs groupes amérindiens. Concernant les Algonquins, et exception faite du groupe du chef Batiscan localisé à l'ouest du Saint-Maurice, tous les groupes algonquins présents à Trois-Rivières entre 1603 et 1700 proviennent, comme nous l'avons vu plus haut, de la vallée de la rivière des Outaouais. À la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, on y rencontrait des Algonquins, des Hurons, des Montagnais, des Abénaquis, des Iroquois, des Attikamègues qui disparaissent pour être remplacés par les Têtes-de-boule et bien d'autres. Les principaux points d'arrêts pour les missions des Algonquins dans la région de Trois-Rivières furent les suivants : «*Petit Passage*», «*Grand-Passage*» et les «*Chenaux*». ⁸⁹ Rappelons que le chef algonquin Pachiriny s'est vu concéder au nom des siens, en 1648 et 1649, un lopin à Trois-Rivières même et un terrain de 20 arpents au pied du coteau. ⁹⁰ Enfin, pendant un certain temps, la mission principale se tint à Cap-de-la-Madeleine.

Les espoirs des missionnaires d'attirer à Trois-Rivières un grand nombre de néophytes de toutes nations se sont évanouis. Au début du XVIII^e siècle, la mission destinée aux Algonquins est grandement altérée et, en 1721, la mission du Cap-de-la-Madeleine n'est plus réellement active : «*on voit bien encore aux environs une troupe d'Algonquins, dont la plûpart ont été baptisés dans leur Enfance, mais qui n'ont aucun exercice réglé de la*

S.M. renfermé dans les Limites de Tadoussac à peine de confiscation de leurs armes, chasse et marchandises et de 1000 l. d'amande», 26 sept. 1707.

87. P.-F.-X. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France ...*, tome, III, livre VI, p. 114.

88. Thwaites, J.R., vol. 68, pp. 52-54.

89. *Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome premier, p. 22.

90. Marcel Trudel, *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, p. 374; Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, III, *La Seigneurie des Cent-associés*, tome II, *La Société*, p. 599. Sur cette terre de Pachiriny, on peut consulter comme documents ceux qui suivent : ANQ., E-21/144, *Biens des Jésuites, Aveux et dénombremens. Sillery. Divers*, [sans date], QBC., 20-101 : *Requête des Pères Jésuites, [...] au gouverneur Callières et à l'intendant Champigny, [1699], [non paginé]*; *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, Québec, Archives de la Province de Québec, (sous la direction de Pierre-Georges Roy), 1922-1923, «*Mémoire au ministre de Pontchartrain au sujet de la seigneurie de Sillery*», 29 mars 1707, pp. 30-31. D'Auteuil critique dans ce mémoire le comportement des Jésuites, non seulement en ce qui a trait à la Seigneurie de Sillery, mais également au sujet de la terre dite Pachiriny. Dans les faits, la terre de Pachiriny est intégrée au domaine foncier de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine. J.C.A.B.C., 1824, Appendice (R), [sixième page].

Religion». ⁹¹ En 1736, le nombre de guerriers algonquins se présentant annuellement à Trois-Rivières s'établirait entre 15 et 20. ⁹² Cela signifierait une population d'environ 70 à 90 personnes.

Les Têtes-de-boule : du Haut-Saint-Maurice au Lac Supérieur

Les mentions relatives au terme «*Attikamègues*» (nation jadis fréquentant les terres du Haut-Saint-Maurice) vont graduellement disparaître de la documentation historique à l'approche de l'année 1700. Parallèlement à cette disparition, les mentions concernant les «*Têtes-de-boule*» seront de plus en plus fréquentes. On pourrait se demander s'il s'agit d'une même population et si le transfert onomastique ne serait dû qu'à un jeu de mots des Français. Généralement les historiens ont accepté une telle explication, qui pourrait sembler renforcée par D.S. Davidson qui rapportait en 1928 que les Têtes-de-boule s'appelaient eux-mêmes «*Tcekamèk' iriniwak*» ou Poissons Blancs. ⁹³ Beaucoup d'informations viennent toutefois contredire l'assertion voulant que les Têtes-de-boule seraient les descendants des anciens Attikamègues.

En fait, il est évident que nous avons là deux populations différentes. Tout d'abord on ne peut faire abstraction qu'un groupe ethnique dénommé Têtes-de-boule est facile à retracer dans les sources. Une des dénominations se rapportant à eux serait «*Machatanitibis*» ou «*Machakandibi*». ⁹⁴ Le terme «*Têtes-de-boule*» peut être confondu avec celui de «*Gens des terres*», mais ce dernier terme est plus général, pour englober plusieurs autres groupes de l'intérieur des terres. Par contre, le terme «*Têtes-de-boule*» est particulier à un groupe, comme les termes Têtes-plates, Pieds-noirs, Népissingues, Algonquins, etc. Les Têtes-de-boule proviennent du nord-est du lac Supérieur. Leurs traditions orales rapportent qu'ils auraient acquis leurs nouveaux territoires de chasse dans le Haut-Saint-Maurice à la suite de la disparition ou de l'exil des Attikamègues et des «*Omamis*». ⁹⁵ Ces Omamis auraient

91. P.-F.-X. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France ...*, t. III, p. 114.

92. C 11 A, vol. 66, f. 237. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie.

93. D. S. Davidson, «*Notes on Tete de Boule Ethnology*». *American Anthropologist*, vol. 30, (1928, New series 1962), p. 18.

94. Camille de Rochemonteix, *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710)*, (Éditée et Annotée par Le P. Camille de Rochemonteix de la Compagnie de Jésus), Paris, Letouzey et Ané, Éditeurs, 1904, lettre 39, datée de Québec pour l'année 1709, p. 99. Ces lettres sont attribuées à Antoine-Denis Raudot. Voir W. Vernon Kintz *The Indians of the Western Great Lakes 1615-1760*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1940, p. 366. Voir Donald J. Horton, «*Raudot, Antoine-Denis*», *Dictionnaire biographique du Canada*, 1969, vol. 2, p. 578. Voir aussi Norman Clermont, *Ma femme, ma hache et mon couteau croche : deux siècles d'histoire à Weymontachie*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1982, p. 18. (Coll. Civilisation du Québec. Série Cultures amérindiennes 18). Frederick Webb Hodge privilégie l'orthographe de Bacqueville de La Potherie, soit «*Michacondibi*». Ce terme signifierait «*big head*». Frederick Webb Hodge, *Handbook of Indians of Canada*, p. 288. Le nom de Machacandibi correspond sans doute également au nom d'une rivière du nord ontarien que ce groupe fréquentait. Cette rivière Machacandibi peut être identifiée comme étant l'actuelle rivière Moose. Louis-Armand de Lom d'Arce de Lahontan, *Oeuvres complètes*, vol. 1, p. 525. Selon nous, il pourrait tout autant s'agir d'un des affluents de la rivière Moose.

95. Norman Clermont, *Ma femme, ma hache ...*, pp. 18-20; Valérie Burger, «*Indian Camp Sites on Kempt and Manouan Lakes in the Province of Quebec*». *Pennsylvania archaeologist Bulletin*, vol. XXIII, n. 1 (1953), p. 33.

chassé dans les régions situées immédiatement au nord, au sud et à l'est des lacs Kempt et Manouane.⁹⁶ Toutefois, les Relations des Jésuites ne font pas mention qu'un groupe dénommé «*Omami*» fréquentait un territoire jouxtant celui des Algonquins ou des Attikamègues. Il semble que le vocable «*Omami*» identifierait tout groupe situé en aval des cours d'eau.⁹⁷ Si on se réfère à la tradition orale des Têtes-de-boule, le mot «*Omamis*» n'aurait désigné alors tout simplement que des Amérindiens qui, vers 1720 ou 1740 environ, donc pour le XVIII^e siècle et non auparavant, se situaient en aval de la rivière, soit pour lors les Algonquins du Bas-Saint-Maurice.

On peut relier l'apparition des Têtes-de-boule à Trois-Rivières à la fermeture de la plupart des postes et forts français de l'Ouest à la fin du XVII^e siècle.⁹⁸ Les Têtes-de-boule, voulant commercer avec les Français, seraient descendus à Trois-Rivières, et voyant les anciennes terres de chasse des Attikamègues abandonnées et disponibles, se seraient déplacés, depuis le nord du lac Supérieur, par petits groupes ou par bandes et seraient arrivés dans le Haut-Saint-Maurice par vagues successives. Sous le Régime français, on découvre les Têtes-de-boule allant en traite en des endroits aussi distants que Trois-Rivières, Montréal, Michipicoten et Témiscamingue. Lorsque Charlevoix les mentionne, il les situe en amont de la rivière des Outaouais, au-delà des Népissingues et des Témiscamingues.⁹⁹ Bougainville note, le 16 juin 1758, que ce sont les Népissingues qui les amènent aux Français pour participer à la guerre.¹⁰⁰ De plus, il ajoute que les Têtes-de-boule commercent plus avec les Anglais de la baie d'Hudson qu'avec les Français. Ils font, selon nous, partie d'un ensemble ethnique distinct dont les membres évoluent de façon éparse sur des terres de chasse qui s'étendent «*depuis les trois rivières jusque vers le haut de la rivière des Outaouais dans les terres*».¹⁰¹

Le dénombrement de 1736, attribué à Maray de La Chauvignerie, donne les chiffres de 400 puis 600 guerriers Têtes-de-boule.¹⁰² Les Têtes-de-boule sont ici dénommés «*Gens des terres*». Une telle expression pourrait laisser croire que la désignation «*Têtes-de-boule*» contiendrait une connotation plus large que restreinte. De même, le fait qu'ils fréquentent un vaste territoire qui va de Trois-Rivières jusqu'au lac Supérieur pourrait

96. Valérie Burger, «*Indian Camp Sites ...*», p.33.

97. Frederick Webb Hodge, *Handbook of Indians of Canada*, p. 380; Gordon M. Day et Bruce G. Trigger, «*Algonquin*», p. 797.

98. Gérard McNulty et Louis Gilbert, «*Attikamek (Tête de Boule)*». In William C. Sturtevant (General Editor), *Handbook of North American Indians*, vol. 6, June Helm (Volume Editor), *Subartic*, Washington, Smithsonian Institution, 1981, p. 210.

99. P.-F.-X. Charlevoix, *Histoire et description ...*, t. III, pp. 186-187.

100. *RAPQ.*, 1923-1924, p. 325. Louis-Antoine de Bougainville, «*Journal de l'expédition d'Amérique ...*», 16 juin 1758.

101. C 11 A, vol. 66, f. 238. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie.

102. C 11 A, vol. 66, f. 238. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie. Le même dénombrement se retrouve tout de suite après ces mêmes folios, mais avec quelques écarts. Ainsi, le chiffre de 400 guerriers Têtes-de-boule est corrigé pour celui de 600 guerriers. *Ibid.*, vol. 66, ff. 247v.-257. Voir en particulier les folios 248v.-249.

aussi le laisser croire.¹⁰³ Pourtant ils se distinguent nettement des anciens Attikamègues et il est évident que des Têtes-de-boule viennent de migrer depuis le nord ontarien vers les terres de chasse du Haut-Saint-Maurice, bien que la plupart de ces 400 ou 600 guerriers fréquentent des postes de traite de l'intérieur du territoire, tels ceux de Témiscamingue et d'Abitibi de même que les postes de traite anglais à la baie d'Hudson.¹⁰⁴ Si l'on accepte le ratio que chaque guerrier correspond à une famille et qu'une famille se compose en moyenne de 4,5 individus, il y aurait alors entre 1 800 et 2 700 Têtes-de-boule, ce qui est sans aucun doute une estimation extrême pour 1736.¹⁰⁵ La dernière estimation pour le Régime français nous est fournie par le Journal du Marquis de Montcalm qui, en 1758, chiffre la population des Têtes-de-boule à 1 500 individus.¹⁰⁶ Il n'en demeure pas moins que les Têtes-de-boule se sont vus dispersés sur un immense territoire qui s'étendait bien au-delà des sources du Saint-Maurice. Ainsi, suivant un ratio d'occupation territoriale de 1,5 à 2 individus par 100 km², les 1 500 individus rapportés par Montcalm exigeraient une superficie de terres de chasse de 75 000 km². Cette estimation est acceptable pour la deuxième moitié du XVIII^e siècle et même pour le début du XIX^e siècle, puisque l'on peut relever la présence de Têtes-de-boule dans le Haut-Saint-Maurice, dans les régions du lac Barrière, du Grand lac Victoria, de la Lièvre, de la Coulonge, des lacs Témiscamingue et Abitibi, ainsi qu'au nord-est du lac Supérieur, entre autres à Michipicoten.

En 1761, il y a encore de nombreux Têtes-de-boule au nord-est du lac Supérieur. William Henry en rencontre à Sault-Sainte-Marie et à Michipicoten. Leur langue est un mélange de celles de leurs voisins, les Chippewas et les Cris.¹⁰⁷ Ils se nomment eux-mêmes en leur langue «*O'pimittish ininiwac*» ou Hommes des bois. Dans cette région, aux XVII^e et XVIII^e siècles, ils semblent parcourir la forêt boréale des Grands Lacs jusqu'à la baie d'Hudson.¹⁰⁸

Les Têtes-de-boule sont en passe de se redéfinir un espace territorial. À l'approche du XIX^e siècle, et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, des bandes vont migrer encore vers l'est. En 1821, par exemple, le commis Godin réussit à entraîner les Têtes-de-boule de Témisca-

103. C 11 A, vol. 66, f. 248v. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie.

104. L'historien Raynald Parent n'a pas cru affirmer la présence de Têtes-de-boule dans le Haut-Saint-Maurice avant 1760. Raynald Parent *Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : ...*, pp. 816-818. Or, de notre côté, l'analyse des documents du début du Régime anglais confrontés aux documents utilisés par Raynald Parent lui-même nous a conduit à admettre qu'au moins une bande de Têtes-de-boule occupait déjà le Haut-Saint-Maurice à la fin du Régime français. Le premier groupe aurait émigré dans cette partie du Québec à l'approche du milieu du XVIII^e siècle. Voir Maurice Ratelle, *Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, 1987, pp. 76-77.

105. Gérard McNulty et Louis Gilbert, «*Attikamek*», p. 212. Voir C 11 A, vol. 66, ff. 236-247 et ff. 247v.-257. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie.

106. H.-R. Casgrain, *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*, Québec, Demers, 1895, pp. 368-369.

107. Norman Clermont, *Ma femme, ma hache ...*, p. 21.

108. Norman Clermont, *Ma femme, ma hache ...*, p. 21.

mingue à aller traiter leurs fourrures à Fort-Coulonge.¹⁰⁹ Des Têtes-de-boule sont présents au lac Témiscamingue, au Grand lac Victoria, à Mégiscane et à Matchi-Manitou. On notait, toutefois, la présence de Têtes-de-boule en 1848 au poste de Témiscamingue. Ils servent de voyageurs pour transporter des marchandises entre Fort Témiscamingue et Mattawa.¹¹⁰ Enfin, il existe des informations relatives au fait que les Amérindiens du lac Barrière (Mitchicanabicong) seraient encore, même en 1961, considérés comme des Têtes-de-boule que les Algonquins auraient «adoptés».¹¹¹

Les Algonquins dans la région de Montréal

En 1675, des chefs hurons demandent aux Sulpiciens des terres sur l'île de Montréal.¹¹² Ils viendront rejoindre, en 1676, quelques familles composées d'Algonquins et de Hurons qui y ont déjà un petit village. En 1683, la population autochtone de la mission de la Montagne, comptant pour lors 210 âmes, se composait de groupes aux origines très diverses tels qu'Iroquois, Hurons, Algonquins, Sioux, Panis, Loups, Renards, Têtes-Plates et Folles-Avoines.¹¹³ La mission de la Montagne n'est donc pas au départ une mission réellement iroquoise. Toutefois, à l'exclusion des familles algonquines, les prisonniers hurons, ériés, pétuns, neutres, etc, étant de groupe linguistique iroquoien, ont sans nul doute subi une certaine assimilation qui les conduira à se définir de plus en plus comme «iroquois».

Cette mission de prisonniers en voie d'être iroquoisés sera transférée en 1704 vers le saut au Récollet. Cet endroit recueillera également des Algonquins comme le rapporte une des lettres de la Relation attribuée à Antoine-Denis Raudot.¹¹⁴ Les Algonquins y seront présents jusqu'à la fin de cette mission en 1721, puisque, encore en 1717, la population du Saut-au-Récollet est identifiée comme étant d'origine iroquoise, algonquine et huronne.¹¹⁵ Les trois groupes pouvaient rassembler 150 guerriers.¹¹⁶

109. W. S. Wallace (Ed.), *John McLean's notes of a twenty-five years service in the Hudson's Bay Territory*, Toronto, The Champlain Society, 1932, p. 40.

110. Elaine Allan Mitchell, *Fort Timiskaming and the Fur Trade*, Toronto, University of Toronto Press, 1977, p. 224.

111. Leonard Lee Rue III, «*Barriere Indians*», *The Beaver*, outfit 292 (Autumn 1961), p. 28. Maurice Ratelle, *Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais*, pp. 137-138, 204-207.

112. Archives du Séminaire de Québec, Polygraphie 4, numéro 20; Louise Tremblay, *La politique missionnaire des Sulpiciens au XVII^e et début du XVIII^e siècle, 1668-1735*, Université de Montréal, Mémoire de maîtrise, Département d'histoire, 1981, pp. 48-53.

113. Olivier Maurault, «*Les viscissitudes d'une mission sauvage*». *Revue Trimestrielle Canadienne*, vol. XVI, numéro 62 (1930), p. 122; ASSSM, Oka, doc. 294. «*Historique de la mission indienne du Lac des Deux-Montagnes par M. André Cuoq, p.s.s., missionnaire à Oka de 1848 à 1895. (1895)*». Neuvième page.

114. Camille de Rochemonteix, *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710)*, p. 212. Lettre n. 89, [1710].

115. C 11 A, vol. 37, ff. 66-67. Conseil de Marine, Paris, 4 février 1717. «*Changement de la Mission du Saut aux Récollets*».

C'est au sud-ouest de l'île de Montréal, près des Népissingues et parfois mêlés à eux, que les Algonquins auront leurs missions régulières. Dès 1682, des Népissingues étaient descendus à Montréal «*pour demander retraite et sureté dans les terres du Roy et parmy les français, fuyant la fureur des Iroquois que l'on me marque marcher contre les hurons*». ¹¹⁷ On y avait fait construire le fort Saint-Paul dans le but d'une protection qui fut d'ailleurs utile en 1695 en arrêtant un «*party*» d'Iroquois. ¹¹⁸ Il est à noter qu'une mission se tint régulièrement à Baie-d'Urfé de 1686 à 1704. Elle était dans l'orbite de la paroisse Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île (auparavant Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île), dont le premier curé résident fut le sulpicien F.-S. Lascaris d'Urfé. ¹¹⁹ Des Algonquins et des Népissingues se rassembleront à Baie-d'Urfé de 1686 à 1704. À partir de 1704, il faut distinguer deux missions : une nommée Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, qui oeuvrera de 1704 à 1721, et l'autre, Saint-Louis-de-l'Île-aux-Tourtes, qui sera active de 1704 à 1726. Les Amérindiens fréquentant la mission de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île étaient des Algonquins et ceux de l'Île-aux-Tourtes des Népissingues. ¹²⁰ Toutefois, les documents ne se montrent pas toujours aussi précis. À l'occasion, on mentionne des Algonquins à l'Île-aux-Tourtes, et souvent les deux missions sont confondues en une seule. En fait, il s'agit des efforts résultant du travail missionnariat d'un homme, le père Breslay, qui, à partir de la paroisse de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, accomplira ses missions pour les Népissingues et les Algonquins.

Dès 1704, la première année d'opération de la mission de Saint-Louis-de-l'Île-aux-Tourtes, les Algonquins et les Népissingues de cette nouvelle mission réclament du roi des terres pour les récompenser de leurs efforts de guerre: «*... nous voulons entièrement et constamment nous établir auprès de la terre des français nos frères afin d'être plus en état de deffendre nostre grand Père contre ses ennemis et les nostres ...*». ¹²¹ En 1706, on projette de construire un fort à cette mission. ¹²² Le père Breslay, dans sa demande d'aide pour sa mission, déclare que cette dernière est composée de plusieurs «*nations de sauvages*» qui parlent tous la même langue. ¹²³ En fait, les Népissingues et les Algon-

116. C 11 A, vol. 37, f. 66. Conseil de Marine, Paris, 4 février 1717. «*Changement de la Mission du Saut aux Récollets*».

117. C 11 A, vol. 6, f. 64. M. de La Barre au marquis de Seignelay, [1682]; C 11 A, vol. 6, f. 67. M. de La Barre au roi, [1682].

118. C 11 A, vol. 13, f. 378v. M. de Callières au Ministre. Montréal, 27 octobre 1695.

119. Armand Yon, «*Lascaris d'Urfé, François-Saturnin*». *Dictionnaire Biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, vol. 2, pp. 364-365.

120. Gordon M. Day, «*Nipissing*», pp. 789-790; Gordon M. Day et Bruce G. Trigger, «*Algonquin*», p. 794.

121. C 11 A, vol. 22, f. 60v. «*Discours des Sauvages Népissingues et Algonquins de la nouvelle mission de St.Louis établie en la nouvelle France au dessus de l'Isle de Montréal et aux environs*», [9 décembre 1704]. Après 1712, cette mission prendra le nom de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île.

122. C 11 A, vol. 24, f. 42. Vaudreuil et Raudot au Ministre. Québec, 30 novembre 1706.

123. C 11 A, vol. 24, ff. 188-189. René-Charles Breslay, vicaire général de l'évêque de Québec, au Ministre. [1706].

quins constituent les deux groupes les plus importants de cette mission; on sait que les Népissingues y ont 50 guerriers en 1710.¹²⁴

Les Sulpiciens obtiennent une concession le 17 octobre 1717 sur la rive nord du lac des Deux-Montagnes et celle-ci sera ratifiée le 27 avril 1718.¹²⁵ C'est en février 1721, à la faveur des neiges et de la glace, que s'effectua le transport de la mission, présidée alors par le père Quéré de Tréguron.¹²⁶ La mission, en langue iroquoise, portait le nom de «*Ganestagué*». ¹²⁷ En 1727, Beauharnois informe le ministre Maurepas que, en raison des problèmes d'alcool, il a fait déménager les 40 Népissingues de l'Ile-aux-Tourtres à la mission du lac des Deux-Montagnes, tenue par les Sulpiciens qui pouvaient les accueillir.¹²⁸ En 1728, Maurepas déclare accepter les raisons que Beauharnois a données pour déménager les Népissingues (soit les éloigner des traiteurs illégaux et des occasions de s'enivrer, renforçant par la même occasion «*un rempart*» contre les ennemis de la colonie), mais demande tout de même au gouverneur de bien vouloir l'informer avant de prendre une pareille décision et d'attendre la réponse.¹²⁹

Le recensement de 1736 mentionne 20 guerriers algonquins, dont l'armoirie est le chêne vert, que l'on dit «*incorporés*» et «*établis*» dans le village des Iroquois au lac des Deux-Montagnes.¹³⁰ Les Algonquins du lac des Deux-Montagnes formeraient donc, sur la base d'une famille de 4,5 individus par guerrier, une communauté d'environ 90 individus : «*c'est tout ce qui reste de la nation la plus belliqueuse, la plus policée et la plus attachée aux Français*». ¹³¹ Ce commentaire est somme toute exagéré. Les terres de chasse des Algonquins sont sans aucun doute de chaque côté de la rivière des Outaouais, jusqu'à la rivière Mattawa. Certains chassent directement au nord de la seigneurie du lac des Deux-Montagnes. Nous savons par exemple que, même à la fin du XVII^e siècle, des Algonquins du lac des Deux-Montagnes chassaient dans la région de Maskinongé et voulaient, en

124. Camille de Rochemonteix, *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710)*, p. 213. Lettre n. 89, [1710].

125. C 11 A, vol. 39, f. 233. Conseil de Marine, Paris, 27 avril 1718. «*Projet de Brevet de concession d'une terre de 3 lieues et demie de front en Canada pour les Ecclesiastiques du Séminaire de St. Sulpice à Paris*»; Série B, vol. 40, ff. 459-461. Conseil de Marine, Paris, 27 avril 1718. «*Brevet de concession d'une terre de trois lieues et demie de front au lac des Deux-Montagnes pour les MM. de Saint-Sulpice*»; Archives de Séminaire de Saint Sulpice à Montréal (ASSSM.), M-1646, Abbé Cuoq, doc. 294, «*Historique de la mission indienne du Lac des Deux-Montagnes par M. André Cuoq, p.s.s., missionnaire à Oka de 1848 à 1895. (1895)*».

126. Olivier Maurault, «*Les vicissitudes d'une mission sauvage*». *Revue Trimestrielle Canadienne*, vol. XVI, n. 62 (1930), p. 123.

127. Manuscrits relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France (Collection), 1^{re} série, vol. 8 (1728-1744), f. 3609. «*Réponses des Iroquois, Algonquins et Népissingues du Lac des deux Montagnes aux paroles de M. le Marquis de Beauharnois, Gouverneur général de la Nouvelle-France, du 12 aout 1741*».

128. C 11 A, vol. 49, f. 84. Beauharnois au Ministre. Québec, 11 septembre 1727; et *RAPQ.*, 1941-1942, p. 261.

129. Série B, vol. 52, ff. 530-531. Le Ministre à Beauharnois. Versailles, 24 mai 1728.

130. C 11 A, vol. 66, ff. 237v. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie; *Ibid.*, vol. 66, f. 248v. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie.

131. C 11 A, vol. 66, f. 248v. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie.

matière religieuse, profiter du curé de l'endroit.¹³² Il faut rappeler ici, toutefois, que certaines parties de ces terres de chasse étaient fréquentées par les Iroquois du même lac des Deux-Montagnes. Ces derniers, qui englobent les Hurons maintenant iroquoisés, pourraient présenter 70 guerriers.¹³³ Ils composeraient donc une population dépassant les 300 âmes. Cependant, dans la série subséquente du dénombrement de 1736, le nombre de leurs guerriers est réduit à 63.¹³⁴ Par ailleurs, dans la région du lac Nipissing, les Népissingues rassemblent pour leur part 50 guerriers.¹³⁵ Ils se distinguent en 4 «*familles*» ou clans dont les «*armoiries*» sont le Héron pour la famille des «*Achaqués*», le Castor pour celle des «*Amikoués*», le Bouleau pour celle de l'«*Écorce*» et le Sang pour celle des «*Miskouakas*». D'autres terres de chasse, au sud de la rivière des Outaouais, étaient fréquentées par divers groupes d'Iroquois des Cinq Nations.

Vers ces années 1730-1740, la mission du lac des Deux-Montagnes aurait été formée de quatre nations installées en quatre villages différents, à savoir des Hurons, des Iroquois, des Outaouais et des Algonquins.¹³⁶ En mai 1740, d'autres groupes d'Algonquins ainsi que des Népissingues font savoir à Beauharnois qu'ils désirent s'installer au lac des Deux-Montagnes.¹³⁷ Cette année-là, on mentionne que ces deux groupes, pris ensemble, ne seraient plus que 900 survivants des «*8 à 9000 qu'ils estoient autrefois*».¹³⁸ Tous n'étaient pas au lac des Deux-Montagnes, puisqu'il n'y avait que 6 ou 7 «*cabannes*» regroupant de 40 à 50 personnes par cabane. Il y avait, en fait, 60 «*hommes*» algonquins et népissingues qui vinrent au Conseil de Montréal réclamer un village. Ils sont tous errants. Ils veulent, disent-ils, s'approcher de la prière.¹³⁹ En 1741, l'on fait donc construire des «*cabanes*» pour les y recevoir.¹⁴⁰ Plus tard, Franquet, lors de son passage de 1752, déclarera que les Algonquins et les Népissingues regroupent 113 guerriers et les Iroquois, 115.¹⁴¹

Précisons, enfin, que plusieurs autres groupes ethniques se sont présentés au lac des Deux-Montagnes avant la fin du Régime français. L'on peut mentionner les Têtes-Plates et les

132. RAPQ, 1930-1931, p. 231. M^{rs} Jean-François Hubert et Charles-François Bailly de Messein, «*Inventaire de la correspondance de Mgrs Jean-François Bailly de Messein*», [1768-1797].

133. C 11 A, vol. 66, ff. 237v.-238. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie. 1736.

134. C 11 A, vol. 66, f. 249. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie.

135. C 11 A, vol. 66, f. 248v. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Maray de La Chauvignerie.

136. ASSSM, Bob. M-1649, Cahier de Urgel Lafontaine, p.s.s., missionnaire à Oka, 1895-1930, p. 130.

137. C 11 A, vol. 78, f. 386. Beauharnois au Ministre. Québec, 1742 «*ou 5 novembre 1741*».

138. C 11 A, vol. 78, f. 386. Beauharnois au Ministre. Québec, 1742 «*ou 5 novembre 1741*».

139. C 11 A, vol. 75, f. 247. Beauharnois au Ministre. Québec, 5 novembre 1741.

140. C 11 A, vol. 75, f. 122v. Beauharnois au Ministre. Québec, 15 septembre 1742.

141. Louis Franquet, *Voyages et mémoires sur le Canada*, Québec, A. Côté et Cie, 1889, p. 121.

Renards.¹⁴² Il s'agit, somme toute, de prisonniers que les Sulpiciens ont recueillis sur leur mission à la suite des expéditions de guerre engagées par les guerriers du lac des Deux-Montagnes. Par exemple, en une seule année, 23 Renards captifs furent baptisés. Diver- ses sources démontrent également que des Têtes-de-boule et des Outaouais se sont parfois greffés aux Algonquins et aux Népissingues de cette mission.

Ainsi, il serait abusif d'affirmer que seuls des groupes algonquins auraient joui de façon exclusive des territoires de chasse prétendument traditionnels des Algonquins. Ce serait à tout le moins excessif en ce qui concerne la dernière partie du Régime français, soit de 1701 à 1760. En effet, non seulement est-il grandement difficile de définir qui est Algon- quin, il est également difficile d'établir quels sont les groupes et les individus qui tendent à le devenir. On a vu que des groupes identifiés comme étant des Témiscamingues, des Abitibis et des Têtes-de-boule circulent en marge des anciennes terres de chasse des Algonquins. On constate, de plus, que de nouveaux groupes, plus particulièrement des Iroquois, des Outaouais et des Têtes-de-boule, s'installent sur les terres de chasse abandon- nées depuis le milieu du XVII^e siècle par les anciens Algonquins Kichesipirinis, Weska- rinis, Otaguottouemins et autres.

III - Les autochtones de la région de Kipawa : 1603-1760

Si nous essayons alors de tracer sur une carte les informations recueillies par Champlain et par les Jésuites, nous obtenons, pour les régions environnant le lac Kipawa, quatre groupes distincts pour le début du XVII^e siècle. Tout juste au sud de la région du lac Kipawa, nous percevons la présence des «*Otaguottouemins*». Certains croient qu'ils fréquentent tout autant les rives nord et sud de la rivière des Outaouais, depuis l'embouchure de la Mattawa jusqu'en aval de l'embouchure de la rivière Dumoine.¹⁴³ En fait, tant l'embou- chure de la Mattawa que celle de la Dumoine ne présenteraient, si cela est, que des lieux de rencontre estivaux pour les «*Otaguottouemins*». Au nord-ouest étaient les Témiscamin- gues et plus loin les Timagamis et les Abitibis. Tout juste à l'ouest, on retrouvait les Népissingues. Plus à l'ouest encore étaient les groupes apparentés aux Ojibwés (ou Chippawas).¹⁴⁴ On ne connaît pas les limites des territoires qu'ils fréquentaient pour leurs chasses. Mais il ne fait aucun doute dans notre esprit que les Amérindiens qu'on retrouverait au début du XVII^e siècle dans la région du lac Kipawa se classaient soit parmi les Témiscamingues, soit parmi les Otaguottouemins. Une fois les Otaguottouemins disparus en tant qu'entité ethnique particulière, il serait normal de croire que les autoch- tones présents au lac Kipawa proviennent de n'importe quel autre groupe, notamment les

142. ASSSM, doc. 294. «*Historique de la mission indienne du Lac des Deux-Montagnes par M. André Cuoq, p.s.s., missionnaire à Oka de 1848 à 1895. (1895)*».

143. Gordon M. Day et Bruce G. Trigger, «*Algonquin*», p. 793.

144. Gordon M. Day, «*Nipissing*», p. 787.

Témiscamingues. Cependant, l'histoire nous démontre l'existence de larges mouvements de populations venues de l'ouest et attirées par la disponibilité de terres de chasse. Cette mouvance des groupes autochtones pose des interrogations sur la théorie de l'exclusivité des bandes sur des territoires de chasse que l'on voudrait qualifier de traditionnels.

Historiens, ethnohistoriens et anthropologues se sont attardés, depuis les travaux de Frank G. Speck, à la problématique de l'occupation territoriale des autochtones, soit l'appropriation ou la non-appropriation par les cellules familiales de portions de territoires clairement délimitées et dont elles sont les seules redevables. Plusieurs ont eu tendance à regarder les autochtones comme étant inscrits dans un cadre territorial large, mais défini par des critères écosystémiques dont le principal serait basé chez les nomades algonquiens sur l'appropriation de bassins hydrographiques.

Pour déterminer le cadre territorial applicable à un groupe donné (bande, tribu, peuple ou nation), des spécialistes ont préféré se baser sur des recherches anthropologiques effectuées au XX^e siècle auprès des personnes âgées, pariant ainsi sur des permanences culturelles séculaires sinon millénaires propres au mode de vie des nomades algonquiens. D'où il s'ensuit que la délimitation du territoire d'une nation est l'addition des éléments fragmentaires propres aux bandes appartenant prétendument à cette nation. Or, les anthropologues eux-mêmes doivent admettre que cette notion de territoire de bande appartient au domaine du «*construit méthodologique*» et que «*cette notion n'a pas d'équivalent à proprement parler chez les Algonquiens. La raison en est simple. Le territoire d'une bande n'est jamais fixe, pas plus que l'appartenance des gens à une bande. Ainsi le territoire d'une bande à un moment donné de son histoire peut être différent à divers autres moments de son histoire*». ¹⁴⁵ Il ne resterait plus alors comme aspect définitionnel du concept de bande qu'un regroupement passager de quelques familles et même de quelques individus, sans attaches autres que circonstanciées, que réunit le hasard des événements et dont le sentiment d'appartenance à une bande quelconque serait plus que vague. Pousser la définition de la bande vers cet extrême devrait alors poser un doute sérieux sur le modèle, ou paradigme, de «*société organisée*».

Or les sources historiques sont loin d'être aussi affirmatives, non seulement sur la délimitation de territoires des nations ou des peuples, mais également sur le postulat de l'existence de tels territoires basés sur la somme des territoires de chasse familiaux. Ce n'est pas que les sources nient fermement que les nomades algonquiens n'aient pas exercé un certain système d'exclusivité sur des terres de chasse et de trappe aux contours vagues. Le Jésuite Albanel avait noté que chez les Mistassins, ce n'était pas tellement la notion de territoire qui était primordiale, mais plutôt la notion de route ou de voie de circulation qui mène à des nations voisines : «*Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Sauvages, par une maxime de leur politique ou de leur avarice, sont extrêmement réservés à donner passage*

145. Jacques Frenette, *Le pays des Anicénabe ...*, p. 220.

par leurs rivières aux étrangers, pour aller aux Nations éloignées. Les rivières leur sont ce que sont aux Français leurs champs, dont ils tirent toute leur subsistance, soit pour la pêche et la chasse, soit pour le trafic». ¹⁴⁶ Cette volonté de s'approprier les principales voies de circulation vise avant tout à bénéficier d'une certaine partie des produits circulant sur ces routes commerciales. À la limite, un groupe d'autochtones pouvaient empêcher d'autres groupes d'autochtones de circuler sur une rivière quelconque, pour conserver à la fois une position d'intermédiaires commerciaux et une position d'autorité interethnique.

Au fil des décennies, il se peut toutefois, avec les exigences d'un approvisionnement régulier de fourrures, que les trappeurs algonquins aient graduellement intégré à leur système de subdivision des terres de chasse familiales une notion d'exclusivité pour le trappeur et, par extension, pour la famille de ce dernier. Ainsi, en 1761, Alexander Henry pouvait alors noter au sujet des Algonquins cette information obtenue auprès des voyageurs canadiens-français :

In conversation with my men I learned that the Algonquins of the Lake des Deux Montagnes, of which description were the party that I had now met, claim all the lands on the Outaouais as far as Lake Nipissingue; and that these lands are subdivided between their several families upon whom they have devolved by inheritance. I was also informed that they are exceedingly strict as to the rights of property in this regard, accounting an invasion of them an offense sufficiently great to warrant the death of the invader. ¹⁴⁷

Or, un tel «système» de territoires de chasse familiaux était nouveau par rapport à l'évolution historique des Algonquins, et ne «devait être en force [que] depuis quelques générations». ¹⁴⁸ L'élaboration d'un tel système chez les nomades algonquins est une réponse aux exigences du commerce des fourrures, qui met l'accent sur un approvisionnement régulier, d'où une exploitation régularisée des peaux de fourrures.

Il n'est pas dans notre optique de remettre en cause les démarches écosystémiques et anthropologiques à la base des théories de l'occupation du sol par les Amérindiens nomades. Nous voulons plutôt replacer dans le contexte historique l'agencement des groupes autochtones sur le territoire du Québec actuel et, par conséquent, suggérer de questionner cette problématique de la délimitation des territoires de chasse familiaux et par extension des territoires des bandes et des groupes ethniques. Il peut nous apparaître évident que les structures sociales et communautaires des groupes algonquins nomades ont été lourdement affectées dans les décennies qui ont suivi le contact. L'impact européen, par ses niveaux

146. R.J., t. 6, 1672, p. 47.

147. Alexander Henry, *Travels and Adventures in Canada and in the Indian Territories Between the years 1760 and 1776*, Chicago, The Lakeside Press, 1921, pp. 24-25.

148. Jacques Frenette, *Le pays des Anicénabe ...*, p. 209.

commercial, culturel et religieux, a nécessairement affecté l'organisation familiale et sans doute même communautaire des nomades algonquins. De plus, les guerres et les épidémies ont mené à la disparition ou à l'affaiblissement de certains groupes ethniques ou, à tout le moins sur la base des rapports identitaires interethniques, à certaines redéfinitions ethniques. On a vu par ailleurs que les Algonquins ne se définissent plus en groupes ou sous-groupes. On n'entend plus parler de Weskarinis, de Kichesipirinis et d'Otaguottouemins. Dans la documentation historique relative à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, les Algonquins sont dorénavant décrits comme un simple ensemble d'individus, qualifié de nation, et dans lequel il est difficile d'entrevoir des bandes particulières autres que celles qui se rassemblent l'été dans la région de Trois-Rivières et à l'ouest de l'île de Montréal. Les autochtones de la région de Kipawa s'inscrivent très exactement dans cette problématique de l'ambiguïté de l'identification et de l'appartenance des groupes à une nation.

IV - La présence française dans l'Outaouais supérieur : 1670-1760

Le commerce des fourrures sera le mobile pour lequel les Français iront s'installer dans l'Outaouais supérieur. À la suite de la paix de 1667 avec les Iroquois, la vallée de l'Outaouais s'avérait propice à la cueillette des peaux de castor. Vidée de ses populations autochtones depuis près de 20 ans, cette région était devenue riche en fourrures. Cependant, les Algonquins survivants ne sont pas revenus immédiatement de leur exil. Quelques Français sont alors montés le long de cette rivière, non seulement pour y attendre les convois des Outaouais et autres pourvoyeurs de fourrures, mais également pour y exercer eux-mêmes la chasse et la trappe en compagnie de guides autochtones. C'est dans cette optique que l'on peut noter, pour l'année 1673, le congé accordé par Frontenac aux sieurs Du Pas, Villeray et Grandpré, qui sont autorisés, en compagnie de deux Indiens, à aller à la chasse aux environs de Mattawa («*Mataouan*»), là où également ils pourront hiverner.¹⁴⁹ Précisons ici que Mattawa représente une jonction sur la route commerciale de la rivière des Outaouais, étant sur le passage des flottilles qui viennent des Grands Lacs en passant par le lac Nipissing et la rivière Mattaouan, ainsi que des flottilles qui descendent du lac Témiscamingue sur l'amont de la rivière des Outaouais.

Plusieurs des affluents de la rivière des Outaouais étaient susceptibles d'être choisis pour y ériger des postes de traite. Généralement les autorités françaises ne souhaitaient pas l'établissement de postes de traite le long de la rivière des Outaouais; on craignait que ces postes ne nuisent à la traite de Montréal, basée essentiellement sur la venue d'Indiens descendant leurs fourrures par l'Outaouais. Toutefois, des informations relatives à l'existence de tels postes apparaissent immédiatement après la Conquête de 1760. Ainsi en

149. C 11 A, vol. 4, f. 55. Congé accordé par Frontenac au sieur Du Pas pour aller avec les sieurs Villeray, Grandpré et deux Indiens, à la chasse aux environs de Mataouan, où ils pourront hiverner. Le 5 octobre 1673.

1761, on constate qu'il y a un poste de traite sur la rivière des Outaouais, à trois lieues en aval de l'embouchure de la rivière du Lièvre.¹⁵⁰ Bien qu'abandonné depuis peu, on y trouvait encore un jardin avec des légumes. D'autres postes sont également mentionnés : Fort Coulonge et Fort Dumoine;¹⁵¹ ce sont, par ailleurs, des Maskegons qui campent près de ce dernier poste de traite.¹⁵² Ces postes étaient destinés à recueillir les fourrures des divers groupes indiens, tant algonquins ou autres, sur leur route vers Montréal. Ces postes donnent donc peu d'indices sur l'identité et la localisation des groupes algonquins de l'Outaouais. En fait, on retrace tout autant la présence de Népissingues, de Témiscamingues, d'Abitibis, de Têtes-de-boule, de Maskegons et d'Outaouais que d'Algonquins comme tels. Lors de l'exploitation de cette région par la Compagnie du Nord et également lors de la mise sur pied de la Ferme de Témiscamingue, certains documents peuvent nous donner des informations puisque on y mentionne certains endroits, tel Kipawa, mais rien ne confirme que des Algonquins y circulent. On mentionne plusieurs autres groupes autochtones dans la région du lac Témiscamingue, mais pas d'Algonquins comme tels.

La Compagnie du Nord

Le lac Kipawa ne se situe qu'en bordure de l'importante route commerciale que constituait la rivière des Outaouais ainsi que de l'axe Témiscamingue—Abitibi—baie James. Dans les années 1670, les commerçants français s'installent dans la région des lacs Abitibi et Témiscamingue pour mieux bénéficier du commerce des fourrures. C'est vers 1672 que Pierre Lamoureux, dit Saint-Germain, marié à Marguerite Pigarouiche (tout probablement une Algonquine),¹⁵³ érige à son compte «*un poste de traite sur l'une des branches de la rivière Abitibi, plus précisément à la sortie du lac Piscoutagami*».¹⁵⁴ Saint-Germain cherche ainsi à couper la route des fourrures allant à la baie d'Hudson. La Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) vient d'entreprendre l'exploitation commerciale de cette région nordique depuis le transfuge de deux Français, Médard Chouart des Groseillers et Pierre-Esprit Radisson. Selon le journal de Thomas Gorst en 1674, journal qui recueille les propos d'un chef des Abitibis, un commerçant français, aidé par les Jésuites, aurait réussi

150. Alexander Henry, *Travels and Adventures in the Years 1760-1776*, p. 20; Ernest Voorhis, *Historic Forts and Trading Posts of the French regime and the English Fur Trading Companies*, Ottawa, Department of the Interior, Natural Resources Intelligence Service, 1930, p. 62.

151. Alexander Henry, *Travels and Adventures in the Years 1760-1776*, p. 27; Ernest Voorhis, *Historic Forts and Trading Posts* ..., pp. 55, 62.

152. Alexander Henry, *Travels and Adventures in the Years 1760-1776*, p. 27. Ces Maskegons sont des Cris.

153. En 1639, un des plus fameux sorciers algonquins, pour lors christianisé, se nommait Étienne Pigarouich. R.J., t. 2, 1639, p. 36. Bien que les missionnaires ont souvent choisi le nom indien du père pour créer un nom de famille aux enfants autochtones baptisés, il ne peut y avoir de liens de parenté entre ces deux Pigarouiche, Étienne serait décédé vers 1643 ou 1644, et Marguerite née en 1647.

154. Le lac «*Piscoutagami*» se nomme aujourd'hui le lac Nighthawk. Voir Jean Laflamme, *La traite des fourrures dans l'Outaouais supérieur (1718-1760)*, Université de Montréal, Mémoire de maîtrise, Département d'histoire, 1975, pp. 9-10, note 6.

à convaincre bon nombre d'Indiens de ne pas commercer avec les Anglais de la baie d'Hudson.¹⁵⁵

Saint-Germain ne sera pas le seul traiteur français à s'intéresser à cette région; plusieurs commerçants s'uniront pour créer la Compagnie du Nord, qui obtiendra une charte le 20 mai 1682. Cette compagnie procède tout autant par voie de terre que par voie de mer.¹⁵⁶ Dans un premier temps elle est même plus intéressée au commerce de la baie d'Hudson qu'à celui de Témiscamingue. C'est pourquoi elle accepte de prendre à son service le transfuge Pierre-Esprit Radisson qui venait de quitter la CBH. Radisson, en 1682, ira saper les efforts de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui cherchait à établir un fort sur la rivière Neilson, et il fera construire pour la Compagnie du Nord le Fort Bourbon.¹⁵⁷ Déçu de nouveau par les autorités françaises, Radisson retourna définitivement au service de la CBH en 1684 et, par la ruse, redonna Fort Bourbon aux Anglais. Ce fort changera de main à plusieurs reprises entre 1686 et 1697 par des actions militaires où brilleront de Troyes et d'Iberville.¹⁵⁸

Il est à noter que, vers la même époque, les autorités françaises tentent de mettre un frein à l'anarchie qui s'est installée dans la traite des fourrures. Ainsi, une ordonnance du 2 mai 1681 exige dorénavant qu'un permis de traite, ou congé, soit obtenu pour aller traiter avec les Indiens à l'intérieur des terres.¹⁵⁹ Par exemple, un tel permis a été retracé pour traiter aux lacs Abitibi et Témiscamingue en 1683; il est en faveur de Charles-Joseph d'Ailleboust qui traitait déjà dans «*les environs de l'île aux Allumettes et du lac Nipissing*».¹⁶⁰

La France est naturellement intéressée à toute cette région du Nord-Ouest québécois et du Nord ontarien. En 1683, le roi de France recommande au gouverneur La Barre d'empêcher les Anglais de s'établir à la baie d'Hudson.¹⁶¹ Le 25 mai 1685, la Compagnie du Nord se voit accorder pour une période de vingt ans le monopole de la traite sur la rivière Bourbon (Neilson). Les actionnaires de cette compagnie ont de plus la permission «*d'es-*

155. Jean Laflamme, *La traite des fourrures dans l'Outaouais supérieur (1718-1760)*, p. 68, note 8. Jean Laflamme lui donne le prénom de Nicolas plutôt que celui de Thomas. Il s'agit en fait de Thomas Gorst, qui était à cet époque un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

156. C 11 A, vol. 16, ff. 174-176. Mémoire de la Compagnie du Nord adressé au roi, 1698.

157. Grace Lee Nute, «*Radisson, Pierre-Esprit*». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, pp. 558-563.

158. Ernest Voorhis, *Historic Forts and Trading Posts ...*, pp. 122-123, n. 380.

159. Série B, vol. 8, ff. 16-17. «*Ordonnance portant qu'il sera donné permission tous les ans à 25 canots d'aller avec les Sauvages dans la profondeur des bois. Versailles le 2 may 1681*».

160. Jean Laflamme, *La traite des fourrures dans l'Outaouais supérieur (1718-1760)*, pp. 15-16; Elaine Allan Mitchell, *Fort Timiskaming and the Fur Trade*, pp. 8-9; Elaine Allan Mitchell, «*Fort Timiskaming : a History*». *The Beaver*, Winipeg, (winter 1969), p. 18.

161. Série B, vol. 10, ff. 3-3v. «*Lettre du Roy a M. de la Barre. A Fontainebleau le 5 aoust 1683*».

tablir deux postes sur les lacs dits Abitibi, et un sur le lac Nemisco».¹⁶² En 1686, une expédition commandée par le sieur Charles de Troyes remonte la rivière des Outaouais, passe par les lacs Témiscamingue et Abitibi, et va prendre possession des postes anglais de Monsipi (Moose), Rupert et Chichouen (Albany).¹⁶³ Charles de Troyes reviendra au lac Témiscamingue le 7 septembre 1686. Le reste du trajet de retour, il le fera «*avec le chef de la nation de Themiskamingue*». ¹⁶⁴ Un poste de traite existe déjà depuis 1679 environ sur une île du lac Témiscamingue : «*entre deux rapides, provenant d'une petite rivière nommée Metabec Chouan en sauvage*». ¹⁶⁵ Il s'agit en fait de l'actuelle rivière Montréal; l'île dont il est question a disparu depuis à cause de l'érosion.¹⁶⁶

Ce poste de traite au lac Témiscamingue ne se situait qu'à quelque distance de l'embouchure de la rivière Kipawa, et il est évident qu'il était loisible aux autochtones fréquentant toute la région de Kipawa d'y aller en traite. Cependant, les Iroquois auraient détruit en 1688 le poste de Témiscamingue et massacré les traiteurs français qui s'y trouvaient.¹⁶⁷ Cela aurait mis fin à la première tentative d'établissement d'un poste de traite au lac Témiscamingue. Il est à noter toutefois que ce n'est pas tant la guerre iroquoise qui mit un terme à cette tentative que la saturation du marché français des fourrures. Cette première tentative va toutefois faire découvrir un territoire particulier qui allait devenir la Ferme de Témiscamingue.

La Ferme de Témiscamingue

Cette ferme est un vaste domaine royal sur lequel s'est exercé temporairement un monopole de la traite des fourrures durant les années 1720. Plus tard, jusqu'à la fin du Régime français, le poste de Témiscamingue (avec ses dépendances, ce qui confirme qu'un territoire y est rattaché) continuera de présenter une sorte de monopole puisqu'il est d'abord affermé à des particuliers pour la somme de 3 000 livres par année avant d'être offert aux enchères, pour une somme pouvant aller jusqu'à 14 000 livres.¹⁶⁸

162. *Inventaire des insinuations du Conseil souverain de la Nouvelle-France*, Québec, Archives de la province de Québec, (Édition de Pierre-Georges Roy), Beauceville, 1921, pp. 65-66. «*Concession par Sa Majesté de la rivière de Bourbon ...*», 20 mai 1685.

163. C 11 A, vol. 16, ff. 174-176. Mémoire de la Compagnie du Nord adressé au roi, 1698.

164. Ivanhoe Caron, *Journal de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson en 1686*, Beauceville, L'Éclaireur, 1918, p. 98.

165. Ivanhoe Caron, «*Les noms géographiques de la rivière Ottawa en 1686*». *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, vol. 11, n. 1 (1917), pp. 41-42.

166. Ivanhoe Caron, «*Les noms géographiques ...*», p. 9.

167. C 11 A, vol. 10, f. 291. Lettre attribuée à Jacques Le Ber, faisant un compte rendu de la conquête de la baie d'Hudson par d'Iberville et la Compagnie du Nord. Montréal, 17 juin 1689.

168. Jean Laflamme, *La traite des fourrures dans l'Outaouais supérieur (1718-1760)*, pp. 64-72, 99, 105, 110-113.

La Ferme de Témiscamingue obéit au même principe que le Domaine de Tadoussac où le monopole est offert en location à un ou des marchands. La création de cette ferme fait suite à un temps d'arrêt dans l'exploitation directe des fourrures de cette région. Grâce à la première tentative d'exploitation par la Compagnie du Nord, on savait déjà qu'il y avait une vaste superficie territoriale susceptible d'être concédée entre la rivière des Outaouais et la baie d'Hudson. On avait également démontré la nécessité de contrôler cette vaste région. On avait aussi découvert que la rivière du Lièvre était, bien que difficile, une troisième route (les autres étant le Saguenay et le Témiscamingue) pouvant mener à la baie James.¹⁶⁹ Tant et aussi longtemps que la France aura des postes de traite à la baie d'Hudson, il n'était pas vraiment vital de maintenir une présence française concrète au lac Témiscamingue. Toutefois, il en ira autrement après le traité d'Utrecht de 1713, la France ayant alors rétrocédé la baie d'Hudson à l'Angleterre.

La guerre avec les Iroquois de 1680 à 1701 avait occasionné l'abandon du poste de Témiscamingue. Les Amérindiens susceptibles d'aller en traite à Témiscamingue étaient les Abitibis, les Monsonis, les Têtes-de-boule et quelques Cristineaux,¹⁷⁰ auxquels il faudrait ajouter, bien entendu, les Témiscamingues. Après la fermeture du poste de Témiscamingue, la plupart des Amérindiens descendent en traite à Montréal ou à Trois-Rivières, «à supposé qu'ils ne trouvent point de traiteurs en chemin qui leur donnent des marchandises».¹⁷¹ Une partie d'entre eux vont très certainement à la baie d'Hudson. On les dit craindre encore les Iroquois.

Dès 1707, Denis Riverin suggère à nouveau de créer une ferme au lac Témiscamingue.¹⁷² Cependant, à Montréal, plusieurs se montrent en défaveur de la création d'une telle ferme. Certains, comme Raudot, croient que ce poste nuirait au commerce puisqu'il empêcherait les Amérindiens de venir commercer avec les marchands de Montréal. Par exemple, sa réouverture attirerait les Népissingues qui délaisseraient alors sans doute «la pointe de l'île de Montreal» et n'y viendraient plus traiter.¹⁷³

Toutefois, et tout spécialement après le traité d'Utrecht de 1713, un trafic clandestin s'intensifie dans la vallée de l'Outaouais. Ce commerce frauduleux se faisait non seulement aux dépens des autorités coloniales, mais également aux dépens des Amérindiens eux-mêmes : «Les vexations que ces sortes de traiteurs ont faites aux sauvages des terres

169. Jean Laflamme, *La traite des fourrures dans l'Outaouais supérieur (1718-1760)*, p. 27, notes 48 et 49; Ivanhoe Caron, *Journal de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson en 1686*, pp. 22, 26. C 11 A, vol. 26, f. 50. Vaudreuil et Raudot à Pontchartrain, Québec, 20 novembre 1707.

170. C 11 A, vol. 29, f. 376. Raudot et Raudot au Ministre. Québec, 27 octobre 1708. «Mémoire sur le poste de Témiscamie».

171. C 11 A, vol. 29, f. 376. Raudot et Raudot au Ministre. Québec, 27 octobre 1708. «Mémoire sur le poste de Témiscamie».

172. C 11 A, vol. 27, ff. 129-129v. Riverin au Ministre. Paris, 11 avril 1707. «Mémoire sur les moyens de restablir le commerce avec les Sauvages du Canada pour les empêcher de faire la traite du castor avec les Anglois».

173. C 11 A, vol. 29, ff. 376-377. Raudot et Raudot au Ministre. Québec, 27 octobre 1708. «Mémoire sur le poste de Témiscamie»; *Ibid.*, vol. 28, ff. 288-289. Antoine-Denis Raudot à Pontchartrain. Québec, 23 oct. 1708.

... ont achevé de les détourner de venir à Montréal»¹⁷⁴. Bien entendu, Vaudreuil lui-même est intéressé à obtenir pour son propre compte un poste de traite à Témiscamingue.¹⁷⁵ Il aurait aimé, en plus, inclure dans cette concession de traite la région de Mattawa.¹⁷⁶ Cela ne lui est pas accordé.

Vaudreuil contourne le refus en prétextant la nécessité d'envoyer une garnison au lac Témiscamingue sous prétexte de mettre un terme au commerce frauduleux et de couper le chemin aux Indiens allant traiter avec les Anglais à la baie d'Hudson. Pour financer une telle entreprise de type militaire, le commerçant montréalais Paul Guillet se charge des dépenses, ainsi que de la construction et de l'entretien d'un poste à ses frais.¹⁷⁷ Vaudreuil se croit d'autant plus autorisé à poursuivre l'exploitation d'un poste de traite au lac Témiscamingue qu'il a reçu un appui direct des Indiens eux-mêmes. En effet, peu après, dans la permission du 16 août 1723, Vaudreuil donne comme argument pour maintenir la traite à Témiscamingue que les Indiens se sont plaints qu'il ait ordonné d'abandonner le poste en obéissant ainsi aux ordres de Paris. Les Indiens soutiennent que l'abandon du poste par les Français «*les expose au risque de mourir de faim en les mettant hors d'Etat de Sçavoir a qui Ils pourront S'adresser pour avoir leurs besoins...*».¹⁷⁸ Le nouveau poste a été construit à une pointe de terre du lac Témiscamingue. Les Indiens nomment cet endroit «*Aubatswenanawek*», mot qui signifie «*détroit*».

Le double but de Vaudreuil, soit d'établir un poste de traite à Témiscamingue et de contrôler le commerce illégal, est clairement perceptible dans la «*permission*» du 16 août 1723 chargeant le traiteur Guillet des ordres suivants :

Luy ordonnons et ceux qui seront employés pour luy d'arrêtés les Canots des François, et même Ceux des sauvages domiciliés, S'ils en rencontrent qui aillent faire la traite dans les lieux dependans de Temiscamingue et même Ceux qu'ils pouroient rencontrés qui Se feroient dans la grande riviere et en ce Cas Il fera rompre d'abord tous les Barils deau de vie quils auront affin qu'ils Soient entierement perdus, et Saisira tous les autres effets dont il fera le detail dans le procès Verbal qu'il dressera

174. C 11 A, vol. 44, ff. 348-348v. Vaudreuil au Conseil de Marine, 15 oct. 1722.

175. C 11 A, vol. 38, ff. 170-170v. Lettre de la marquise de Vaudreuil au comte de Toulouse, demandant d'accorder au marquis de Vaudreuil, son mari, la liberté d'établir un poste du Témiscamingue, 23 mars 1718.

176. Jean Laflamme, *La traite des fourrures dans l'Outaouais supérieur (1718-1760)*, p. 42.

177. C 11 A, vol. 44, ff. 343v.-344. Vaudreuil au Conseil de Marine, 15 oct. 1722.

178. C 11 A, vol. 45, f. 160. Copie de la permission à Paul Guillet d'aller en traite à Témiscamingue et ordres d'arrêter toute traite illégale, enregistrée au greffe de la juridiction Royale de Montréal, le 16 août 1723. Contenu dans la documentation de Vaudreuil au Ministre.

*de chaque saisie, et le tout Sera Apporté et remis dans le magasin du Roy en cette ville.*¹⁷⁹

En conséquence de ces ordres, d'autres permissions seront accordées à Guillet et à ses associés ou employés pour aller porter des vivres et des marchandises de traite au lac Témiscamingue avec toutefois interdiction d'aller en traite ailleurs.¹⁸⁰ Des permissions ultérieures nous permettent d'identifier les lieux où il est permis de traiter. Il s'agit des lacs suivants : «*delabylebingue*», «*Ouabilebingue*» ou «*Outabilamingue*» (il peut s'agir du lac Wanapitei en Ontario), «*Tamagamingue*» (Timagami), «*Temiskamingue*», «*Kaypaδe*» ou «*Kapoui*» (Kipawa), «*Michicanabiscongue*» ou «*Mitchikanabicongue*» (lac Barrière, au nord du lac des Quinze) et «*Tabitibi*» (Abitibi).¹⁸¹

Le lieu nommé «*Mitchicanabikong*» pourrait laisser croire qu'il s'agit du lac Barrière appelé «*Mitchicanabicong*» (ou «*Mistikanabikong*») par les Algonquins et les Têtes-de-boule au milieu du XIX^e siècle. Selon ce qu'ont relevé les pères Oblats dans les années 1840; ce lac est situé au nord du lac Cabonga.¹⁸² Il faut cependant noter l'existence d'un autre lac Barrière, moins connu celui-là et qui est en fait une des baies du lac des Quinze qui s'étire en direction nord. Ce lac Barrière se trouve donc sur le trajet entre le lac Témiscamingue et le lac Abitibi.¹⁸³

Il est toujours possible également que ce toponyme se soit appliqué, au XVIII^e siècle, à un autre lieu plus à l'ouest puisque, en 1749, l'endroit, nommé «*Mitchikanabikong*» par les Français et auquel ils y associent la présence de Têtes-de-boule, est en relation avec les postes de traite de l'ouest, soit Témiscamingue, Népigon, Caménestigoïa et Chouamigon.¹⁸⁴ Puisque la rivière du Lièvre constitue la limite est de la Ferme du Témiscamingue, il faut en conclure que ce lac serait quand même inclus dans la ferme.

179. C 11 A, vol. 45, ff. 160v.-161. Copie de la permission à Paul Guillet d'aller en traite à Témiscamingue et ordres d'arrêter toute traite illégale, enregistrée au greffe de la juridiction Royale de Montréal, le 16 août 1723. Contenu dans la documentation de Vaudreuil au Ministre.

180. C 11 A, vol. 45, ff. 161-162. Copie de la permission au sieur Cullerier de monter un canot de marchandises au poste de Témiscamingue, 11 sept. 1723.

181. C 11 A, vol. 45, ff. 162-162v. Vaudreuil au Ministre, 4 juillet 1724; *Ibid.*, ff. 162v.-163. Vaudreuil au Ministre, 26 août 1724.; Série B, vol. 48, ff. 810-811. Mémoire du roi au Sieur de Chazel. Versailles, 5 mai 1725.

182. Gaston Carrière, *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*, Ottawa, Édition de l'Université d'Ottawa, 1957-1975, t. IX, p. 241 et t. XII, p. 192. *Mitchikanabikong* signifie «*à la barrière de pierre*».

183. Elaine Allan Mitchell, *Fort Timiskamingue and the Fur Trade*, p. 9 note 12 (p. 250), et p. 191 note 17 (p. 272); Benoit-Beaudry Gourd et collaborateurs, *Itinéraire toponymique de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Commission de toponymie, 1984, p. 62. (Études et recherches toponymiques, 8).

184. Série B, vol. 89, ff. 274-274v. «*Dépêches et ordres du roi à M. de la Jonquière et Bigot*», 4 mai 1749.

Le deuxième poste de traite du lac Témiscamingue, dit Fort Témiscamingue, fut construit vers 1720.¹⁸⁵ Situé à l'intérieur des limites du Québec actuel, près d'un bras de terre qui divise le lac en deux, il est au confluent de trois rivières qui sillonnent les meilleures terres à fourrures : la rivière des Outaouais, la Blanche et la Loutre. Le sieur Guillet, qui en est le fermier en 1722, en profite également pour faire le commerce sur l'Outaouais et à plusieurs autres endroits.¹⁸⁶ La réouverture du poste de Témiscamingue vers 1720 occasionne de nombreuses plaintes de la part des commerçants de Montréal. En effet, ce poste canalise l'arrivée des fourrures qui auraient été destinées aux marchands de Montréal. Or les Indiens ont des dettes envers eux. Par l'ouverture du poste de Témiscamingue, plusieurs Indiens ne viennent plus à Montréal rembourser leurs dettes comme ils doivent le faire à chaque année.¹⁸⁷

La Ferme de Témiscamingue, dans son extension maximale telle que décrite dans les documents des années 1720, s'étend au nord de la rivière des Outaouais «*depuis la Rivière du Lievre jusqu'à la Baie d'Hudson pour la profondeur et pour le front depuis la dite rivière du Lievre inclusivement jusqu'au Lac Nepissing*».¹⁸⁸ Tous ces lacs attiraient des populations amérindiennes, prouvant ainsi que ces lieux étaient favorables aux réunions estivales de certaines bandes.

Ce type de concession ne sera pas prolongé pour la région du Témiscamingue. Dès 1726, le roi, en rétablissant les 25 congés de traite annuels, spécifie qu'«*il ne sera plus question de tenir a ferme le poste de Themiscaming n'y d'affermé les autres*».¹⁸⁹ La décision de rétablir les congés vise à contrecarrer la concurrence anglaise, mais celle d'en terminer avec la Ferme de Témiscamingue vient mettre fin aux exagérations de La Gorgendière qui prétendait posséder un monopole sur un vaste territoire qui allait en front de la rivière du Lièvre, où il avait mis un poste de traite, jusqu'au lac Népigon et, en profondeur jusqu'à la mer du Nord. Toutefois, une forme de monopole persistera sur cette partie du territoire de la Nouvelle-France durant tout le Régime français par l'adjudication du Poste de Témiscamingue, qui est affermé par l'entremise de congés avec toutes ses «*dépendances*».

Après 1760, des marchands indépendants de Montréal continueront à exploiter le poste de Témiscamingue et quelques avant-postes qui s'y rattachent. Des marchands anglais de Québec et de Montréal prennent bientôt la relève, puis une association de marchands connue sous le nom de Compagnie du Nord-Ouest (North West Company) s'accapare de cette région jusqu'à la fusion de cette compagnie avec la Compagnie de la Baie d'Hudson

185. Elaine Allan Mitchell, *Fort Timiskaming and the Fur Trade*, Toronto, University of Toronto Press, 1977, p. 5.

186. C 11 A, vol. 44, f. 343v. Vaudreuil au Conseil de Marine, 15 octobre 1722.

187. C 11 A, vol. 44, ff. 343-343v. Vaudreuil au Conseil de Marine, 15 octobre 1722.

188. C 11 A, vol. 48, ff. 235-235v. Bégon, Boisclerc et de la Gorgendière au Ministre. Québec, 24 octobre 1724.

189. Série B, vol. 49-2, p. 399. Maurepas à Beauharnois et Dupuy, 14 mai 1726.

en 1821. Hélas, les activités commerciales des marchands indépendants et les rares documents disponibles de la Compagnie du Nord-Ouest nous légueront fort peu d'informations pertinentes nous permettant d'élaborer sur l'identité ainsi que les allées et venues des autochtones de cette région.¹⁹⁰

V - Les autochtones du sud-ouest du Québec

On sait déjà que les autochtones susceptibles d'aller en traite au poste de Témiscamingue au début du XVIII^e siècle étaient, outre les Témiscamingues, les Abitibis, les Monsonis, les Têtes-de-boule et quelques Christinaux.¹⁹¹ En 1729, on note que les Népissingues et les Abitibis vont au poste de Témiscamingue.¹⁹² Les Abitibis (ou Tabitibis), selon le «*dénombrement*» de 1736, auraient 100 guerriers à la rivière et au lac Témiscamingue.¹⁹³ Il y a 20 guerriers à l'entrée du lac Témiscamingue et 20 autres guerriers situés «*au fond du lac*» que l'on déclare «*domiciliés*», et qui seraient du groupe ethnique népissingue.¹⁹⁴ Tous ces guerriers représenteraient alors une population de 450 Abitibis et une autre de 180 Népissingues.

On a vu qu'un bon nombre de Népissingues viennent commercer à Montréal. Cependant, plusieurs vont également en traite au poste de Témiscamingue.¹⁹⁵ En 1736, on mentionne qu'il y a au lac Nipissing un petit village de 30 guerriers.¹⁹⁶ Ce village a comme «*emblème*» un écureuil («*Atchitamou*»). Les Népissingues au complet, tant ceux du lac des Deux-Montagnes que ceux de la région du lac Nipissing et des régions environnantes, dont le lac Témiscamingue, formeraient 300 guerriers.¹⁹⁷ En 1742, un deuxième groupe de Népissingues se joint au groupe népissingue domicilié au lac des Deux-Montagnes. En fait, les Népissingues viennent en traite à Montréal et profitent de leur village du lac des Deux-Montagne pour y rencontrer les missionnaires sulpiciens. La majorité d'entre eux, tout comme d'ailleurs leurs coreligionnaires algonquins du lac des Deux-Montagnes, retournent à l'intérieur des terres, en amont sur l'Outaouais, pour leurs chasses hivernales.

190. Elaine Allan Mitchell, *Fort Timiskaming and the Fur Trade*, p. 17; W. Stewart Wallace, *The Pedlars from Quebec and Other Papers on the Nor'Westers*, Toronto, The Ryerson Press, 1954, pp. 81-82. Voir entre autres le chapitre 9 de Wallace, «*The Story of Fort Timiskaming*». Voir aussi Donat Martineau, *Le fort Timiskaming*, Ville-Marie, Société d'histoire du Témiscamingue, 1969, pp. 17-19.

191. C 11 A, vol. 29, f. 376. Raudot au Ministre. Québec, 27 octobre 1708. «*Mémoire sur le poste de Témiscamine*».

192. C 11 A, vol. 51, f. 125. Beauharnois au Ministre. Québec, 21 juillet 1729.

193. C 11 A, vol. 66, f. 249v. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie.

194. C 11 A, vol. 66, f. 249v. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie.

195. C 11 A, vol. 51, f. 125v. Beauharnois au Ministre. Québec, 21 juillet 1729.

196. C 11 A, vol. 66, f. 249v. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à La Chauvignerie.

197. C 11 A, vol. 66, f. 237v. «*Dénombrement des nations sauvages ...*». 1736. Attribué à La Chauvignerie.

À la fin du Régime français, on estime qu'il y avait 100 chasseurs au total pour les postes d'Abitibi et de Témiscamingue, soit une population d'environ 450 individus.¹⁹⁸ Les Amérindiens qui viennent traiter à ces deux postes en 1757 sont les Têtes-de-boule et les Namcosakis. On sait de ces derniers qu'ils viennent du côté de la baie d'Hudson.¹⁹⁹ En ce qui concerne les Têtes-de-boule, on les voit à de multiples endroits, ce qui laisse croire que l'expression «*têtes-de-boule*» pouvait, à l'occasion, avoir un sens plus large et s'appliquer à de multiples groupes autochtones en général et non seulement à un ou quelques groupes particuliers. Il est vrai que quelques sources débordent vers un sens très général, mais en réalité la plupart des sources confirment qu'il existe des groupes particuliers d'autochtones identifiés par cette expression. La présence des Têtes-de-boule au Québec obéit naturellement aux exigences de la traite, mais aussi à des migrations, comme par exemple dans le Haut-Saint-Maurice ainsi qu'au lac Barrière et au Grand lac Victoria.

Il en est de même pour les Timagamis qui proviennent de l'ouest, plus précisément de la région de Sault-Sainte-Marie. Les groupes traitant aux postes de Matachewan et de Flying Post viennent également de cette région. Ce fait nous est corroboré par la tradition orale elle-même. Cette tradition a été relevée par Frank G. Speck qui, en 1915, souligne un tel constat :

*«As regards the history of the Timagami band itself, evidences seem to support the assumption that these people are part of a steady northward drift of Ojibwa-speaking tribes from the Great Lakes. The Timagami themselves say that their ancestors came from Sault Ste. Marie (Pawatin "at the rapids"). The vanguard of this migration seem to be the northerly extending bands at Matachewan post and Flying post, while the Timagami are more of a northeastern extension, having pushed their way into the boundary of the Algonquins of the Timiskaming band. Intermarriage characterized the spread of the Ojibwa among other bands, while the assimilation of manufactures, customs, beliefs, and art has resulted, after a few generations, in producing intermediate types which are either fundamentally Ojibwa or superficially so. This northern and eastern pressure of the Ojibwa seems to correspond to their western and northwestern movement as recorded by Mr. Skinner. The Timagami people are conscious of this tendency in their group, attributing it to the necessity of seeking new hunting grounds by crowding on the Cree and Algonquins in the more northern tracts in order to replace their own territory in the Great Lakes region now being despoiled by the white people».*²⁰⁰

198. C 11 E, vol. 13, f. 149v. «*Chaine de Poste*», vers 1760. «*Description des différents postes du Canada, sur le Saint-Laurent, les grands lacs, le Mississipi, etc., ...*».

199. RAPQ., 1923-1924, p. 52. Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France (1757).

200. Frank G. Speck, «*Family Hunting Territories and Social Life of Various Algonkian Bands of the Ottawa Valley*». Ottawa, Anthropological Series 8, *Memoirs of the Canadian Geological Survey*, n. 70, (1915), pp. 11-12.

Ainsi, un déplacement régulier de groupes Ojibwés originant du nord des Grands Lacs s'est effectué en direction du nord et du nord-est. C'est à ce déplacement que se rattachent des groupes de la région de Sault-Sainte-Marie (Saulteux) qui, vers le début du XIX^e siècle, se seraient dirigés vers la région du lac Timagami.²⁰¹ En conjonction avec ce mouvement de populations autochtones du début du XIX^e siècle, on peut signaler, pour cette période marquante, l'accentuation de la colonisation ontarienne. On peut noter, en plus, la conclusion en 1850 des traités ontariens Robinson Huron et Robinson Supérieur qui correspondent au développement à la colonisation d'une large bande territoriale en Ontario. Bien que ces traités prévoyaient des mises à part de terres pour les Indiens, plusieurs autochtones ont sans doute persisté dans leur mode de vie nomade et cherché de nouveaux territoires plus au nord et au nord-est de leurs anciens territoires de chasse. Il est alors significatif de souligner que les mouvements de migration d'ouest en est, déjà perceptibles bien avant l'installation des Français dans la vallée du Saint-Laurent, se sont poursuivis sur une longue période de plusieurs centaines d'années, du XVI^e siècle au XIX^e siècle inclusivement. Franc G. Speck considère que les caractéristiques des autochtones de Témiscamingue en ont été fondamentalement modifiées. Il prétend toutefois que les autochtones du lac des Quinze, ainsi que ceux des bandes de Mattawa et de Kipawa, auraient conservé plus authentiquement «*the characteristic traits of the Algonquin group*».²⁰² Or la présence d'autochtones originant de l'Ouest était pourtant sensible à Kipawa au début du XX^e siècle.²⁰³ Frank G. Speck, cependant, ne put en être témoin, n'ayant sur les autochtones de Kipawa que des informations indirectes et incomplètes.²⁰⁴

L'énumération de plusieurs groupes autochtones distincts nous confirme que, à la fin du Régime français, le territoire du sud-ouest du Québec actuel n'était pas uniquement fréquenté par les seuls groupes identifiés comme étant «*algonquins*». À cette époque, les populations dites algonquines se rencontraient essentiellement à Trois-Rivières et au lac des Deux-Montagnes. Ils étaient, en 1736, entre 15 et 20 guerriers à Trois-Rivières,²⁰⁵ ce qui représente près de 100 individus. Cette même année, il y aurait eu également 20 guerriers Algonquins affiliés à la mission du lac des Deux-Montagnes.²⁰⁶ Là aussi on pourrait atteindre près de 100 individus. À cette même mission, les Népissingues offrent 50 guerriers, soit une population de 250 individus. Cependant, trois ans plus tard, on nous apprend que les Népissingues et les Algonquins, qui demandent à être installés au lac des Deux-Montagnes, seraient au nombre de 900. Plus tard, soit à la toute fin du Régime

201. Frank G. Speck, «*Family Hunting Territories and Social Life of Various Algonkian Bands of the Ottawa Valley*», pp. 11 et 17. Speck se réfère à l'étude d'Alanson Skinner, «*Notes on the Eastern Cree and Northern Saulteux*». *Anthropological Papers of the American Museum of Natural History*, vol. IX, Part 1 (1911), pp. 11, 117-118.

202. Frank G. Speck, «*Family Hunting Territories and Social Life of Various Algonkian Bands of the Ottawa Valley*», pp. 1-2.

203. Kermot A. Moore, *Kipawa : Portrait of a People*, Cobalt (Ontario), Highway Book Shop, 1982, pp. 9-10.

204. Frank G. Speck, «*Family Hunting Territories and Social Life of Various Algonkian Bands of the Ottawa Valley*», p. 9.

205. C 11 A, vol. 66, f. 237. «*Dénombrement des Nations Sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie.

206. C 11 A, vol. 66, f. 237v. «*Dénombrement des Nations Sauvages ...*». 1736. Attribué à Maray de La Chauvignerie.

français, les guerriers Algonquins du lac des Deux-Montagnes sont au nombre de 46 et les guerriers Népissingues du même endroit au nombre de 53.²⁰⁷

Les Algonquins, que l'on retrouvait à la mission du lac des Deux-Montagnes, faisaient leurs chasses hivernales le long des affluents de la rivière des Outaouais et descendaient en traite dans la région de Montréal. Ils ne sont toutefois pas seuls à agir ainsi dans cette région. Des groupes de diverses origines se rencontrent au lac des Deux-Montagnes. On note la présence à cet endroit de Hurons (pas encore complètement iroquoisés, même en 1735), d'Iroquois, d'Outaouais, de Têtes-Plates, de Renards, de Têtes-de-boule, de Népissingues et d'Algonquins. Tous ces groupes d'Amérindiens exercent des activités hivernales de chasse; même les Hurons et les Iroquois font de telles chasses, bien que le gros des populations (femmes, enfants et vieillards) demeure au village.

De plus, à l'intérieur même de ce que l'on voudrait qualifier de terres de chasse algonquines, du moins dans sa partie nord, circulent et s'installent des Têtes-de-boule. On voit, en effet, des Têtes-de-boule à de multiples endroits de traite. On constate qu'ils quittent le nord du lac Supérieur pour s'installer dans la région du lac Témiscamingue. D'autres poursuivent leur route et vont commercer jusqu'à Trois-Rivières. Quelques familles (sans doute une bande au complet) s'installent pour leur part dans le Haut-Saint-Maurice entre 1720 et 1740. Puis les Têtes-de-boule circulent sur la Lièvre et sur la Coulonge. Des traditions orales mentionnent que ces Têtes-de-boule, arrivés de l'ouest, sont acceptés et même symboliquement «adoptés» par les Algonquins. C'est ce qui se produit par exemple avec la bande du lac Barrière (Mitchicanabicong) : «*Setting in an area that was claimed by the Algonquin Indians, the Tête-de-Boule were more or less adopted by that tribe and allowed to live there in peace*».²⁰⁸

Mentionnons également que, dès la fin du XVIII^e siècle, des Outaouais se rassemblaient avec la population amérindienne du lac des Deux-Montagnes.²⁰⁹ Après la guerre de 1812 avec les États-Unis, divers groupes d'Amérindiens de la région des Grands Lacs traverseront la frontière canado-américaine et s'établiront au Canada. Quelques-uns, dont des Outaouais, se dirigeront vers l'est et certains se réfugieront pendant quelque temps au lac des Deux-Montagnes durant les années 1810-1820. En 1813, on note également la présence de 38 Courtes-Oreilles.²¹⁰ En 1816, le surintendant des Affaires indiennes, John Johnson, dans sa demande de provisions pour les Indiens, précise qu'une famille d'Outaouais est venue s'installer au lac des Deux-Montagnes.²¹¹ En 1823 on mentionne

207. RAPQ., 1923-1924, p. 278. Louis-Antoine de Bougainville, «*Journal de l'expédition d'Amérique ...*», 22 juillet 1757.

208. Leonard Lee Rue III, «*Barriere Indians*», p. 28.

209. RG 8, Série «C», vol. 249, partie 1, p. 317. Joseph Chew à James Green, 29 août 1796.

210. RG 10, vol. 12, f. 10 264. «*Liste des Courteoreilles du lac*», 16 mai 1813. Les Courtes-Oreilles sont en fait des Outaouais.

211. RG 10, vol. 12, f. 10 931. John Johnson, Surintendant des Affaires indiennes à J. F. Addison du Secrétariat militaire, 1816.

la présence de 77 Outaouais.²¹² En 1826, une requête du chef outaouais Pawquawkoman, dont le nom chrétien est Amable Chevalier, nous apprend que celui-ci a perdu ses meilleurs jeunes gens ainsi que son territoire au lac Michigan.²¹³ Sa demande pour l'obtention d'une pension est acceptée, vu que son fils qui était son soutien s'était récemment noyé dans la rivière des Outaouais.²¹⁴ Or, dès 1821, le chef Amable Chevalier, questionné sur ses agissements à Michilimakinac en 1813, avait été qualifié de chef Algonquin des Deux-Montagnes.²¹⁵ Plus tard, en 1847, dans une requête qu'ils adressent au père Billaudèle, on note que les Algonquins, les Népissingues et les Outaouais du lac des Deux-Montagnes s'associent pour qu'on leur rende un de leurs prêtres, le père Joseph Aoustin dit Ekawapite, qui était de retour à Montréal.²¹⁶ Tous ces nouveaux arrivants, Outaouais et autres, doivent nécessairement utiliser des terres de chasse et de trappe pour subvenir à leurs besoins. Leur intégration au sein des Algonquins se fait plutôt facilement puisque, en l'espace de fort peu d'années, un chef Outaouais sera qualifié d'algonquin. Il est difficile de déterminer dans quelle région ils ont pu bénéficier de terres de chasse. Les nombreuses épidémies qui ont hypothéqué la présence des Algonquins dans la région du Témiscamingue ont sans doute laissé place à de tels nouveaux venus. L'arpenteur H. C. Symmes, en commentant brièvement en 1867 la présence d'autochtones vers les sources de la rivière des Outaouais (soit dans la région des lacs Dumoine, Grand lac Victoria, Barrière et Cabonga), déclarait : «*Les sauvages de cette région appartiennent à différentes tribus; mais la plupart sont des algonquins*». ²¹⁷ Il est tout à fait possible, bien que toujours hypothétique pour l'instant, que certains autochtones venus d'ailleurs se soient installés dans la région du lac Kipawa. Rappelons, de plus, le constat fait par Frank G. Speck en 1915 à propos des migrations récentes d'Ojibwés vers les régions de Timagami et de Témiscamingue. Cependant, l'élément le plus sérieux relativement à la présence d'Outaouais dans la région du lac Témiscamingue et possiblement Kipawa, c'est l'Arrêté en Conseil de 1853, identifié par l'expression «*Schedule of 1853*», qui, suite à la loi de 1851, procède à la répartition de terres pour les Indiens. Ce document, qui attribue une superficie approximative de 38 400 acres au nord du lac Témiscamingue, spécifie que ces terres sont desti-

212. RG 10, vol. 15, f. 12 183. «*Return of Indians [...] of Lake of Two Mountains*», 9 juin 1823.

213. RG 8, Archives militaires et navales britanniques, Série «C», vol. 266, p. 268-269. «*Requete de Pawaquawkoman alias amable chevalier, chef outawa, ci-devant de l'arbre-croche, Lac Michigan, actuellement du Lac-des-deux-Montagnes*», 6 novembre 1826.

214. RG 8, Archives militaires et navales britanniques, Série «C», vol. 266, p. 271. John Johnson, Surintendant des Affaires indiennes au major général Darling du Secrétariat militaire. Montréal, 18 nov. 1826.

215. RG 8, Archives militaires et navales britanniques Série «C», vol. 264, f. 18. Déclaration sous serment de Pawquokoman, chef Algonquin du lac des Deux-Montagnes, dit Amable Chevalier, devant le notaire et juge de paix Jean-Marie Mondelet, à Montréal, le 4 oct. 1821. Au sujet d'un ordre donné par M. Dixon, de Détroit, afin d'attirer les Amérindiens de Michilimakinac avec des présents.

216. ASSSM, doc. 71. «*Requête des Sauvages Algonquins, Nipissingues et Outaouais de la Mission du Lac des Deux Montagnes, adressée à M. Billaudèle, supérieur du Séminaire de Montréal, pour demander qu'on leur rende un de leurs prêtres (M. Joseph Aoustin) qui était revenu à Montréal*», le 27 octobre 1847.

217. Province de Québec, *Description des cantons arpentés et des territoires explorés de la province de Québec*, «*Extraits des Rapports officiels d'arpentages ...*», Québec, Charles-F. Langlois, 1889, p. 447.

nées aux Indiens Nipissings, Algonquins et Outaouais.²¹⁸ Rappelons que ces Indiens à Témiscamingue se dénommeront plus tard les «*Sagwanicenabe*» ou «*Saugeen anishnabai*», (les gens de la tête du lac)²¹⁹ : c'est une tendance généralisée chez les Amérindiens de s'identifier en fonction du lieu de leur établissement principal, d'où les nombreuses confusions lorsqu'il y a migration. Quelques années plus tard, en 1858, les Commissaires spéciaux nommés pour voir à l'état des Indiens du Canada-Uni établissent, eux aussi, que les Indiens du haut de la rivière des Outaouais sont des Nipissings, des Algonquins et des Outaouais.²²⁰

Ainsi, postérieurement à l'étape de la destruction des anciens groupes algonquins de la vallée de l'Outaouais, les diverses populations amérindiennes, issues de différents milieux confrontés à une coexistence sur un même territoire, s'engagent dans une étape que l'on pourrait qualifier de réorganisation ethnique. Divers éléments épars seront soumis à une nouvelle redéfinition, une nouvelle entité ethnique, et cela sur une base différente de l'ancienne. Cette réalité est perceptible, en ce qui concerne le côté québécois du Haut-Outaouais, non seulement pour les lacs Témiscamingue, Abitibi, mais aussi pour les lacs Dumoine, Barrière, Cabonga et le Grand lac Victoria. Elle semble également répondre à la réalité des autochtones de la région du lac Kipawa comme nous le verrons plus loin.

Les éléments concrets peuvent paraître faire défaut pour affirmer catégoriquement les changements draconiens qui sont survenus dans la région du lac Kipawa entre 1600 et 1760. Toutefois, certaines évidences apparaissent en fonction des faits que nous avons relevés plus haut : attaques iroquoises, fuites et exils, épidémies, migrations de nouveaux groupes venant de l'ouest, etc. Les divers éléments ethniques dits Témiscamingues, Népissingues, Têtes-de-boule, Outaouais et autres, s'étant insérés dans l'espace territorial déterminé par l'axe de la rivière Kipawa, s'effaceront graduellement, ou se mêleront, pour laisser place à une homogénéisation qui sera somme toute complétée au XX^e siècle.

218. Canada, Arrêté en Conseil, 9 août 1853. «*Schedule. Shewing the distribution of the Area of Land set apart and appropriated under the Statute 14th. & 15th. Victoria. Chapter 106, for the benefit of the Indian Tribes in Lower Canada*». Dans ce document on prévoit également une réserve d'une superficie approximative de 45 750 acres pour les Têtes-de-boule, les Algonquins et les Nipissings à Maniwaki.

219. Jacques Frenette, *Le pays des Anicenabe*, p. 229. Quelques documents signés par le Conseil de Bande de Témiscamingue sont orthographiés «*Saugeen anishnabai*».

220. Canada, Journaux de l'Assemblée législative du Canada, 21 Victoria, 1858, App. n. 21, Deuxième partie, Tribus nomades sur le Bas St. Laurent (sic). In *Rapport des commissaires spéciaux, nommés le 8 septembre 1856, pour s'enquérir des affaires des Sauvages en Canada*, Toronto, Stewart Derbishire & George Desbarats, 1858. (Imprimé par Louis Perrault, Bay Street, Toronto).

Les autochtones de la région du lac Kipawa : 1760-1900

On a vu que quelques documents du temps du Régime français mentionnent l'existence du lac Kipawa, entre autres dans le cadre de la location de la Ferme de Témiscamingue.²²¹

On retrouve, en effet, les mentions de ce lac sous l'orthographe de «*Kapoui*» et de «*Kaypa8e*» (il faut lire ici «*Kaypaoue*»). Il s'agit bien de l'actuel lac Kipawa. On n'a pas de preuves cependant qu'il puisse avoir été un point central pour une bande autochtone particulière, pas plus qu'un lieu de rencontre et d'échange. En fait, on n'a conscience de l'existence d'une bande à Kipawa qu'au XIX^e siècle.

Tout comme nous avons procédé dans le rappel du Régime français, nous laisserons de côté ici l'aspect politique relatif à la mainmise de l'Angleterre sur le territoire de l'Amérique du Nord, du moins tant que cet aspect politique n'intervient pas concrètement dans notre problème, qui est de présenter et de décrire l'aménagement et les regroupements autochtones avoisinant le lac Kipawa.

L'histoire des Amérindiens de la vallée de la rivière des Outaouais ne présente pas de ruptures évidentes dans la fréquentation des terres de chasse par suite de la conquête anglaise de 1760. De 1760 jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les Indiens fréquentant la région de Kipawa allaient porter leurs fourrures au poste de Mattawa ou à celui de Témiscamingue. Quelques-uns devaient à l'occasion descendre en traite au lac des Deux-Montagnes, puisque même des Nipissings le faisaient. Ce n'est qu'en 1846 que la Compagnie de la Baie d'Hudson va établir un petit poste de traite à Hunter's Narrow au lac Hunter, un tributaire du lac Kipawa.²²² Connu sous le nom de Hunter's Lodge, c'était un avant-poste de Témiscamingue dans le district du même nom. En 1850, il y avait une centaine d'autochtones affiliés à cet avant-poste.²²³

De fortes épidémies de grippe frappèrent la région de l'Ouest québécois à la fin des années 1810, dans les années 1830 et plus particulièrement dans les années 1840. On sait que, depuis le début du XVII^e siècle, les Algonquins ont été régulièrement frappés par de telles épidémies de même que par la tuberculose. Cet état de fait diminuait la présence algonquine sur le territoire. Il en résulte une disponibilité accrue en ressources fauniques qui s'avère attrayante pour les autres populations amérindiennes. Encore une fois, des migrations se feront sentir. Ces migrations proviennent de l'ouest, mais aussi à l'occasion de l'est. Sans procéder de façon exhaustive, ce qui est toujours difficile à atteindre en ce domaine d'ailleurs, Kermot A. Moore souligne quelques cas dans sa monographie sur

221. Série B, vol. 48, ff. 810-811. Mémoire du roi au Sieur de Chazel. Versailles, 5 mai 1725. Le lac Kapoui est le lac Kaypa8e, c'est-à-dire le lac Kipawa actuel.

222. Maurice Ratelle, *Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours*, annexe 1, p. 15; Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *L'Atlas national du Canada*, 1974, p. 80; Ernest Voorhis, *Historic Forts and Trading Posts ...*, p. 84.

223. *Recensements du Canada*, Ottawa, Statistiques du Canada, 1876, vol. IV, p. LXXVII.

Kipawa : retenons ici le cas de la famille Shene qui, vers le milieu du XIX^e siècle avait préféré quitter la région de la rivière Rideau en Ontario, suite à la colonisation du site actuel de la ville d'Ottawa, et migrer vers la région du lac Kipawa, à Hunter's Point.²²⁴

Il est donc difficile de déterminer avec précision à quels ancêtres se rattachent les Amérindiens qui sont venus se regrouper au poste de traite que la Compagnie de la Baie d'Hudson ouvrit vers 1870 à Kipawa, puisque, comme nous l'avons vu, des bouleversements démographiques et des déplacements ethniques se sont produits sur une vaste échelle aux XVII^e et XVIII^e siècles. La vallée de l'Outaouais a été vidée de ses populations entre 1648 et 1670. Bien entendu, les survivants, lors du retour d'exil, sont sans doute en majorité revenus dans leurs anciennes régions de chasse, bien qu'on ne puisse le démontrer de façon certaine. Aux pertes démographiques attribuables aux guerres, il faut ajouter celles, plus désastreuses, occasionnées par les nombreuses épidémies. C'est la conjonction de ces deux facteurs qui a littéralement détruit les anciens algonquins. Cela serait plus conforme pour accepter l'assertion de l'auteur Peter Hessel pour qui «*the Iroquois Wars not only reduced the overall Algonquin population, they transformed a proud tribe into a collection of confused, frightened and demoralized remnants*». ²²⁵ On n'entendit plus jamais parler des Otaguottouemins, ni des diverses autres «*nations*» algonquines de la rivière des Outaouais. Certains prétendent, sans avancer de preuves, que les Otaguottouemins se seraient unis aux Nipissings et aux Outaouais au milieu du XIX^e siècle.²²⁶ Une telle affirmation pourrait toutefois trouver concordance avec la création, en 1853, de la réserve de Témiscamingue, une réserve prévue pour recueillir des Nipissings, des Algonquins et des Outaouais.

On sait que la disparition de certains groupes autochtones dans la partie méridionale de l'actuelle province de Québec a laissé le champ libre à certains autres groupes qui ont migré à partir de l'ouest. Ainsi, après la disparition des anciens Attikamègues du Saint-Maurice, des Têtes-de-boule venant du nord du lac Supérieur ont migré dans le Haut-Saint-Maurice. De même, pendant de longues années, on constate la présence de Têtes-de-boule au lac Témiscamingue, au Grand lac Victoria et au lac Barrière. On mentionne même que ces groupes de Têtes-de-boule (comme il est rapporté pour le groupe de Lac-Barrière, ou Lac-Rapide) auraient été adoptés par des Algonquins et seraient devenus de ce fait des Algonquins.²²⁷ On sait également que des Têtes-de-boule, qui faisaient la traite

224. Kermot A. Moore, *Kipawa : Portrait of a People*, Coblat (Ont.), Highway Book Shop, 1986, pp. 64-66.

225. Peter Hessel, *The Algonkin Tribe*, Ontario, Arnprior, Kichesippi Books, 1987, p. 56.

226. Yvon H. Couture, *Les Algonquins*, Val-d'Or, Éditions Hyperborée, 1983, pp. 111, 117, cité in Jacques Frenette, *Le pays des Anicenabe*, p. 207.

227. Leonard Lee Rue III, «*Barriere Indians*», p. 28. Le village porte le nom de Rapid Lake et est situé sur les rives du Réservoir Cabonga.

à Témiscamingue, ont suivi le commis Godin lors de son transfert au poste de Fort Coulonge en 1821.²²⁸

Il nous faut également mentionner la possibilité d'une longue présence des Iroquois dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La tradition orale des autochtones de cette région rapporte que, il y a longtemps, une cinquantaine de guerriers iroquois se seraient vus contraints de quitter leurs villages de l'Iroquoisie dans l'actuel État de New York parce qu'ils refusaient de conclure la paix avec les Français. Ces guerriers, dont plusieurs avec femmes et enfants, auraient migré dans la région de Senneterre (Nadowek) et auraient chassé et trappé le long des rivières Nottaway et Bell.²²⁹

Cette tradition orale est bien sûr erronée pour ce qui est du motif de la présence des Iroquois dans cette région : la première présence, ponctuelle, étant due aux guerres iroquoises du XVII^e siècle. Cependant, il est à noter que des Iroquois ont émigré au nord du lac Ontario dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. On a vu plus haut que certains ont été chasser aussi loin que dans la région sud de l'île des Allumettes lors même que la guerre faisait rage. À l'occasion, il s'est avéré que des chasseurs iroquois se sont joints à des Algonquins et des Népissingues. On constate un cas en 1694-1695, alors qu'un Onneiout (Oneida) du nom d'Assinaré, «*habitué depuis longtemps avec les nepissiniriens avec lesquels il fait corps ...*», obtient, par des Agniers qui chassaient le long de la rivière des Outaouais, des informations sur les intrigues des Anglais visant à encourager ces mêmes Agniers à attaquer les voyageurs français dans cette région.²³⁰ Plus tard, au XIX^e siècle, d'autres Iroquois, venus pour la plupart du lac des Deux-Montagnes et parfois de Caughnawaga, chasseront et trapperont dans cette région et certains s'y établiront. Cette présence d'Iroquois est visible également chez d'autres groupes algonquins au nord comme au sud de la rivière des Outaouais.

Enfin, parmi les derniers «*arrivants*» à Kipawa en ce XIX^e siècle, on ne peut passer sous silence les nombreux Euro-Canadiens. Outre, bien entendu, les Canadiens français, relevons la présence d'Écossais, d'Irlandais et même de Scandinaves.²³¹ En ce qui concerne la région immédiate du lac Kipawa, la présence plus imposante d'Euro-canadiens débuta dans les années 1830 par la venue de la famille McConnell. Cette famille, comme plusieurs familles pionnières de Hull, a des racines américaines. De 1839 à 1843, George McConnell, le père, s'établit pour un certain temps à Opimika Creek au bas du lac Témis-

228. W.S. Wallace (Ed.), *John McLean's Notes of a Twenty-Five Years Service in the Hudson's Bay Territory*, p. 40.

229. Yvon H. Couture, *Les Algonquins*, pp. 95-96. Le terme Nadowek serait le pluriel de Nottaway et désigne les Iroquois.

230. C 11 A, vol. 14, f. 73. Relation d'événements survenus en 1694-1695, sans signature.

231. Kermot A. Moore, *Kipawa : Portrait of a People*, p. 40.

camingue en compagnie de ses sept fils.²³² C'est à cette date que la colonisation du Témiscamingue s'enclenche réellement malgré quelques ralentissements périodiques. L'exploitation forestière dans la région du Témiscamingue québécois se fera toutefois plus lentement que du côté ontarien. Dans les années 1840 et 1850, on note tout de même plusieurs chantiers, non seulement de chaque côté du lac Témiscamingue, mais aussi à quelques endroits sur les rives du lac Kipawa qui voient également arriver leurs premiers bûcherons.²³³ La colonisation contribuera à augmenter considérablement le métissage chez les Algonquins. De tels cas de métissage apparaissent dans la monographie de Kermot A. Moore sur Kipawa.²³⁴

Le métissage va contribuer à rendre floue la notion d'appartenance ethnique. Confrontées aux coûts élevés de l'aide apportée aux Indiens et de l'administration des affaires indiennes, les autorités veilleront à établir des critères d'appartenance. On peut alors noter une tendance à l'éviction des femmes autochtones qui se marient à des Euro-Canadiens; c'est du moins ce que démontre l'évolution des lois concernant les Indiens, soit celles de 1850, 1851, 1868, 1869 et 1876.²³⁵ Jusqu'en 1869, la loi laissait une ouverture aux enfants métissés qui souhaitaient être considérés Indiens. En effet, l'article 2 de la loi de 1851, jusqu'alors en vigueur, considérait comme Indien :

*Toutes personnes résidant parmi les sauvages dont les père et mère étaient ou sont, ou dont l'un ou l'autre était ou est descendu de l'un ou l'autre côté, de sauvages, ou d'un sauvage réputé appartenir à une tribu ou peuplade particulière de sauvages intéressés dans les dites terres ou propriétés immobilières, ainsi que les descendants de telles personnes;*²³⁶

Toutefois, en 1869, on restreint cette possibilité des enfants métis en enlevant le statut d'indienne aux femmes autochtones qui marient des hommes n'ayant pas le statut d'Indien : «...mais toute femme Sauvage qui se mariera à un autre qu'un Sauvage, cessera d'être une Sauvage dans le sens du présent acte et les enfants issus de ce mariage ne seront pas non plus considérés comme Sauvages dans le sens du présent acte; ...».²³⁷ On ajoute cependant que «toute femme Sauvage qui se mariera à un Sauvage d'une autre

232. Marc Riopel, *Sur les traces des Robes noires au Témiscamingue. L'implantation du catholicisme sur les rives du lac Témiscamingue, 1836-1900*, Ville-Marie (Québec), Société d'histoire du Témiscamingue, [s.d.], p. 45. (Collection Maison du Colon numéro 3); Elaine Allan Mitchell, *Fort Timiskamingue and the Fur Trade*, p. 164.

233. Elaine Allan Mitchell, *Fort Timiskamingue and the Fur Trade*, pp. 200, 211-212.

234. Kermot A. Moore, *Kipawa : Portrait of a People*, pp. 106-107, 111-112.

235. Maurice Ratelle, *Contexte historique de la localisation des Attikmeks et des Montagnais de 1760 à nos jours*, pp. 182-184, 242-244.

236. Statuts de la Province du Canada, 14-15 Vic., 1851, chap. 59, 2. Cité in Maurice Ratelle, *Contexte historique de la localisation des Attikmeks et des Montagnais de 1760 à nos jours*, p. 183.

237. Statuts Révisés du Canada, 32-33 Vic., 1869, chap. 6, art. 6. Cité in Maurice Ratelle, *Contexte historique de la localisation des Attikmeks et des Montagnais de 1760 à nos jours*, p. 184.

*nation, tribu ou peuplade cessera d'être membre de la nation, tribu ou peuplade à laquelle elle appartenait jusque là, et deviendra membre de la nation, tribu ou peuplade à laquelle appartient son mari; et les enfants issus de ce mariage seront membres de la tribu de leur père seulement».*²³⁸

Malgré cette dernière spécification, les hommes autochtones peuvent changer de bande. Un dossier complet d'un tel changement concerne la famille Jawbone Antoine de la bande de Kipawa. L'ancêtre, Antoine Neeshquaywaychance, appelé aussi Wheegoozhance, était membre de la bande des Nipissings Chippawas et il avait été bénéficiaire du traité Robinson Huron de 1850. Antoine Neeshquaywaychance est décédé en 1879. Mais plusieurs circonstances, dont son départ de la bande des Nipissings, ont fait qu'il n'a pas bénéficié de ses annuités du traité durant les dernières années de sa vie. En 1897, sa veuve et ses trois fils font des démarches pour obtenir les arrérages du traité Robinson Huron.²³⁹ Les trois fils, Jawbone, Francis et Alexander ont maintenant Antoine comme nom de famille, ce qui est le prénom chrétien de leur père. Ils demeurent à Mattawa, à l'exception de Jawbone qui vit à Kipawa. Dans leur demande d'obtention des arrérages, ils prétendent être membres de la bande des Nipissings. Ils obtinrent gain de cause.

Considérant les diverses migrations mentionnées plus haut, on pourrait alors s'interroger sur les effectifs réels des autochtones (que l'on voudrait qualifier de «*souche*») du lac Kipawa dans l'exercice de leurs activités traditionnelles de pêche, de chasse et de trappage. Si des populations ojibwées, outaouaises et autres se sont déplacées vers la région du Témiscamingue à la recherche de nouvelles terres de chasse, c'est que de telles terres de chasse étaient alors disponibles dans cette région. Si l'on accepte la théorie voulant qu'une population autochtone nomade prédatrice ne peut dépasser un certain effectif démographique sans occasionner une surcharge démographique, on peut alors conclure que les populations autochtones de la vaste région du Témiscamingue avaient diminué dans la même proportion qu'elles purent recevoir de nouveaux arrivants.

Rappelons qu'une famille de quatre à cinq personnes a besoin d'un territoire de chasse de plusieurs kilomètres carrés. Selon Norman Clermont, on pourrait accepter comme estimation de la surface des terres de chasse d'un groupe donné au XVI^e siècle «*que les nomades avaient besoin, dans les territoires situés immédiatement au nord de ceux des Iroquoiens, d'au moins 15 milles carrés (39 km²) par individu*».²⁴⁰ Pour Hubert Charbonneau, par

238. Statuts Révisés du Canada, 32-33 Vic., 1869, chap. 6, art. 6. Cité in Maurice Ratelle, *Contexte historique de la localisation des Attikmeks et des Montagnais de 1760 à nos jours*, pp. 18

239. RG 10, vol. 2929, file 192,533. «*Parry Sound Superintendency - Estate of the late Antoine Neeshquaychance of the Nipissing Band and claims for annuity payments submitted by his widow and sons François, Alexander and Jawbone*», 1897.

240. Norman Clermont, «*L'augmentation de la population chez les Iroquoiens préhistoriques*». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. X, n. 3 (1980), p. 161. Voir également Roland Viau, *Les dieux de la terre : contribution à l'ethnohistoire des Algonquins de l'Outaouais, 1600-1650*, p. 19. (Rapport final soumis le 3 juillet 1986 à la MRC Papineau dans le cadre du programme «*Amélioration de l'intervention régionale*».) Les deux auteurs citent J.C. Taché, *Recensements du Canada 1665-*

contre, il faudrait calculer de 1,5 à 2 individus par 100 kilomètres carrés.²⁴¹ Il va de soi que, pour des territoires situés plus au nord, le ratio démographique territorial sera beaucoup moindre, soit entre 0,001 à 0,004 personne par km², c'est-à-dire 0,1 à 0,4 personne par 100 kilomètres carrés.²⁴² L'estimation de Norman Clermont d'un territoire de 39 km² par personne serait valable pour la région de Kipawa, puisque cette région n'est pas située vraiment loin au nord d'un groupe d'Iroquoiens, en l'occurrence les Hurons de la région du lac Simcoe. Si l'on se fie aux limites des terres de chasse des bandes de la rivière Dumoine («*Kiwegomanicenabe*») et du lac Kipawa, telles que tracées par Frank G. Speck dans son étude publiée en 1915 et dont nous estimons la superficie à 14 663 km², et si on utilise le ratio d'occupation territoriale proposé d'un individu par 39 km², nous pourrions évaluer la population de cette bande à 376 individus pour la période d'avant le contact avec les Européens. Par contre, en utilisant le ratio de 1,5 à 2 individus par 100 km² proposé par Hubert Charbonneau, cette même population pourrait être évaluée à près de 300 individus.

Ces estimations, du moins les plus généreuses, sont des extrêmes. En réalité, la population autochtone de la région du lac Kipawa n'a sans doute jamais atteint ces chiffres tant et aussi longtemps qu'elle demeura nomade. D'ailleurs, elle subira des baisses régulières peu après le contact avec les Européens. C'est ainsi que, en 1876, la population amérindienne de Kipawa se chiffrait à 130 individus regroupés en 28 familles.²⁴³ Les membres de cette bande résidant pour lors à Kipawa sont au nombre de 24 (8 hommes, 10 femmes et 6 enfants).²⁴⁴ Les hommes et femmes adultes sont âgés pour la majorité de plus de 60 ans.

À la fin des années 1870, un plan avait été proposé pour créer une réserve de 11 000 acres à la sortie du lac Témiscamingue.²⁴⁵ Cette réserve aurait été située dans le canton de Tabaret, aurait touché à la fois aux rives du lac Témiscamingue et à celles du lac Kipawa, et aurait compris l'île aux Fraises en face des rives du lac Kipawa. La proposition de

1871, Ottawa, Statistiques du Canada, I.B. Taylor, 1876, vol. IV.

241. Hubert Charbonneau, «Trois siècles de dépopulation amérindienne». In Louise Normandeau et Victor Piché (dir.), *Les populations amérindiennes et inuit du Canada. Aperçu démographique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 31. (Coll. «*Démographie canadienne*», 8). Les calculs établis à partir de la situation des bandes au XX^e siècle ne peuvent, bien sûr, servir de barème pour la période du pré-contact. Irving Hallowell avait d'ailleurs déjà constaté des disproportions dans la taille de deux groupes d'Algonquiens dont il possédait les données démographiques et géographiques : Grand Lac Victoria au Québec et Berens River au Manitoba. Irving Hallowell, «*The Size of Algonkian Hunting Territories : A Function of Ecological Adjustments*», *American Anthropologist*, vol. 51, n. 1 (1949), pp. 35-45.

242. Jocelyne Séguin, «*Réflexions sur les sociétés prédatrices : l'éloge de l'harmonie ou l'archéologie du rire*». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n. 3 (1985), p. 71.

243. RG 10, vol. 1198, dos. 7208. D. A. Smith de la Compagnie de la Baie d'Hudson, 1876.

244. RG 10, vol. 1198, dos. 7208. «*List of Indians Residing at and belonging to Kippewa, Viz.*», [1876].

245. RG 10, vol. 2033, dos. 8946-1, pt. 1. «*Oka agency - Lac des Deux Montagnes. Disputes between the band and [the] Seminary of the St-Sulpice concerning possession of the Seigneurie (1870-1882)*. Carte sans date représentant «*une réserve de 11000 acres sur la rivière Témiscamingue près de Keepawa*», [1879 ?].

créer une réserve à cet endroit était faite dans le but de libérer les Sulpiciens d'Oka de leurs obligations envers les résidents autochtones de la mission du lac des Deux-Montagnes.²⁴⁶ Les derniers résidents algonquins et nipissings, et surtout les Iroquois de cette même mission, étaient en conflit presque violent avec les Sulpiciens, ou plutôt avec le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, propriétaire du domaine foncier de cette mission. La majorité des Nipissings et des Algonquins avaient déjà déménagé à divers autres endroits, qui à Maniwaki, qui à Golden Lake, qui à la réserve de Témiscamingue à la tête du lac du même nom, qui à d'autres missions ou réserves ontariennes comme celle de Gibson.²⁴⁷ La proposition de créer une telle réserve de 11 000 acres entre les lacs Témiscamingue et Kipawa ne sera pas retenue.

À la fin des années 1870, les «*Indiens de Kipawa*» ont deux endroits de réunion et d'échange, Hunter's Lodge et Grassy Lake.²⁴⁸ C'est à Hunter's Lodge que les Indiens se rendent commercer. C'est là qu'on construira tout d'abord une église au début des années 1880. Lorsque les missionnaires parlent de Kipawa, ils font référence à la rivière Kipawa et au lac du même nom, mais concernant le lieu de rassemblement, c'est Hunter's Lodge qu'il faut entendre, et c'est là que la mission se tient.²⁴⁹ Grassy Lake représente également un comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et on y construira une église vers 1890.²⁵⁰ Kipawa, situé à l'ouest du lac du même nom, représentera une étape, une «*station*», pour les missionnaires à partir des années 1880.²⁵¹ C'est là que, au début des années 1880, seront érigées des installations forestières à la tête du ruisseau Gordon (Gordon Creek). L'exploitation forestière à la tête du ruisseau Gordon est à mettre en relation avec l'embouchure du même ruisseau, situé à l'endroit nommé tout d'abord Long-Sault, soit l'actuelle ville de Témiscaming.

246. RG 10, vol. 2033, dos. 8946-1, pt. 1. «*Oka agency - Lac des Deux Montagnes. Disputes between the band and [the] Seminary of the St-Sulpice concerning possession of the Seignury (1870-1882). «Superior of the St. Sulpice Montreal, June 26 [1879]».*

247. RG 10, vol. 2033, dos. 8946-1, pt. 1. «*Oka agency - Lac des Deux Montagnes. Disputes between the band and [the] Seminary of the St-Sulpice concerning possession of the Seignury (1870-1882). Règlements concernant le déménagement des Indiens d'Oka vers la réserve de Gibson en Ontario, 13 novembre 1880.*

248. Gaston Carrière, *Histoire documentaire ...*, vol. IX, pp. 252-254.

249. Gaston Carrière, *Histoire documentaire ...*, vol. IX, pp. 250-253. Le poste de la CBH sur le lac Kipawa, où se fait la mission oblate estivale, est transcrit ainsi par Gaston Carrière : «*Kipawa (Obeckteong) - Hunter's Lodge*». Le terme «*Kipawa*» aurait signifié «*bassin*» ou «*eaux renfermées*». On écrit aussi dans les registres des missions «*Obitceonang*». Ce terme amérindien signifie «*détroit*». Un tel terme pouvait être attribué à de multiples endroits au Québec. Par exemple, on désignait ainsi Fort Témiscamingue : «*Aubatswenanek*», «*Opatchionang*», «*Woo,pa,che,won*». Voir Elaine Allan Mitchell, *Fort Timiskaming and the Fur Trade*, p. 11. Il est à noter également que le nom de Kipawa se traduirait, selon Frank G. Speck, par «*narrows beyond wich the river widens*», et selon Jacques Frenette, l'expression «*Kipawe Anicenabe*» signifierait «*les gens du détroit sur la rivière*». Voir Frank G. Speck, *Family Hunting Territories and Social Life of Various Algonkian Bands of the Ottawa Valley*, p. 9 et Jacques Frenette, *Le pays des Anicenabe*, p. 222.

250. Gaston Carrière, *Histoire documentaire ...*, vol. IX, pp. 254-255.

251. Gaston Carrière, *Histoire documentaire ...*, vol. IX, pp. 252-256. Le 12 février 1878, Jas. Snedden fait une demande écrite pour l'obtention d'un terrain de 508 acres à l'ouest du lac Kipawa. Dossier Kebaowek, historique, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction des affaires autochtones.

Il est maintenant reconnu par les principaux spécialistes que la traite des fourrures et la création des postes de traite transformèrent considérablement la pratique territoriale des groupes chasseurs/trappeurs. Les migrations relevées plus haut nous démontrent la nécessité vitale d'effectuer des transferts d'une région à une autre en réponse aux aléas écologiques les plus divers. Une telle nécessité de déplacement vient contredire les théories voulant que des terrains de chasse et des lignes de trappage ait existé de façon traditionnelle chez les Nomades autochtones au Canada.²⁵² Par conséquent, il devenait vital pour les autochtones eux-mêmes de stabiliser leur pratique territoriale pour répondre au commerce des fourrures. Les trappeurs allaient s'affilier à un poste de traite et se déterminer un terrain de chasse que l'on qualifiera de familial.

La mise en oeuvre des missions oblates ne nous fournira que plus tard de nouvelles indications sur les lieux de rencontre des Algonquins de l'Outaouais. En fait, les Oblats s'inscrivent de plain-pied dans le circuit de la traite des fourrures, en ce sens qu'ils s'arrêtent aux endroits où sont érigés les postes de traite. C'est ce que l'on peut déduire des propos du père Guéguen qui écrit, en 1878, que : «*Entre Témiskaming et le Grand Lac se trouvent les Indiens de la Kipawe*». ²⁵³ La référence à «*la Kipawe*» concerne ici la rivière Kipawa en général, mais il n'en demeure pas moins qu'un poste de traite rassemble des groupes de populations en fonction de son accessibilité, tout autant qu'en fonction du sentiment d'appartenance des gens.

Le XX^e siècle

Les migrations de groupes, de familles et d'individus autochtones sont, bien évidemment, toujours perceptibles au XX^e siècle dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, y compris dans la région du lac Kipawa. Par exemple, au tout début du XX^e siècle, une cinquantaine d'autochtones (sans doute essentiellement des Algonquins) de la région de Mattawa, de Golden Lake et du lac Dumoine se sont dirigés vers Kipawa.²⁵⁴

En 1915, l'anthropologue Frank G. Speck départageait les bandes de l'ouest du Québec selon la dénomination suivante : Témiscamingue, Abitibi, Grand lac Victoria, Lac des Quinze, Mattawa, Kipawa et Dumoine.²⁵⁵ Concernant les bandes des rivières Dumoine et Kipawa, des interrogations doivent être soulevées. Frank G. Speck n'a pu obtenir d'informations bien précises ni sur l'une ni sur l'autre. Même si son informateur a été

252. Eleanor Leacock, «*Les relations de production parmi les peuples chasseurs et trappeurs des régions subarctiques du Canada*». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. X, n. 1-2 (1980), p. 80.

253. *Annales de la propagation de la foi*, n. 8, nouvelle série, 1879, p. 113. Lettre du père Guéguen au père Pian, supérieur de Témiskaming, 10 septembre 1878.

254. Yvon H. Couture, *Les Algonquins*, p. 124.

255. Frank G. Speck, *Family Hunting Territories and Social Life of Various Algonkian Bands of the Ottawa Valley*, pp. 1-30.

élevé par un trappeur de la région de la rivière Dumoine, Speck ne peut certifier hors de tout doute de l'existence d'une bande dite Dumoine. Selon son informateur, les gens de cette bande s'identifieraient comme «*Kiwegomanicenabe*» (les gens du lac Retour ou Turn Back Lake), en fonction ainsi du lac Dumoine et non de la rivière elle-même. Or, si la bande de Dumoine a jamais existé, Speck, lors de son passage en 1913, ne peut que conclure que : «*the Dumoine band has been disintegrated*». ²⁵⁶ À ces bandes, il faudrait ajouter également celles des lacs Simon et Barrière du côté québécois, et celles des lacs Timagami et Nipissing et de la rivière Mattawa du côté ontarien. Le découpage de Speck obéit, selon toute apparence, au principal critère choisi par la Compagnie de la Baie d'Hudson, critère qui entend privilégier les facilités d'accès aux postes de traite. Ainsi, vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, des trappeurs sont enclins à s'identifier au principal poste de traite où ils vont porter leurs fourrures et où, peu d'années plus tard, ils iront s'installer avec leur famille sur des terres qui leur sont ou seront réservées.

Speck, qui s'efforce de prouver l'existence traditionnelle de territoires de chasse de diverses bandes algonquiennes du Québec et de l'Ontario, ne peut obvier à certains faits incontournables. On a vu plus haut qu'il avait remarqué les migrations de groupes ojibwés vers Timagami. Or, à l'époque où Speck était de passage dans la région du Témiscamingue, une autre migration allait se produire chez les Indiens de la rivière Abitibi en Ontario. En effet, en 1915, un barrage érigé sur cette rivière allait élever le niveau des eaux du lac Abitibi. Les familles de trappeurs des endroits affectés par ces travaux émigrèrent au Québec, principalement sur la rivière Harricana. ²⁵⁷ Un poste de traite ouvrit ses portes à La Sarre (Wabakin) dès 1914, tandis que celui d'Abitibi fermera les siennes en 1921.

En 1918, la grippe espagnole causa le démantèlement d'un village situé à la baie de l'Orignal (Mouth-of-the-Moose). Des dix familles de ce village, seule la famille métissée ne fut pas touchée par la mortalité. Parmi les autres, seuls cinq adultes et trois enfants résistèrent à ce fléau. ²⁵⁸ Il semble que les survivants se déplacèrent vers Kipawa. Tous les villages indiens de la région furent affectés : Hunter's Point, Kipawa et Woolf Lake virent les familles indiennes beaucoup plus touchées par la mortalité que les familles blanches et métisses.

L'existence actuelle de la bande de Kebaowek est due au rassemblement de plusieurs familles venant des environs immédiats du lac Kipawa dans les années 1930 et 1940. ²⁵⁹ Par exemple, au cours de ces années, les autochtones de Hunter's Point et du lac des Loups se dirigèrent vers Kipawa. Plusieurs causes expliquent ces migrations : «*diminution du gibier, crise économique, diminution des prix des fourrures, manque d'emplois, départ*

256. Frank G. Speck, *Family Hunting Territories and Social Life of Various Algonkian Bands of the Ottawa Valley*, p. 9.

257. Yvon H. Couture, *Les Algonquins*, p. 103.

258. Kermot A. Moore, *Kipawa : Portrait of a People*, pp. 17-21.

259. Kermot A. Moore, *Kipawa : Portrait of a People*, pp. 133-137, 170.

vers les champs de bataille, etc.». ²⁶⁰ En 1955, il n'y a plus d'autochtones au lac des Loups. ²⁶¹ Il est à noter que les intermariages entre bandes ne peuvent avoir été que fréquents entre les bandes de toute la région ouest du Québec actuel. Kermot A. Moore, dans sa monographie sur Kipawa, démontre bien qu'il y a des alliances matrimoniales entre la bande de Timagami en Ontario avec celles de Témiscamingue et de Kebaowek. ²⁶² Les mouvements de migrations d'ouest en est sont donc toujours perceptibles au XX^e siècle.

En plus des divers autres groupes autochtones propres à s'amalgamer et à se réfugier au lac Kipawa, il faut compter les Euro-Canadiens de diverses origines, spécialement des Canadiens français, mais aussi des Irlandais, des Écossais et même des Scandinaves. ²⁶³ Ce mélange de populations produit des métis à qui s'offrent, en principe jusqu'en 1869, quatre possibilités d'adaptation identitaire : quelques-uns vont se fondre dans la société euro-canadienne, certains voudront se considérer métis, d'autres se percevront Indiens sans statut, d'autres encore s'inscriront, de par leur statut, dans la modalité autochtone. Après la loi de 1869, ce ne serait donc que fortuitement, pourrait-on dire, que des enfants métis conservent, ou obtiennent, une reconnaissance du statut d'Indien.

Les premiers à s'établir à Kipawa sont en fait des Métis. ²⁶⁴ Ce phénomène allait provoquer là encore des réaménagements dans le fond de population des autochtones de Kipawa. Des villages de Métis furent créés à Kipawa, à Hunter's Point, Woolf Lake (lac des Loups) et lac Brennan. À cette population métissée vient se joindre, l'été, des familles autochtones.

Les données démographiques nous démontrent des fluctuations chez les bandes autochtones de la région du Témiscamingue. On pressent les déplacements, les mortalités suite aux épidémies, les transferts d'une bande à l'autre ou d'un poste de traite à l'autre, de même que les arrivées de migrants autochtones et autres. Ainsi, pour Kipawa, les 100 autochtones affiliés à l'unique poste du lac Kipawa (Hunter's Lodge) en 1850, passent à 130 individus en 1876 pour Kipawa même, puis environ 60 autochtones (12 familles) en 1918, 72 en 1929, 16 en 1934 et 41 en 1958. ²⁶⁵ Pour le lac Brennan (lac Sairs), les chiffres connus sont de 63 en 1929, 28 en 1934 et 33 en 1958. En 1924, on retrouve pour le lac Brennan (lac Sairs) 56 autochtones, le lac Dumoine 16, les lacs Kipawa et Grassy (lac aux Foins) 44 et finalement Wolf Lake (lac des Loups) 56, soit une possibilité de regroupe-

260. Jacques Frenette, *Le pays des Anicenabe ...*, p. 223.

261. Jacques Frenette, *Le pays des Anicenabe ...*, p. 228.

262. Kermot A. Moore, *Kipawa : Portrait of a People*, pp. 9-11.

263. Kermot A. Moore, *Kipawa : Portrait of a People*, p. 40.

264. Kermot A. Moore, *Kipawa : Portrait of a People*, p. 6.

265. Yvon H. Couture, *Les Algonquins*, p. 124. Ces chiffres proviennent des tableaux des recensements annuels des Affaires indiennes du Canada.

ment de 172 individus autochtones dans la région immédiate.²⁶⁶ L'estimation démographique la plus élevée pour l'ensemble des populations susceptibles d'être regroupées dans la future bande de Kipawa serait celle de 1929 où l'on comptabilise 72 autochtones à Kipawa même, 63 au lac Brennan (lac Sairs) 45 à Wolf Lake (lac des Loups) et 79 à Hunter's Point, soit un total de 259 autochtones pour la région immédiate du lac Kipawa.²⁶⁷

Toutes ces bandes (ou sous-bandes) finiront par se diriger essentiellement vers Kipawa et le village de Témiscaming un peu plus au sud. Ainsi en 1958, les familles autochtones du lac Brennan se joignirent aux familles autochtones déjà installées à Kipawa.²⁶⁸ Un phénomène similaire se produisit pour les familles de Wolf Lake et du lac Hunter's Point en 1955, bien qu'un certain nombre d'entre elles, essentiellement de Wolf Lake, restèrent à Hunter's Point. Il s'ensuivra que les autochtones d'Hunter's Point sont connus aujourd'hui comme étant la bande de Wolf Lake.²⁶⁹ En 1990, la bande de Wolf Lake comptait 141 personnes, mais seules deux familles résidaient en permanence à Hunter's Point.²⁷⁰ Par contre, 54 membres entendaient conserver un lieu de résidence occasionnelle à Hunter's Point. C'est à la ville de Témiscaming que le conseil de bande de Wolf Lake tient domicile.

La création de la réserve de Kebaowek est récente : l'Arrêté en conseil pour la «*mise de côté d'une partie du lot acheté (1974) par le gouvernement du Canada pour l'usage des Indiens*» date du 11 décembre 1975.²⁷¹ Kipawa se situe dans le canton de Gendreau, un canton proclamé en 1890. La réserve de Kebaowek se trouve dans le bloc «A». Ce bloc fut tout d'abord attribué par lettre patente en 1905 à John Booth, représentant de feu A. Lumsden et de la «Hull Lumber Co. & Al.». Le 7 janvier 1974, le Gouvernement du Canada achète un terrain de 53,12 acres faisant partie de ce bloc «A». Ce terrain appartenait antérieurement à la Compagnie Gordon Creek Improvement.

L'anthropologue Jacques Frenette soutient que la bande actuelle «*est formée d'un noyau central auquel sont venus se greffer depuis le 19e siècle les membres de bandes voi-*

266. Department of Indian Affairs, Annual Report, Census return, 1924, p. 49.

267. Jacques Frenette, *Le pays des Anicenabe ...*, pp. 223, 227. Il faut éviter la confusion entre Hunter's Lodge, un avant-poste de traite, au lac Hunter (nappe d'eau communiquant avec le lac Kipawa), fondé en 1847 par James Hunter pour la compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson et l'établissement dit Hunter's Point, plus au nord, en aval du lac Hunter's Point sur le trajet de la rivière Audoin.

268. Yvon Couture, *Les Algonquins*, p. 124.

269. Jacqueline Beaulieu, *Localisation des nations autochtones au Québec : historique foncier*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Les Publications du Québec, 1986, pp. 12-13.

270. Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, *Guide des collectivités indiennes du Québec : 1990*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1990, p. 36.

271. Jacqueline Beaulieu, *Localisation des nations autochtones au Québec : Historique foncier*, p. 14.

sines».²⁷² Selon nous, une telle affirmation repose sur une définition floue du concept de «noyau». Normalement, une bande qui se reconnaît comme telle cherche à regrouper ses membres pendant quelques jours sinon quelques semaines durant l'été pour maintenir un semblant d'organisation. Or les familles chassant dans la région du lac Kipawa, pour ce que l'on connaît de leur mode de rassemblement au XIX^e siècle, se regroupaient à divers endroits, soit à Hunter's Lodge, à Grassy Lake, soit au poste de Témiscamingue, soit à Mattawa, soit même au lac des Deux-Montagnes. Où se situe alors le «noyau» d'une plus large «bande régionale»? Un noyau, dans le sens où l'on devrait l'entendre ici, voudrait qu'un petit groupe cohérent soit à l'origine d'une plus importante réunion d'hommes, qu'il en soit l'élément unificateur. Affirmer que les quelques familles de Kipawa forment un noyau central n'est que le simple reflet d'un anachronisme; une telle assertion coupe court au rappel des événements. Il y a, dans cette vision de «bande régionale», un télescopage des événements; les plus récents écrasent la réalité ancienne. La création de la réserve de Kebaowek est alors le résultat d'un regroupement de familles qui apparemment évoluaient en périphérie de la grande région de l'actuel comté de Témiscamingue. Or, l'origine de ces familles déborde largement cette région, plusieurs familles, comme on l'a vu, tirant leur origine de bandes diverses, parfois de l'extérieur même du Québec.

Conclusion

Parvenu au terme de notre survol géographique et chronologique visant à retracer l'identité ethnique des autochtones de la région du lac Kipawa, nous nous heurtons toujours à une certaine obscurité. Notre titre s'explique ici, nous ne pouvons prétendre qu'à une description sommaire. Des fouilles plus pointues sur les origines familiales des individus (par l'analyse des registres de baptêmes, de mariages et de décès) nous auraient permis de recueillir encore plus de preuves sur les derniers réaménagements ethniques de cette région, mais de nombreuses listes généalogiques auraient été nécessaires et nous n'entendions pas nous insérer trop inutilement dans ce que nous croyons appartenir encore au domaine privé des individus. Nous sommes conscients, cependant, que l'histoire de l'actuelle bande de Kipawa plonge ses racines dans de multiples ramifications ethniques qui, bien qu'elles nous apparaissent de prime abord impénétrables, laissent tout de même entrevoir les grandes lignes d'ensemble.

Nous avons vu que des populations importantes d'Amérindiens peuvent disparaître à l'intérieur d'un court espace de temps. D'autres populations ont tendance alors à venir remplacer les premières sur le territoire évacué. Faisant suite à la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent à la fin du XVI^e siècle, des groupes identifiés comme algonquins se déplacent vers l'est et cherchent à occuper les terres de chasse au nord du Saint-Laurent. Ces mouvements de migrations d'ouest en est, déjà perceptibles bien avant l'installation des

272. Jacques Frenette, *Le pays des Anicenabe ...*, p. 222.

Français dans la vallée du Saint-Laurent, se sont poursuivis sur une période de plusieurs centaines d'années, c'est-à-dire du XVI^e siècle au XIX^e siècle inclusivement.

Soumis aux fléaux des épidémies et des guerres iroquoises, les Algonquins, en tant qu'entité ethnique, ont failli disparaître. Ceux de la région du lac Kipawa, que nous croyons pouvoir identifier aux Algonquins Otaguottouemins, vont quant à eux disparaître, à tout le moins de la documentation historique. Cette disparition se rattache à la complète désorganisation des anciens groupes autochtones qui fréquentaient la région du lac Kipawa, tels qu'ils existaient dans la première moitié du XVII^e siècle, et à l'exil auquel ils furent soumis.

Il n'y a pas de similitude entre des groupes algonquins de la vallée de l'Outaouais tels que décrits par Champlain et les bandes du XX^e siècle destinées à se sédentariser sur des terres de réserve. De toute évidence, les anciens Algonquins furent ethniquement déstructurés.

Plusieurs groupes autochtones distincts seront perceptibles sur les anciens territoires de chasse des Algonquins et des Nipissings le long de la rivière des Outaouais, ce qui nous confirme que, à la fin du Régime français, le territoire du sud-ouest du Québec actuel n'était pas uniquement fréquenté par les seuls groupes identifiés comme étant «*algonquins*». Rien ne nous certifie que des survivants autochtones fréquentant jadis la région du lac Kipawa revinrent sur les mêmes portions de terres de chasse, tout comme rien ne nous certifie non plus que certains n'y revinrent pas.

Les nouveaux arrivants, Outaouais, Têtes-de-boule et autres, doivent nécessairement utiliser des terres de chasse et de trappe pour subvenir à leurs besoins. Leur intégration au sein des Algonquins se fait plutôt facilement puisque, en l'espace de fort peu d'années, un chef Outaouais, venu du Michigan, sera qualifié d'Algonquin. Il est difficile de déterminer dans quelle partie de la région de l'Outaouais ils bénéficieront de terres de chasse, mais on note qu'en 1851-1853, la réserve de Témiscamingue, située à la tête du lac du même nom, était censée accueillir tous les autochtones de l'extrême ouest du Québec : les Nipissings, les Outaouais et les Algonquins. Les nombreuses épidémies qui ont hypothéqué la présence des Algonquins dans la région du Témiscamingue ont sans doute laissé place à ces nouveaux venus. Il est tout à fait possible, bien que toujours hypothétique pour l'instant, que certains d'entre eux se sont installés dans la région du lac Kipawa.

Ainsi, après la destruction des anciens groupes algonquins de la vallée de l'Outaouais, diverses populations amérindiennes, issues de divers horizons, seront confrontées à coexister sur un même territoire. Elles s'inséreront alors dans une nouvelle étape que l'on pourrait qualifier de réorganisation ethnique. Cette réalité est perceptible en ce qui concerne la région du Haut-Outaouais du côté québécois, spécialement en ce qui concerne les lacs Témiscamingue, Abitibi, Grand lac Victoria et lac Barrière. Cela semble répondre également à la réalité des autochtones de la région du lac Kipawa.

La formation de la bande actuelle de Kipawa s'avère le résultat d'un amalgame de populations aux origines diverses. Toute communauté, dont les membres viennent de quelque origine que ce soit, parvient au fil des années à gérer son identité. Elle en arrive à la fin, par un procédé d'amalgame de populations, à se réorganiser en un groupe nouveau et homogène et à retrouver, grâce à sa vision de l'histoire, une unité qui lui est propre.

Bibliographie.

Archives :

Archives nationales du Canada :

Archives Militaires et Navales Britanniques, RG 8

Documents des Affaires indiennes, RG 10

Archives de la guerre (Paris), MG 4
Série A, Archives historiques

Documents antérieurs à la Cession, MG 18
Dossier H-27, Martin Félix, Collection 1611-1676

Archives religieuses, RG 17
Séminaire de Saint-Sulpice, Paris (A 7-1).

Archives nationales du Québec :

Archives des Colonies, France
Série B, Lettres envoyées
Série C 11 A, Correspondance générale, Canada
Série C 11 E, Des limites et des postes
Série F 3, Collection Moreau de Saint-Méry

Manuscrits relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France, Transcriptions, 1748-1754, Série 1.

Archives du Séminaire de Québec :

Polygraphie 4, n. 20, (vers 1675). *Discours Des sauvages hurons qui demandent des terres dans l'Ille de Montrea^l. [&] ou ils demandent que l'on ne leur traite pas De Boissons 1675.*

Archives du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal (ASSSM).

Publications et imprimés :

Annales de la propagation de la foi pour la Province de Québec, (juin 1878), nouvelle série, n. 8, Montréal, Cie. d'imprimerie canadienne, 1879.

Arrêts et Réglements du Conseil Supérieur de Québec, et Ordonnances et Jugements des Intendants du Canada, Québec, Assemblée Législative du Canada, Imprimerie E.R. Fréchette, 1855, vol. 2.

Bailey, Alfred Goldsworthy, **The conflict of European and Eastern Algonkian Cultures 1504-1700 : A Study in Canadian Civilization**. Toronto, University of Toronto Press, 1969, 2^e éd.

Beaulieu, Alain, *Réduire et instruire : deux aspects de la politique missionnaire des Jésuites face aux Amérindiens nomades (1632-1642)*. **Recherches amérindiennes au Québec**, vol. V, n. 1-2 (1987), pp. 139-154.

Beaulieu, Jacqueline, **Localisation des Nations autochtones au Québec : historique foncier**. Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Les Publications du Québec, 1986, 152 p.

Black, Meredith Jean, **Algonquin ethnobotany : An Interpretation of Aboriginal Adaptation in Southwestern Quebec**, Ottawa, Musées nationaux du Canada, Le service canadien d'ethnologie, Dossier n. 65, 266 p.

Blanchard, Raoul, **L'ouest du Canada français. «Les pays de l'Ottawa». «L'Abitibi - Témiscamingue»**, Montréal, Librairie Beauchemin Limité, 1954, vol. 2, 334 p.

Burger, Valérie, *Indian Camp Sites on Kempt and Manouan Lakes in the Province of Quebec*. **Pennsylvania Archaeologist Bulletin**, vol. XXIII, n. 1 (1953), pp. 32-45.

Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, **Guide des collectivités indiennes du Québec : 1990**, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, ministère des Approvisionnement et Services Canada, 1990, 111 p.

Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, **L'Atlas national du Canada**, Toronto, McMillan Company of Canada Ltd, 1974, 254 p., 28 cm (4^e édition, révisée).

Canada, **Statuts Provinciaux du Canada**, Ottawa, Imprimeur de la reine, 1841-1866, 26 vol.

Caron, Ivanhoe, **Journal de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson en 1686**, Beauceville, L'Éclaireur, 1918, 136 p.

Caron, Ivanhoe, *Les noms géographiques de la rivière Ottawa en 1686*. **Bulletin de la Société de Géographie de Québec**, vol. 11, n. 1 (1917), pp. 4-10.

Carrière, Gaston, **Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada**, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1957-1975, 12 volumes.

Cartier, Jacques, **Voyages au Canada**, Paris, Maspéro, (Ch.-A. Julien, Éd.), 1981, 272 p.

Casgrain, H.R., **Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759**. Québec, Demers, 1895, 626 p.

Chapdelaine, Claude, *L'ascendance culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. **Recherches amérindiennes au Québec**, vol. X, n. 3 (1980), pp. 145-152.

Charbonneau, Hubert, *Trois siècles de dépopulation amérindienne*. In Louise Normandeau et Victor Piché (Dir.), **Les populations amérindiennes et inuit du Canada : Aperçu démographique**. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, pp. 28-48. (Collection *Démographie canadienne*, n. 8).

Chard, E. A., *Breslay, René-Charles (Charles-René)*. **Dictionnaire biographique du Canada**, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, vol. 2, pp. 100-101.

Charlevoix, P.-F.-X., **Histoire de la Nouvelle France. Histoire et description générale de la Nouvelle France avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale**, Montréal, Éditions Élysée, 1976, 3 vol. (Réimpression de 1744, Paris, Chez Nyon Fils, Libraire). (La traduction anglaise de Shea doit être utilisée avec prudence. **History and description of New France by The Rev. P.F.X. De Charlevoix, S.J. Translated, with notes, By John Gilmary Shea**, Chicago, Loyola University Press, 1866-1872, 6 vol.

Chénier, Augustin, **Notes historiques sur le Témiscamingue**, Ville-Marie (Québec), L'Action Catholique, 1937, 137 p.

Clermont, Norman, *L'augmentation de la population chez les Iroquoiens préhistoriques*. **Recherches amérindiennes au Québec**, vol. X n. 3 (1980), pp. 159-164.

Clermont, Norman, *La préhistoire du Québec*. **L'Anthropologie**, (Paris), vol. 91, n. 4 (1987), pp. 847-858.

Clermont, Norman, *La Transformation historique des Systèmes économiques algonquiens*. In William Cowan, (Éd.), **Actes du Huitième Congrès des Algonquinistes**, Ottawa, Université de Carleton, 1977, pp. 182-187.

Clermont, Norman, **Ma femme, ma hache, mon couteau croche : deux siècles d'histoire à Weymontachie**. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1982, 143 p. (Coll. Civilisation du Québec. Série Cultures amérindiennes 18).

Collection de Cartes Anciennes et Modernes pour servir à l'étude de l'Histoire de l'Amérique et du Canada, Québec, Éditée par l'Institut d'Histoire et de Géographie de l'Université Laval, 1948, 91 p.

Colonisation du lac Témiscamingue et du lac Kippewa par La Société de Colonisation du Lac Témiscamingue sous le haut patronage de Mgr l'Archevêque d'Ottawa et Mgr l'Evêque de Pontiac, Ottawa, ministère de l'Agriculture du Canada, 1888, 48 p.

Cormier, Louis-Paul, **Jean-Baptiste Perreault marchand voyageur parti de Montréal le 28e de mai 1783**, Montréal, Boréal Express, 1978, 170 p.

Couture, Yvon, **Les Algonquins**, Val-d'Or, Éditions Hyperborée, 1983, 182 p.

Davidson, D. S., *The Family Hunting Territories of the Grand Lake Victoria Indians*. **International Congress of Americanists Proceedings**, vol. 22, n. 2 (1928), (Rome 1926), pp. 69-95.

Davidson, D. S., *Notes on the Tete de Boule Ethnology*. **American Anthropologist**, vol. 30 n. 1 (1928), pp. 18-47.

Day, Gordon M., Trigger, Bruce G., *Algonquin*. In William C. Sturtevant (General Editor), **Handbook of North American Indians**, vol. 15, Bruce G. Trigger (Volume Editor), **Northeast**, Washington, Smithsonian Institution, 1978, pp. 792-797.

Day, Gordon M., *Nipissing*. In William C. Sturtevant (General Editor), **Handbook of North American Indians**, vol. 15, Bruce G. Trigger (Volume Editor), **Northeast**, Washington, Smithsonian Institution, 1978, pp. 787-791.

Dugré, Alexandre, (s.j.), **La Pointe-du-Lac**. Trois-Rivières, Les Éditions du Bien Public, 1934. (Coll. Pages trifluviennes, série A, n. 15).

Dunn, Guillaume, **Les forts de l'Outaouais**. Montréal, Éditions du Jour, 1975, 172 p.

Eccles, W. J., *Rémy de Courcelle (Courcelles), Daniel de*. **Dictionnaire biographique du Canada**. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, vol. 1, pp. 583-584.

Ethnoscop, **L'occupation amérindienne en Abitibi-Témiscamingue**. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, 1984, 57 p.

Franquet, Louis, **Voyages et mémoires sur le Canada**. Québec, A. Côté et Cie., 1889, 212 p.

Frenette, Jacques, **Le pays des Anicenabe. La revendication territoriale globale de la nation algonquine**. Sainte-Foy (Québec), novembre 1988, 289 p. Avec 10 annexes de cartes et 1 supplément cartographique. (Énoncé de revendication documenté et rédigé par Jacques Frenette pour le Conseil de Bande de la Réserve algonquine de Maniwaki).

Giguère, Georges-Emile, **Oeuvres de Champlain**. Montréal, Éditions du Jour, [1973], 3 vol.

Gouger, Lina, **L'acculturation des Algonquins au XVII^e siècle**. Université Laval, Thèse de maîtrise en histoire, 1987, 110 p.

Gourd, Benoit-Beaudry (et al.), **Itinéraire toponymique de l'Abitibi-Témiscamingue**, Québec, Commission de toponymie, 1984, 102 p. (Études et recherches toponymiques, 8).

Hallowell, Irving, *The Size of Algonkian Hunting Territories : A Function of Ecological Adjustments*, **American Anthropologist**, vol. 51, n. 1 (1949), pp. 35-45.

Hébert, Léo-Paul, **Le Troisième Registre de Tadoussac, Miscellaneorum Liber**, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1976, 340 p. (Collection Tekouerimat 3).

Henry, Alexander, **Travels and Adventures in the Years 1760-1776**, (Edited with Historical introduction and notes by Milo Milton Quaife), Chicago, R. R. Donnelly & Sons Cie., 1921, 340 p.

Hessel, Peter, **The Algonkin Tribe**, Ontario, Arnprior, Kichesippi Books, 1987, 124 p.

Hodge, Frederick Webb, **Handbook of Indians of Canada**. Ottawa. C.H. Parmelee, 1913, 632 p.

Horton, Donald, *Raudot, Antoine-Denis*, **Dictionnaire biographique du Canada**, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, vol. 2, pp. 573-579.

Inventaire des insinuations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, Québec, Archives de la province de Québec, (Édition de Pierre-Georges Roy), Beauceville, 1921, 325 p.

Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, Québec, A. Côté et Cie., 1885-1891, 6 volumes.

Jury, Elsie McLeod, *Batiscan (Batisquan)*. **Dictionnaire biographique du Canada**. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, vol. 1, p. 82.

Kinietz, W. Vernon, **The Indians of the Western Great Lakes 1615-1760**, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1940, 427 p.

Laflamme, Jean, **La traite des fourrures dans l'Outaouais supérieur (1718-1760)**, Université de Montréal, Mémoire de maîtrise, Département d'histoire, 1975, 137 p.

Lahaise, Robert, *Picquet, François*. **Dictionnaire biographique du Canada**, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1980, vol. 4, pp. 688-690.

Lahontan, Louis-Armand de Lom d'Arce de Lahontan, **Oeuvres complètes**, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1990, 2 vol.

Lamontagne, Léopold, *Prouville de Tracy, Alexandre de*. **Dictionnaire biographique du Canada**, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, vol. 1, pp. 567-570.

Laplante, Robert, *Kipawa : Chronique des commencements*. **Recherches amérindiennes au Québec**, vol. IX, n. 3 (1979), pp. 219-236.

Larouche, Léonidas, **Le second registre de Tadoussac 1668-1700**, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1972, 214 p. (Collection Tekouerimat 1).

Leacock, Eleanor, *Les relations de production parmi les peuples chasseurs et trappeurs des régions subarctiques du Canada*. **Recherches amérindiennes au Québec**, vol. X, n. 1-2 (1980), pp. 79-90.

Leroux, Jacques, *Le tambour d'Edmond*. **Recherches amérindiennes au Québec**, vol. XXII, n. 2-3 (1992), pp. 30-43.

McGee, John T., *Family Hunting Grounds in the Kippewa Area, Quebec*. **Primitive Man**, vol. 24, n. 3 (July 1951), pp. 47-53.

McGee, John T., **Notes on Present and Past Systems of Land Tenure in the Kippewa Area of Temiscamingue Québec, Canada**, Washington, The Catholic University of America, Department of Anthropology, 1950, mémoire de maîtrise, miméo.

McNulty, Gérard et Gilbert, Louis, *Attikamek (Tête de Boule)*. In William C. Sturtevant (General Editor), **Handbook of North American Indians**, vol. 6, June Helm (Volume Editor), **Subartic**, Washington, Smithsonian Institution, 1981, pp. 208-216.

Malchelosse, Gérard, *Ki8et et la Chaudière Noire*. **La Revue nationale**, vol. IV, n. 11 (1922), pp. 341-345.

Maray de la Chauvignerie, Michel, *Denombrement des nations sauvages qui ont rapport au gouvernement de Canada; des guerriers de chaque nation avec les armoiries 1736*. **Bulletin de Recherches historiques**, vol. 34, (1928), pp. 541-551.

Marois, Roger J.-M., **Les schèmes d'établissements à la fin de la préhistoire et au début de la période historique : le sud du Québec**. Ottawa, Musée national de l'homme, 1974, 433 p. (Commission archéologique du Canada, n. 44).

Martineau, Donat, **Le fort Timiskaming**, Ville-Marie (Québec), Société d'histoire du Témiscamingue, 1969, 77 p.

Maurault, Olivier, *Les vissitudes d'une mission sauvage*. **Revue Trimestrielle Canadienne**, vol. XVI, n. 62 (1930), pp. 121-149.

Mitchell, Elaine Allan, **Fort Timiskaming and the Fur Trade**, Toronto, University of Toronto Press, 1977, 306 p.

Mitchell, Elaine Allan, *Fort Timiskaming : a History*, in **The Beaver**, Winnipeg, (winter 1969), p. 18.

Moore, Kermot A., **Kipawa : Portrait of a People**, Cobalt (Ontario), Highway Book Shop, 1982, 171 p.

Morissonneau, Christian, *Huron of Lorette*. In William C. Sturtevant (General Editor), **Handbook of North American Indians**, vol. 15, Bruce G. Trigger (Volume Editor), **Northeast**, Washington, Smithsonian Institution, 1978, pp. 389-393.

Nute, Grace Lee, *Radisson, Pierre-Esprit*. **Dictionnaire biographique du Canada**, vol. 2, pp. 558-563.

O'Callaghan, G. B., **Documents relative to the Colonial History of the State of New York**, Albany, 1853-1887, 15 volumes. (NYCD).

Parent, Raynald, **Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : de la préhistoire à 1760**. Université Laval, thèse de doctorat en histoire, 1985, 1342 p.

Pendergast, James F. et Trigger, Bruce G., *Saint Lawrence Iroquoians*. In William C. Sturtevant (General Editor), **Handbook of North American Indians**, vol. 15, Bruce G. Trigger (Volume Editor), **Northeast**, Washington, Smithsonian Institution, 1978, pp. 357-361.

Perrot, Nicolas, **Mémoire sur les moeurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale**, Montréal, Éditions Élysée, 1973, 341 p., plus index alphabétique.

Pièces et documents relatifs à la Tenure Seigneuriale, Québec, Assemblée Législative du Canada, Imprimerie de E.R. Fréchette, 1852, vol. 1.

Plourde, Michel, *Un site iroquoien à la confluence du Saguenay et du Saint-Laurent au XIII^e siècle*. **Recherches amérindiennes au Québec**, vol XX, n. 1 (1990), pp. 47-61.

Québec, Commission de toponymie, (en collaboration), **L'itinéraire toponymique de la Mauricie à l'Outaouais**, Québec, Commission de toponymie, 1986, XII, 172 p. (Études et recherches toponymiques, 11).

Québec, (Province de), **Description des cantons arpentés et des territoires explorés de la province de Québec : Extraits des rapports officiels d'arpentages qui se trouvent au Département des terres ainsi que de ceux de la Commission géologique du Canada et autres sources officielles**, Québec, Charles-François Langlois, 1889, 955 p.

Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, Québec, Archives de la Province de Québec. (Sous la direction de Pierre-Georges Roy). Voir les années 1920-1921 à 1939-1940.

Rapport des commissaires spéciaux, nommés le 8 septembre 1856, pour s'enquérir des affaires des Sauvages en Canada, Toronto, Stewart Derbishire & George Desbarats, 1858. (Imprimé par Louis Perrault, Bay Street, Toronto). (Canada Uni, Journaux de l'Assemblée législative du Canada, 21 Victoria, 1858, App. n. 21).

Ratelle, Maurice, **Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais**, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, 1987, 1 volume, 2 annexes.

Ratelle, Maurice, **Étude sur la présence des Mohawks au Québec méridional de 1534 à nos jours**, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, 1991, 32 p.

Recensements du Canada, Ottawa, Statistiques du Canada, 1876, vol. IV.

Relations des Jésuites, Montréal, Éditions du Jour, 1972, 6 tomes.

Riopel, Marc, **Sur les traces des Robes noires au Témiscamingue. L'implantation du catholicisme sur les rives du lac Témiscamingue, 1836-1900**, Ville-Marie (Québec), Société d'Histoire du Témiscamingue, [s.d.], 64 p. (Collection Maison du Colon n. 3).

Robert, Isabelle, **Le site de l'ancienne mission des Jésuites à Sillery**, Université de Montréal, Faculté des Lettres, mémoire présenté pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.), 1990, 96 p. (Annexes avec illustrations et tableaux).

Rochemonteix, Camille de, **Relation par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710)**. (Éditée et annotée par Le P. Camille de Rochemonteix de la Compagnie de Jésus), Paris, Letouzey et Ané, Éditeurs, 1904.

Rue (III), Leonard Lee, *Barriere Indians*. **The Beaver**, outfit 292, (Autumn 1961), pp. 27-32.

Sagard, Gabriel, **Histoire du Canada et voyages que les Frères mineurs recollets y ont faits pour la conversion des infidèles depuis l'an 1615 [...] avec un dictionnaire de la langue huronne**, (Texte de 1636 réédité à Paris en 1866 par la Librairie Edwin Tross), 4 vol.

Sagard, Gabriel, **Le grand voyage au pays des Hurons**, Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1976, 268 p. Présentation par Marcel Trudel. Texte de l'édition de Denys Moreau - 1632. (Coll. Documents d'histoire).

Saint-Louis, A. E., **Ancient Hunting Grounds of the Algonquin and Nipissing Indians Comprising the Watersheds of the Ottawa and Madawaska Rivers**, s.l., Miméo, 1951. (Centre de recherches historiques et d'étude des traités, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada).

Séguin, Jocelyne, *Réflexions sur les sociétés prédatrices : l'éloge de l'harmonie ou l'archéologie du rire*. **Recherches amérindiennes au Québec**, vol. XV, n. 3 (1985), pp. 58-76.

Séigny, P.-André., **Les Abénaquis : habitat et migrations (17^e et 18^e siècles)**, Montréal, Bellarmin, 1976, 247 p. (Cahiers d'Histoire des Jésuites, n. 3).

Simard, Jean-Paul, *Le meeting de M⁸chau 8raganich*. **Recherches amérindiennes au Québec**, vol. VI, n. 2 (1976), pp. 2-16.

Skinner, Alanson, *Notes on the Eastern Cree and Northern Saulteux*. **Anthropological Papers of the American Museum of Natural History**, vol. IX, Part 1 (1911), pp. 1-179.

Speck, Frank G., *Boundaries and Hunting Groups of the River Desert Algonquin*. **Indian Notes**, vol. VI, n. 2 (1929), pp. 97-120.

Speck, Frank G., *Family Hunting Territories and Social Life of Various Algonkian Bands of the Ottawa Valley*. **Anthropological Series 8, Memoirs of the Canadian Geological Survey**, n. 70, Canada, Department of Mines, (1915), pp. 1-30.

Sulte, Benjamin, *Les Attikamègues et les Têtes-de-Boule*. **Bulletin de la Société de Géographie de Québec**, vol. 5, n. 2 (1911), pp. 121-130.

Sulte, Benjamin, *Les Têtes-de-boule*. In Gérard Malchelosse, **Mélanges historiques/études éparses et inédites de Benjamin Sulte; compilées, annotées et publiées par Gérard Malchelosse**, Montréal, G. Ducharme, 1934, vol. 20.

Sulte, Benjamin, *Ki8et vainqueur de la Chaudière Noire*. In Gérard Malchelosse, **Mélanges historiques. Études éparses et inédites de Benjamin Sulte. Compilées, annotées et publiées par Gérard Malchelosse**, Montréal, 1918, pp. 85-88.

Sulte, Benjamin, *The valley of the Grand River 1600-1650*. **Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada**, Seconde série - Tome IV, (séance de mai 1898), pp. 107-135.

Taché, Joseph-Charles, **Recensements du Canada 1665-1871**, Ottawa, Statistiques du Canada, I.B. Taylor, 1876, vol. IV.

Tessier, Albert, **Jacques Buteux**, Trois-Rivières, Éditions du *Bien Public*, 1934, 91 p.

Thwaites, Reuben Gold (Ed.), **The Jesuit Relations and Allied Documents**, Cleveland, The Burrows Brothers Co, 1896-1901, 73 volumes.

Tremblay, Louise, **La politique missionnaire des Sulpiciens au XVII^e et début du XVIII^e siècle, 1668-1735**, mémoire de maîtrise, Département d'histoire, Université de Montréal, 1981, 187 p.

Trigger, Bruce G., **The Children of Aataentsic : A History of the Huron People to 1660**, Kingston and Montreal, McGill-Queen's University Press, 1987 (c.1976), 913 p.

- Trigger, Bruce G., **Les Indiens, la fourrure et les Blancs : Français et Amérindiens en Amérique du Nord**, Montréal, Boréal/Seuil, 1990 (c.1985), 543 p.
- Trudel, Marcel, **Atlas de la Nouvelle-France**, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, 217 p., (95 figures).
- Trudel, Marcel, **Les débuts du régime seigneurial au Canada**, Montréal, Fides, 1974, 313 p.
- Trudel, Marcel, **Histoire de la Nouvelle-France, II, Le comptoir 1604-1627**, Montréal, Fides, 1966, 554 p.
- Trudel, Marcel, **Histoire de la Nouvelle-France, III, La seigneurie des Cent-Associés 1627-1663, tome 1, Les événements**, Montréal, Fides, 1979, 489 p.
- Trudel, Marcel, **Histoire de la Nouvelle-France, III, La seigneurie des Cent-Associés, 1627-1663, tome 2, La société**, Montréal, Fides, 1983, 669 p.
- Trudel, Marcel, **Mémoire sur les Algonquins**. Texte inédit, [s.l., s.d.], 43 p.
- Trudel, Marcel, **Le terrier du Saint-Laurent en 1663**, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, 618 p. (Cahiers du Centre de Recherche en Civilisation canadienne-française. N. 6).
- Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours**, Trois-Rivières, P. V. Ayotte, 1898, (A.M.D.G., Tome premier), 567 p.
- Viau, Roland, **Les dieux de la terre : contribution à l'ethnohistoire des Algonquins de l'Outaouais, 1600-1650**, Rapport soumis à la MRC Papineau dans le cadre du programme *Amélioration de l'intervention régionale*, 1986.
- Villeneuve, Larry, **Historique des réserves et villages indiens du Québec**, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, Direction de la recherche, 1984, 69 p. (Révisé et mis à jour par Daniel Francis).
- Voorhis, Ernest, **Historic Forts and Trading Posts of the French regime and the English Trading Companies**, Ottawa, Department of the Interior, Natural Resources Intelligence Service, 1930, 188 p.
- Wallace, W.S. (Ed.), **John McLean's notes of a twenty-five years service in the Hudson's Bay Territory**, Toronto, The Champlain Society, 1932, 527 p.

Wallace, W. Stewart, **The Pedlars from Quebec and Other Papers on the Nor'Westers**, Toronto, The Ryerson Press, 1954, 101 p.

Yon, Armand, *Lascares d'Urfé, François-Saturnin*. **Dictionnaire biographique du Canada**, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, vol. 2, pp. 364-365.